



cyclisme

Nouvelle médaille pour la Suisse aux « Mondiaux » ?

(Page 9)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Scandinavie : une vague de dévaluations

La Suède se retire du « serpent » monétaire

STOCKHOLM (AFP/Reuter/DPA). — Le gouvernement suédois a dévalué la couronne de 10 %, a annoncé lundi matin le premier ministre suédois Thorbjörn Fälldin. En même temps, les couronnes danoise et norvégienne ont été dévaluées de 5 %. Ces trois décisions monétaires du dernier week-end tendent à calmer, dans l'immédiat, la tension à l'intérieur du système organisé autour du mark allemand et qui regroupe le franc belge, le florin hollandais et la couronne danoise.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'hiver suédois

Il neige sur ce qui fut le « paradis » suédois. Un demi-siècle de gestion socialiste : cela se paie. Et cher. C'est ce que la Suède commence à faire alors que s'effondrent, peu à peu, les artifices de l'Etat-providence et de l'Etat-patron. La Suède des sociaux-démocrates ? Pour certains rêveurs ou certains démagogues, ce fut un exemple et un recours. Le socialisme à la suédoise devait, chaque soir, s'endormir sur un doux oreiller. Voici le réveil.

Les réalités économiques et monétaires viennent demander leur dû, et le gouvernement de M. Fälldin, qui dirige maintenant le pays, essaie de colmater les brèches. Il tente de guérir le mal qu'Olaf Palme, à la veille de sa chute, se vantait d'avoir administré à la Suède : « une nouvelle dynamique social-démocrate ». Le résultat de cette expérience ? Un malaise économique qu'en dépit de leur bonne volonté, les nouveaux dirigeants ne parviennent pas encore à juguler. Le résultat du régime socialiste, c'est une crise dans la métallurgie, la mécanique, la construction navale, le textile et l'automobile. L'héritage social-démocrate ne passe pas inaperçu.

Alors, bien sûr, le nouveau gouvernement libéral-conservateur cherche à redresser la barre. Il a décidé d'aider en priorité les petites et moyennes entreprises étranglées par la gestion socialiste. Dès les premiers mois de 1977, le cabinet suédois s'est lancé dans la lutte contre l'inflation et pour le maintien de l'emploi. La Suède est épuisée. La Suède aura besoin d'une longue convalescence. Le haut niveau des salaires et la folle escalade des charges sociales ont littéralement entraîné un dérapage des coûts de production et des prix. Voilà la rançon.

Devant ce constat de faillite, on aurait pu croire que les sociaux-démocrates auraient au moins cherché à se faire oublier. Il n'en a rien été. En mai, reprenant l'offensive, ils poussèrent les ouvriers à la grève et les incitèrent à refuser les heures supplémentaires. C'est dans ce contexte que le cabinet suédois dut se résoudre à une première dévaluation de 10 %. Il faudra du temps pour remettre en selle l'économie suédoise, pour juguler ce que le grand cinéaste suédois Ingmar Bergman qui a quitté son pays pour fuir le fisc socialiste, appela « le cancer galopant qui ronge la société ».

A l'époque de sa chute, Olaf Palme méditait de fourvoyer la Suède dans une voie qui aurait accéléré sa socialisation : nationalisation de l'industrie pharmaceutique et de l'édition des manuels scolaires, contrôle accru des syndicats dans les affaires publiques. Comme disait alors l'opposition bourgeoise, Palme était à la veille d'imposer à la Suède « un régime étatique avec tout ce que cela comporte de privation de liberté ».

Il n'en a rien été. Il faut maintenant remonter la pente. En ralliant à marches forcées le chemin d'une saine gestion, la Suède vient de secouer les oripeaux de ce « serpent » dont les ennuis vont de pair avec les revers d'une Europe monétaire baptisée par le Marché commun. Le 20 avril 1972, la CEE affirmait avoir jeté les bases d'une « véritable union économique et monétaire ». En 1973, on disait déjà à Bruxelles que cette Europe communautaire était « délabrée ». Maintenant, où en est-elle ?

L. GRANGER

La Suède et le Danemark faisant partie du « serpent » monétaire européen, et le Danemark étant membre du Marché commun, les manipulations monétaires de ces deux pays nordiques auront vraisemblablement des retombées dans toute l'Europe occidentale. A Zurich, le dollar a enregistré une très importante baisse.

La couronne suédoise, dévaluée de 10 %, ne « flottera pas ». Sa valeur sera désormais calculée par rapport à quinze devises étrangères, a déclaré le gouverneur de la Banque de Suède, corroborant ainsi en la précisant la déclaration gouvernementale de lundi matin.

La Suède a donc décidé de se retirer temporairement du « serpent monétaire européen » parce que l'évolution des prix et des coûts en Suède était devenue de plus en plus défavorable par rapport aux autres devises du « serpent ».

Le gouvernement suédois a présenté simultanément un programme de stabilisation de l'économie suédoise. La couronne suédoise flottera plus ou moins jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un niveau plus ou moins acceptable lui permettant de se rattacher à plusieurs des monnaies les plus importantes.

(Lire la suite en dernière page).

ÉNERGIE SOLAIRE EN SUISSE : UN ESPOIR ENCORE INCERTAIN

SCHOENBUEHL (ATS). — Même si l'énergie solaire ne représente « pas une solution de rechange valable à l'énergie nucléaire, il faudrait qu'un tel ministre de l'énergie soit aveugle ou masochiste s'il n'accueillait pas avec joie chaque possibilité qui lui est offerte en matière de nouvelles sources d'énergie ».

C'est ainsi que s'est exprimé le conseiller fédéral Ritschard à l'occasion de l'ouverture à Schoenbuehl (BE) de l'exposition itinérante sur l'énergie solaire organisée par l'institut Gottlieb Duttweiler. Cette exposition s'est déjà tenue en dix endroits de la Suisse, à Genève notamment. Le chef du département des transports et communications et de l'énergie émet toutefois la réserve suivante : « Il ne faut en aucun cas éveiller des espoirs qui n'en sont pas ».

Celui qui vient d'ailleurs



Entre sa sœur et son beau-frère, voici le professeur Nitschke, un des 18 dissidents dont l'Allemagne de l'Est a décidé de se « séparer ». Il vient d'arriver à Berlin-Ouest. Par ailleurs, Sarah Kirsch, l'une des poétesse les plus populaires de RDA est arrivée à Berlin-Ouest pour un exil volontaire. (Téléphoto AP)

Le naufragé du Mont-Blanc est encore isolé dans une crevasse

CHAMONIX (AP). — Les éclaircies des premières heures du jour, annoncées par la météo, se sont bien produites mais elles n'ont jamais découvert le sommet du massif du Mont-Blanc, là où gît depuis quatre jours, par 4300 mètres d'altitude, un médecin autrichien, le Dr Gerhard Mayer, blessé, au fond d'une crevasse.

Le fœhn a maintenu dans les meilleurs moments de la matinée un capuchon de nuages jusqu'à 3800 m d'altitude. Pourtant l'hélicoptère de la gendarmerie s'est approché de très près du lieu de l'accident, mais il a dû décrocher à la dernière minute devant l'arrivée d'une grosse masse neigeuse. On espérait encore, vers 10 heures, une nouvelle éclaircie. Mais, en fin de matinée, une pluie froide s'est mise à tomber sur Chamonix et des nuages enveloppaient l'ensemble du massif.

Par voie de terre, les sauveteurs font face, en altitude, à une tempête de neige qui interdit tout mouvement.

Il est tombé un mètre de neige au cours de la nuit de dimanche à lundi sur le Mont-Blanc et les douze gendarmes guides de haute montagne, accompagnés d'un médecin, sont maintenant immobilisés au col de la Brenva.

Ils ne peuvent ni monter, ni descendre et les hélicoptères ne peuvent pas intervenir tant que le mauvais temps règne sur le massif.

Dans de telles conditions, il est difficile aux sauveteurs de retrouver une crevasse recouverte d'un mètre de neige au moins, d'autant que le secteur est tourmenté de séracs et balayé par les avalanches et que la visibilité est presque nulle.

Des tentes et du matériel devaient être apportés par voie aérienne aux sauveteurs, mais la météo était à nouveau pessimiste.

D'après l'alpiniste et écrivain Roger Frison-Roche, il n'y a pas eu, jusqu'à présent, dans les annales de la montagne, d'exemple de sauvetage en crevasse, à 4300 mètres d'altitude.



Avec du sang sur les mains

Ces trois hommes sont des membres de l'organisation séparatiste basque ETA. Expulsés, il fut un temps, par le gouvernement espagnol, ils étaient dimanche au rendez-vous de Pampelune. Celui qui porte lunettes à gauche se nomme « Wilson ». C'est lui qui, selon la police, organisa l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, premier ministre espagnol sous Franco. (Téléphoto AP)

Le drame de Forel-Lavaux devant le tribunal de Vevey

De notre envoyé spécial :
Les comparses de Michel N. qui, le 12 janvier 1977, se donna la mort, à Forel-Lavaux, après avoir tué sa maîtresse, ses deux garçons en bas âge et blessé sa femme, qui était sa troisième épouse, comparaissent depuis hier devant le tribunal correctionnel de Vevey, cour à quatre juges qui peut infliger une peine allant jusqu'à 6 ans de réclusion.

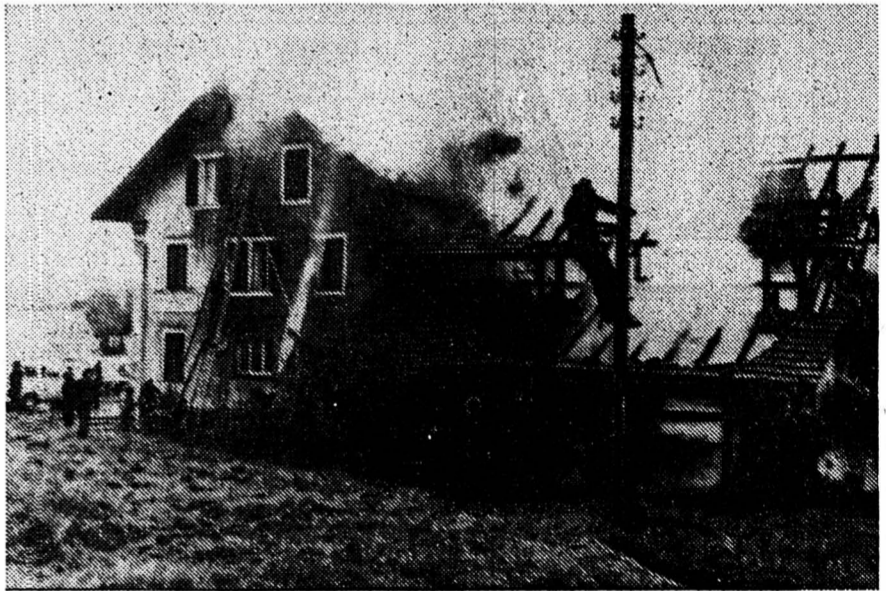
La veuve de Michel N., Vivian, 37 ans, domiciliée à Forel-Lavaux, Jean-Pier-

re N., 27 ans, étudiant, domicilié à Lausanne, fils de Michel N. né d'un premier mariage, Claude V., 30 ans, radio-électricien, domicilié à Granges-Veveyse, et Hans T., 45 ans, commerçant, domicilié à Saint-Prex, sont accusés d'incendie intentionnel, pour avoir aidé Michel N à mettre le feu ou avoir mis le feu sur son ordre, à la ferme que Vivian N. possédait à Forel-Lavaux, aux entrepôts industriels de Progens et à l'ancienne auberge de la Tête-Noire, à Trient.

Vivian N., Jean-Pierre N. et Claude V. sont accusés d'avoir allumé ces incendies à l'aide d'essence ou de substances analogues et avoir aussi mis sciemment en danger la vie, l'intégrité corporelle des personnes ou la propriété d'autrui. M.

(Lire la suite en page 15)

Onze personnes sauvées des flammes à Neuenkirch (LU)



La maison en feu.

(Téléphoto Keystone)

De notre correspondant :
Un incendie d'une rare violence a éclaté lundi matin à Neuenkirch, où une maison d'habitation de trois étages, un immeuble servant de stock à une boulangerie et les installations de la boulangerie ont été ravagés par les flammes. Il était 6 h 45 lorsque le boulanger Joseph Christen entendit un bruit étrange : il se rendit dans le bâtiment annexe et constata que l'immeuble était en flammes. Sans perdre de temps, il réveilla sa femme, son employée et ses sept enfants, âgés de 7 à

17 ans. Ces derniers purent sortir extrêmement du bâtiment en feu. L'accès au troisième étage étant impossible, on put craindre le pire pour un homme de 85 ans. Grâce au courage de quelques pompiers le vieillard, incapable de se sauver par ses propres moyens, put être descendu par la grande échelle. Après une heure d'intenses efforts, l'incendie put être maîtrisé. Les dégâts matériels sont considérables, les deux bâtiments étant presque entièrement détruits. Une enquête est en cours. E. E.

Peut-être la fin du voyage pour trente drogués suisses

BANGKOK (AP). — Une trentaine de toxicomanes suisses sont attendus en Thaïlande cette semaine afin de suivre une cure de désintoxication à la pagode bouddhiste de Tamkrabok, située dans la province de Saraburi, à 100 km au nord de Bangkok, a annoncé le secrétaire de la communauté. D'autres contingents européens suivront ultérieurement.

La pagode est dirigée par le vénérable Chamroon-panchan, à qui ses méthodes primitives de désintoxication ont valu le prix Magsaysay, en 1975.

Un nombre important de toxicomanes thaïlandais et malais ont déjà été soignés avec succès par le vénérable.

PAGE 7 :

Au Grand conseil bernois

Pour sa première journée de session, le Grand conseil bernois a voté sans discussion le décret sur les cercles électoraux.

PAGE 9 :

Automobilisme : directeur accusé

Un directeur britannique, M. J. MacDonald, vient d'être arrêté en Hollande. Il est l'objet d'une demande d'extradition de la part de la Suisse.

PAGE 15 :

L'initiative « Albatros »

Le 25 septembre, le peuple suisse devra se prononcer sur six objets et notamment sur l'initiative « Albatros » qui entend réduire de manière draconienne la pollution émise par les véhicules à moteur.

CHRONIQUES RÉGIONALES :

pages 2, 3, 5 et 7.

TOUS LES SPORTS :

pages 9 et 11.

CARNET DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV :

page 13.

INFORMATIONS SUISSES-VAUD ET FRIBOURG-

DERNIÈRE HEURE :

page 15.

LA CONGÉLATION

page 6.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 6, 10 et 12.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Les vignerons et leurs femmes n'ont pas oublié de boire de bons vins ; il est vrai qu'ils savent les apprécier mieux que quiconque. (Avispress - J.-P. Baillo)

Célébration des cent ans de la Confrérie des vigneron de Corcelles-Cormondrèche

On sait que la Confrérie des vigneron de Corcelles-Cormondrèche célèbre cette année son 100^{ème} anniversaire. Les festivités marquant ce jubilé s'étendant sur deux week-ends, la Confrérie avait invité samedi soir ses amis à un banquet qui fut apprécié par la centaine de convives parmi lesquels on releva la présence de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, du Conseil communal et des présidents de toutes les sociétés de la localité. La salle, magnifiquement décorée par des peintures illustrant la vie et le vin, avait une allure fort sympathique. Au moment des discours, M. Pierre Duckert, président du comité

d'organisation, releva les mérites de la Confrérie de même que M. Tino Guidici, président de commune, qui souhaita encore de nombreuses « corvées » à la Confrérie, non pas parce qu'il leur voulait du mal mais pour que ses membres prouvent si besoin en était encore que la solidarité entre gens de la même profession n'était pas un vain mot. Quant à M. Jacques Béguin qui a déjà rappelé les buts poursuivis par cette société, il releva ensuite l'utilité de la nouvelle loi sur la viticulture et le devoir qu'il y a de protéger le vignoble neuchâtelois. Quelle ne fut pas la surprise des invités lorsque entre la poire et le

fromage, la classe de M. Rosselet, instituteur, interpréta quelques productions en rapport direct avec la vigne. Elle se retira sous un tonnerre d'applaudissements, surtout si l'on sait que cette classe n'avait qu'une semaine pour préparer son répertoire. La soirée se termina dans un esprit fort agréable, agrémentée encore par la brillante démonstration du mariage du soleil avec la vigne, présentée artistiquement et avec son esprit coutumier par M. Alex Billetter. Les festivités ont donc commencé sous d'heureuses auspices et laissent présager une réussite certaine pour ce prochain week-end.

Les 125 ans d'une usine de Chez-le-Bart ont été fêtés sur le lac de Neuchâtel

De notre correspondant :

La Béroche, au sens propre du terme, est une région bien connue de l'ouest du canton de Neuchâtel, formée par cinq communes dont Gorgier et Saint-Aubin - Sauges sont les principales. Et, comme toute région, elle a donné son nom à ses produits, qu'ils proviennent de la terre, de l'artisanat ou de l'industrie. Comme l'origine lointaine de cette Béroche, les institutions qui en ont adopté le nom possèdent des bases solides et témoignent d'une longévité certaine, à l'exemple d'une industrie spécialisée en décolletage née à Chez-le-Bart en 1852, et qui a même trouvé moyen d'exporter son nom à Peseux...

Que de chemin parcouru depuis 1852 où Achille Lambert fondait cette entreprise dont les machines étaient mues par l'eau du ruisseau descendant du château de Gorgier en direction de Chez-le-Bart.

C'est une soixantaine d'années plus tard, en 1913, que le successeur d'Achille Lambert, M. Voisin, faisait construire une nouvelle usine à Chez-le-Bart, à l'est de la gare de Gorgier, en bordure de la voie ferrée, et lui donnait pour nom : « Béroche SA ».

Cette industrie locale, une des plus anciennes de la région, passa par des périodes allant de l'euphorie au plus profond... creux de la vague et vice versa. C'est en 1936, à la suite de difficultés financières, que le capital-actions fut repris par la FOMH, pour sauvegarder les places de travail.

En 1943, le propriétaire actuel, M. André Wyss, devint avec son père propriétaire de cette usine. Une usine qui, avec l'expansion économique et son nouveau directeur, M. Schmetz, a pris un essor considérable, à tel point qu'il fallut trouver des locaux plus spacieux pour faire face aux engagements. Et c'est l'année passée que l'usine de décolletage fut transférée à Peseux, emportant son personnel et ses machines, formant ainsi

une... colonie bérochale tout près de Neuchâtel!

C'est donc les 125 ans de cette industrie de décolletage qui viennent d'être fêtés dignement à bord de la « Ville de Neuchâtel », avec la participation du personnel et de la direction. Une manifestation pleine de bonne humeur qui a été l'occasion de resserrer les liens.

M. Jacques Lambellet présidait cette soirée passée au fil de l'eau, entre Morat et Saint-Aubin, et c'est M. André Wyss qui fit l'historique des 125 ans d'existence de Béroche SA. L'orateur marqua, par de savoureuses anecdotes, la vie mouvementée de l'entreprise.

Au cours de cette manifestation, quelques employés ont été fêtés pour 25 ans d'activité et plus au sein de l'entreprise. Il s'agit de MM. E. Ray, M. Guinand et M. Chédol. R. Ch.

Course des personnes âgées

(c) Malgré la pluie, ce dernier week-end a été marqué par d'importantes manifestations à la Béroche. Ainsi, samedi quelque 120 personnes participaient à la 26^{ème} course des aînés de la Béroche, marquant ainsi le 25^{ème} anniversaire de cette sortie annuelle destinée aux personnes du troisième âge. Cette sympathique manifestation organisée par le pasteur S. Rollier et quelques collaborateurs, s'est terminée par un repas servi aux Geneveys-sur-Coffrane, repas agrémenté par la participation du Chœur mixte de la Béroche. Le lieu de départ de cette course était le Centre scolaire des Cerisiers

La venue de 22 conseillers d'Etat

• JEUDI et vendredi 8 et 9 septembre aura lieu au Château, la conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique, sous la présidence de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur, qui arrive au terme de son mandat présidentiel.

Venus de toute la Suisse, les 22 conseillers d'Etat siégeront dans la salle du Grand conseil, dîneront au Château de Boudry et visiteront la maison de thérapie pour jeunes filles de Gorgier et le centre de pédagogie de Dombresson.

Le thème de cette assemblée « Assistance et récession » sera traité par deux conférenciers.



Quel anniversaire ! 101 ans...

• CET après-midi M^{me} Emma Hess entre dans sa 101^{ème} année. Après avoir habité le home de l'Armée du Salut, à Neuchâtel, où l'an dernier le Conseil d'Etat l'avait fêtée pour son 100^{ème} anniversaire, elle se trouve présentement à l'hôpital des Cadolles.

Rappels encore qu'en juillet passé M^{me} Fornasier, de Noiraigue, a fêté ses 100 ans elle aussi.

Neuchâtel sur les ondes dans le monde entier

• LE Service suisse des ondes courtes à Berne, qui transmet des programmes destinés aux compatriotes émigrés sur les cinq continents, organise jeudi une émission en direct consacrée à Neuchâtel.

Cette émission en direct, qui aura lieu de 13 à 13 h 30 du Musée d'histoire, et qui sera réalisée par Paul Daniel sera composée d'interviews sur des thèmes divers.

Tour à tour et pendant quelques minutes MM. Beat Arnold, archéologue, parlera du résultat des fouilles dans la baie d'Auvornier-Colombier, le professeur Jacques DuPasquier traitera du français à Neuchâtel, l'historien Jean Jelmini, conservateur du Musée d'histoire, présentera les automates Jaquet-Droz et le musée dont il s'occupe, le maître-queux Armand Montandon parlera des spécialités de la cuisine neuchâteloise et des vins du canton; enfin le directeur de l'ADEN, M. Billetter, évoquera le chef-lieu et sa célèbre Fête des vendanges.

Les intermèdes musicaux permettront aux auditeurs d'entendre la grande boîte à musique du Musée d'histoire.

MONTAGNES

La fête du Crêt-Vaillant : succès sur tous les plans

A une époque où l'individualisme supplante de plus en plus l'esprit d'équipe, les organisateurs de la fête du Crêt-Vaillant qui s'est déroulée du 2 au 4 juin derniers ont réussi à intéresser activement la grande majorité des habitants du quartier. Ils ont ainsi démontré d'une manière particulièrement convaincante qu'il était aujourd'hui encore possible de trouver des bonnes volontés prêtes à s'engager de fond dans une action de grande envergure mais limitée dans le temps.

Le nombre de personnes (plus d'une centaine) qui se sont rendues l'autre soir à la Fondation Sandoz pour prendre connaissance des comptes de cette fête et en revoir les images est la meilleure preuve de cet enthousiasme.

L'ambiance sympathique dans laquelle s'est déroulée cette soirée n'était pas le fruit du hasard mais la conséquence des amitiés qui se sont nouées ou consolidées durant la préparation et le déroulement de la manifestation. Du reste, il n'y eut pas de discours et le président du comité d'organisation, M. Pierre-Alain Maire, se limita à remercier tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche.

Sur le plan financier, comme l'a souligné M. Zwahlen, le résultat a également été très positif puisque le bénéfice réalisé dépasse 9000 fr. (recettes : 28.000 fr. ; dépenses : 19.000 fr.). Cette somme permettra la

création du « Fonds du Crêt-Vaillant » qui sera utilisé à des fins d'embellissement, de secours ou d'animation. Un premier versement de 1000 fr. a été décidé en faveur de la Fondation Sandoz, en signe de reconnaissance pour le travail très actif de sa direction, de son personnel et de ses pensionnaires durant toute la fête.

La répartition du solde sera discutée lors d'une autre séance. Une chose est d'ores et déjà certaine : chacun est prêt à organiser une nouvelle kermesse dans deux ou trois ans.

Le moment le plus attendu de la soirée était la projection des diapositives prises à l'occasion de la fête et du film tourné par M. Laurent Donzé. Ce court métrage d'une quinzaine de minutes, bien qu'étant une œuvre d'amateur, a plu par son objectivité et par ses très belles images. Fidèle reflet des différents moments de la manifestation, il constitue également un document à la gloire d'un quartier particulièrement riche en histoire. Enfin, respectant l'esprit de collégialité des organisateurs, il ne met personne en vedette, insistant davantage sur les effets de foule que sur les gros plans.

Dans ce sens, il restera le témoignage d'une fête comme la population locloise en voudrait plus souvent.

R. Cy

Un joli tour à vélo dans le canton pour le brevet des Montagnes neuchâteloises

Dimanche, par un temps gris et frais, illuminé ici et là d'un rayon de soleil bienvenu, une cinquantaine de cyclistes ont participé à la manifestation organisée dans toutes les règles de l'art par le vélo-club la « Pédale locloise ».

Ce brevet cyclosporitif des Montagnes neuchâteloises avec départ et arrivée au Locle sur une distance de 140 km comportait au total 45 km d'ascension, qui représentaient près de 1800 m de dénivellation. Le parcours était jalonné par plusieurs difficultés : La Vue-des-Alpes (1283 m), la montée à Chaumont (1133 m) par la forêt de Savagnier, le col de La Tourne (1049 m), les 5/6 du col des Etroits au-dessus de Buttes et la montée des Verrières au Cernil (Grand-Frédéric).

C'est ainsi que les cyclistes passeront dans les six districts du canton et firent une incursion dans le Jura vaudois en escaladant les Etroits et en passant par la

Vraconnaz, sur le chemin de La Côte-aux-Fées et des Verrières.

Parmi les participants on a remarqué avec plaisir la présence alerte d'une jeune cycliste du vélo-club « Vignoble » de Colombier, M^{lle} Denise Butty, qui s'est fort bien tirée de cette dure randonnée jurassienne. C'est le Club cycliste du Littoral (CCL) de Cornaux, qui par le nombre de ses représentants, a gagné pour une année la chance challenge offerte par le commerçant loclois Benito Miatto.

Une ombre au tableau : les organisateurs, qui s'étaient donné beaucoup de peine pour que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions, ont eu la désagréable surprise de constater, dimanche, la disparition de cinq flèches de signalisation disposées dans le Val-de-Travers pour jalonner le parcours ! Triste mentalité. G. Mt

La Slovaquie et le Grand-Cachot-de-Vent

De notre correspondant :
Etonnante et magique exposition au Grand-Cachot-de-Vent où la subtilité d'un art que l'on découvre avec ravissement se mêle aux vieilles pierres de la grande ferme. Mysticisme et réalité y côtoient dans une harmonie à peine troublée par le « modernisme » des pièces exposées. Un vrai rayon de soleil a pénétré dans le Grand-Cachot grâce à ces artistes slovaques qui brisent ainsi la monotonie du quotidien. Tapisseries, céramiques et émaux peuvent dérouter le spectateur par la nouveauté des formes, les assemblages ou les couleurs, mais les œuvres sont si belles qu'elles nous entraînent avec elles dans leur ironie et leurs rêves.
Les céramiques sont d'une telle

originalité qu'on conçoit aisément de quel regard nouveau les artistes veulent nous faire découvrir les pièces exposées.

Les tapisseries sont conçues dans différentes matières. Elles dénotent une largesse d'esprit et de vue, une ouverture à toutes nouveautés, que leurs auteurs agrémentent de fantaisies et de surprises.

Les émaux aux couleurs chaudes ou froides sont comme les plages de sable éclairées tantôt par le soleil, tantôt par la lune. Les formes sont simples mais elles sont interprétées avec beaucoup de goût.

Une exposition qui malheureusement se termine le 15 septembre et qu'on aurait bien voulu voir durer toujours.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, « Bilitis » (18 ans).
Eden: 18 h 30, « Sexi-girls au pair » (20 ans);
20 h 30, « L'homme qui aimait les femmes » (16 ans).
Plaza: 20 h 30, « Viol et châtiement » (18 ans).
Scala: 20 h 45, « La folle escapade » (16 ans).
ABC: 20 h 30, « Rocky » (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 233610.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Chez Jeanine: relâche.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire nautique: coquillages et faune marine.

Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.
Galerie du Manoir: œuvres de peintres, sculpteurs et graveurs.
Librairie La Plume: Jean-François Diacon.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17.
Pharmacie d'office: Guye, 13 bis avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22.10.17.

LE LOCLE

EXPOSITION
Château des Monts: musée d'horlogerie, salle Sandoz (14 à 17 h).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5 Henry-Grandjean, tél. (039) 31.22.46.

Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28; des 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

AREUSE

Collision due à un premier accident

Comme nous l'avons relaté dans notre édition d'hier, un accident s'est produit à Areuse, rue Pierre-Beau, à la hauteur de la pinte du Buisson, dimanche vers 23 h 30. Les passagers de la voiture genevoise, M. Rémy Sautter, 20 ans, de Genève, et Patrick Lichti, 20 ans également, de Genève, ont été blessés et transportés à l'hôpital des Cadolles. M. Sautter souffre d'une forte commotion et M. Lichti d'une fracture au nez et de diverses contusions. Le permis de M. Lichti a été saisi.

Peu après, un autre accident, conséquence directe du premier, s'est produit. M. P. R., de La Neuveville, faisait effectuer une marche arrière à son véhicule militaire en vue de se rendre sur un parc pour faire demi-tour. Son véhicule entra alors en collision avec la voiture conduite par M^{me} C. J., de Bevaix, qui quittait le parc pour se rendre en direction de Colombier. Dégâts.

MARIN-EPAGNIER

La kermesse de Préfargier sous la pluie

(c) La vente annuelle de Préfargier en faveur des ateliers d'ergothérapie s'est déroulée samedi par un temps des plus maussades ce qui n'a pas empêché les visiteurs d'être aussi nombreux que les années précédentes.

Les étalages avaient été disposés dans la colonnade et l'on y trouvait les fruits et les légumes produits par l'établissement, ainsi que les différents objets confectionnés par les ateliers. Dès midi, après avoir fait la queue devant les cuisines, les convives purent s'installer en plein air, à l'abri sous des bâches. Pendant le repas, une délégation de la fanfare de Saint-Blaise a joué quelques morceaux tandis que se poursuivaient jeux et tombola. Les courses en calèche et le petit train toujours très appréciés, furent éteints en raison de la pluie. Malgré le mauvais temps, la fête a été un succès.

Nouveaux réémetteurs TV dans le canton

Les PTT communiquent qu'ils mettront en service mercredi les nouveaux réémetteurs de télévision pour la première, la deuxième et la troisième chaînes d'émetteurs : aux Brenets (canaux 24 et 27) pour couvrir la localité elle-même avec le programme de la Suisse allemande (= d) et celui de la Suisse italienne (= i); et à Boudry, canal 46 avec le programme de la Suisse romande (= f), 49 (= d) et 52 (= i) pour la localité elle-même.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A propos d'«actions»

«Monsieur le rédacteur en chef, J'ai lu avec intérêt dans la FAN du 24 août le compte-rendu de votre collaborateur J.N., de la dernière séance du tribunal de police.

L'horrible mot «action» comme l'appelle votre rédacteur a déjà causé pas mal d'insomnies à beaucoup de commerçants et surtout aux petits commerçants ignorant les complications et les dédales administratifs.

Hélas, nul n'est sensé ignorer la loi et les cantons ont l'obligation d'appliquer les ukases de Berne. Seulement voilà, ces directives sont-elles appliquées dans tous les cantons d'une manière uniforme?

Quant à moi et mon expérience me l'a prouvé, je ne le pense pas. Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef...

A. MONTANDON, Neuchâtel

(Red. - Les «actions» publicitaires ne se comptant plus en Suisse romande, il convient de rappeler que dans ce sens, l'usage installe un germanisme de plus. Pourquoi ne pas parler d'«opération» ou de «campagne», de «vente spéciale», «vente-réclame», «vente à prix réduits», voire de «promotion»? Ce n'est pas le choix qui manque.)

MM. Monod et Romanens et la télévision japonaise sur le bristol de la Braderie

Aubaine pour les organisateurs de la Fête de la montre et 25^{ème} braderie de La Chaux-de-Fonds qui se déroulera les 2, 3 et 4 septembre. MM. Jean Monod et Romanens, qui se sont illustrés lors de la Fête des vigneron de Vevey ont en effet accepté de participer à cette manifestation, la plus populaire du Jura neuchâtelois.

Pour la ville, c'est donc une joie d'accueillir ces deux hôtes d'honneur d'autant plus que malgré son origine vaudoise, M. Monod, créateur des costumes de la Fête des vigneron est né et a passé toute sa jeunesse dans la

Métropole horlogère. Quant à M. Romanens, qui s'est taillé un énorme succès avec son fameux «Ranz des vaches», il participera au grand corso fleuri du dimanche après-midi sur le char intitulé «Délices du palais» représentant une fromagerie, char qui sera animé par le Jodleur-club local.

Signalons enfin qu'à l'occasion de cette fête, une des plus grandes chaînes de télévision japonaise réalisera durant trois jours une émission sur La Chaux-de-Fonds, la fête et la région du Jura neuchâtelois, émission qui verra des millions de téléspectateurs japonais.

AVIS OFFICIELS



TECHNICUM NEUCHÂTOIS
DIVISION DE LA CHAUX-DE-FONDS
Ecole de travaux féminins

Par suite de démission de la titulaire, le poste de
DIRECTRICE (TEUR)

de l'Ecole de travaux féminins est à repourvoir.
Le poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.
Ladite école:

- forme des apprenties couturières
 - dispense l'enseignement des travaux à l'aiguille aux élèves des écoles primaire et secondaire
 - prépare des adolescentes aux professions paramédicales et sociales (cours de deux ans, niveau secondaire supérieur)
 - prépare des candidates au brevet de maîtresse de travaux à l'aiguille
 - organise des cours pour adultes
- La formation et les connaissances de la titulaire doivent lui permettre d'animer et de contrôler ces divers enseignements.
- Titre requis:** licence, brevet pour l'enseignement ou formation équivalente.
- Exigences particulières:** personnalité dynamique, sens des contacts humains, capacités d'organisation et d'administration, expérience de l'enseignement souhaitée.
- Obligations et traitement légaux.**
- Entrée en fonction:** fin octobre ou date à convenir.
- Formalités à remplir jusqu'au 10 septembre 1977:**

1. Adresser les offres, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtois, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds.
 2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement technique et professionnel, département de l'Instruction publique, Château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel. Tous renseignements seront donnés par M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtois, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds.
- La Commission
040843 Z



A vendre,
à Saint-Aubin,
IMMEUBLE
avec grands
locaux,
pouvant servir à:
artisan,
commerçant.
0393031

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

Particulier
cherche

parcelle

(environ) 700-900 m²,
si possible équipée.
Région OUEST DE
NEUCHÂTEL.

Adresser offres écrites
à BF 1844 au bureau
du journal. 0376441

A vendre
à Clarens-Montreux

**très joli
studio**

avec vue sur le lac.
Fr. 55.000.—. Pour
traiter Fr. 15.000.—.

Tél. (026) 2 28 52
(heures de bureau).
0414441

A VENDRE À PESEUX

**villa
mitoyenne**

quartier tranquille, vue
sur le lac.

Tél. 31 78 24. 0369051



A vendre
à Marin
**petit
locatif**
de construction
récente, bien situé.
Rendement
environ 8%.
0392981

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A vendre à CRESSIER (NE)

VILLA

5 pièces, vue.
Prix intéressant.

Offres sous chiffres JN 1852 au
bureau du journal. 0414991

A vendre,
à l'ouest de Cormondrèche,
magnifiques parcelles de

TERRAIN

pour villas.

Tél. (038) 25 87 45. 0344881

A vendre
maison style chalet

hauts de Vaumarcus.
Vue magnifique. Grand living avec
cheminée.

Ecrire sous chiffres IM 1851 au
bureau du journal. 0415001

DEMANDES A LOUER

PERSONNE DE TOUTE CONFIANCE,

très qualifiée, cherche à reprendre

**MAISON
DE CONVALESCENCE**

ou de retraite pour personnes âgées,
en gérance libre.

Faire offres sous chiffres C 902064-18
à Publicitas,
1211 Genève 3. 041670 H

Pour le 1^{er} décembre,
je cherche à louer à

**Corcelles,
Cormondrèche**

appartement 3 pièces,
si possible avec
garage.

Adresser offres écrites
à CG 1845 au bureau
du journal. 037646 H

Baux à loyer
au bureau du journal

A LOUER

**A louer à NEUCHÂTEL
STUDIO MEUBLÉ**

plein centre, dans immeuble com-
mercial.
Tranquillité absolue, vue sur le lac.
Mobilier neuf, cuisine équipée (avec
cuisinière et frigo). Salle de bains
avec douche.

Tél. (038) 25 75 05, interne 12, heures
de bureau (sauf le samedi). 041682 G

Cherche à louer entre Neuchâtel et
Saint-Aubin appartement moderne

4-5 pièces

Situation tranquille, ensoleillée avec
vue.

Entrée mars 1978 ou date à convenir.

Adresser offres écrites à LP 1854 au
bureau du journal. 036946 H



chaque mercredi dans
les flashes publicitaires
de - 19 35 heures
- 19 55 heures

Prix d'action valable dès le 30.8.77

SUPER-DISCOUNT

DENNER

Cigarettes COLT
de Finlande Le la car-
paquet touche
● Colt Regular 1.- 9.90
● Colt Long Size 1.10 10.90
● Colt Menthol 1.10 10.90
● Colt De Luxe 1.20 11.90
ne dépendant pas d'un carton - donc si avantageux

Baisse

Sirop de framboises

ancien 3.10

1 litre

maintenant 2.85
+ dépôt - 50

**Merlot
del
Ticino**

Cantina
Sociale,
Mendrisio 1975 7 dl



au lieu de **5.80**
5.-

Gratin Lasagne

prêt à mettre au four

au lieu de **3.90**

**seule-
ment 3.10**



prêt à mettre au four

au lieu de **3.60**

**seule-
ment 2.95**

**RYVITA
Pain croustillant**

- délicatesse
- seigle

au lieu de 100 g

-.80

seulement -.60

Fa

**déodorant
atomiseur**
la nouveau vaporisateur
à pompe sans gaz
propulseur

au lieu de **4.95**

seulement 4.20

**Bénédictin
Moutarde
à l'ancienne**



au lieu de **1.90**

seulement 1.30

**D-Rouleau
de biscuits**



au lieu de **1.70**

seulement 1.35

PEPSODENT

Dentifrice

125 g

au lieu de **2.90**

seulement 2.40

AMBRA

Produit spécial
pour toutes
les fibres
modernes et
pour la laine

1420 g

au lieu de **7.90**
seulement 6.40

DENNER
toujours le plus
avantageux!

Café Elite Café en grains 250 g **5.10**

D-Gold 100 g **5.-**

Extrait de café 100% pur lyophilisé, soluble.

5.50 - sans caféine

FLORALP Crème à café stérilisée 2 dl **1.-**

MILFORD Thé Ceylon-Assam 20 sachets **-.95**

MORNY Arôme liquide 125 g **1.30**

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

AUVERNIER

à louer pour le 31 décembre 1977,
au centre, belle

MAISON ANCIENNE

modernisée, de 5 CHAMBRES
tout confort. 040884 G

A louer, à deux minutes de la gare de
Neuchâtel, aux Sablons, en face de
Denner, dans immeuble commercial
moderne, lift,

BEAUX LOCAUX

environ 100 m², très bien éclairés et
chauffés, vestiaire et dépendances,
pour petite industrie propre ou
bureaux.

Tél. 25 61 31 (heures de bureau). 041260 G

LE LANDERON
A louer pour le 1^{er} novembre 1977

**appartement
de 2 1/2 pièces
à Fr. 427.—**

**appartement
de 3 1/2 pièces
à Fr. 528.—**

tout compris
- Magnifique vue sur le lac
- Situation tranquille et très ensoleillée
- Compartiment de surgélation.

Pour renseignements, adressez-
vous à la gérance: tél. (031) 22 02 55.
041160 G

Areuse

A louer pour fin septembre, dans
quartier tranquille et à proximité du
tram,

appartement de 3 1/2 pièces

avec tout confort.
Fr. 365.— + charges.
Tél. (038) 24 67 41. 040800 G

Etude Jacques RIBAUD
avocat et notaire
NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41
NEUCHÂTEL à louer tout de suite ou
pour date à convenir

Poteaux 3

studio, laboratoire non agencé.
Fr. 275.— charges comprises.

Brévards 9

studio meublé, cuisine agencée et
douche. Fr. 190.— charges compri-
ses.

Brévards 5

3 pièces, cuisine et salle de bains
modernisées. Fr. 310.— + charges.

Parcs 87

3 pièces. Fr. 350.— + charges.

Cassardes 34

2 pièces, cuisine agencée. Fr. 405.—
+ charges.

Draizes 44

2 pièces meublées. Fr. 460.—
charges comprises.

Gibraltar 20

4 pièces. Fr. 370.— + charges.
040799 G

Boudry
A louer près du centre
3 1/2 pièces
Fr. 390.— + charges. Grand confort:
balcon, tapis tendus, cuisine agencée
et place de parc comprises.

Tél. (038) 24 67 41. 040801 G

A louer à Hauterive
appartement-terrasse
6 1/2 pièces 200 m²,
terrasse 135 m²

cuisine moderne entièrement agen-
cée, machine à laver la vaisselle, vue
imprenable sur la baie de Saint-
Blaise, le lac et les Alpes. 041418 G

REGIMMOBSA.
Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

A louer pour date à convenir
APPARTEMENTS
loyers mensuels
avec charges comprises

BOUDRY, fbg Ph.-Suchard 30
1 1/2 pièce - dès Fr. 310.—
2 1/2 pièces - dès Fr. 346.—
3 1/2 pièces - dès Fr. 482.—
Pour visiter: M^{me} Gatschet,
tél. 42 37 57

BOUDRY, rue des Cèdres 8-10
3 1/2 pièces - Fr. 539.—
Pour visiter: M^{me} Schneider
tél. 42 34 06

COLOMBIER,
rue de la Colline 1/3-5-7/9
un studio Fr. 198.—
2 1/2 pièces - dès Fr. 363.—
3 1/2 pièces - dès Fr. 474.—
Pour visiter: M^{me} G. Lagnaz
tél. 41 26 18

MARIN, route du Perrelet 1-3 / 5-7
2 1/2 pièces - Fr. 485.—
3 1/2 pièces - Fr. 593.—
Pour visiter:
M. Jaunin, tél. 33 52 39
Pour traiter: Etude Cartier
rue du Concert 6 - Neuchâtel
Tél. 25 12 55. 037494 G

ÉTUDE WAVRE, notaires
Tél. 25 10 64

RUE FLEURY, immédiatement ou
date à convenir

**appartement
de 3 chambres**

cuisine, W.-C., dépendances. Chauff-
fage central général.
Loyer Fr. 250.—, charges comprises.
040979 G

(Lire la suite des annonces classées en page 9)

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfarth
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par
téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45
à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est ouverte
du dimanche
au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction
répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Les avis de naissance et les avis mortuaires,
sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures;
dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peu-
vent être glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le
passage.

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures
peuvent paraître le surlendemain. Pour le
numéro du lundi les annonces doivent par-
venir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heu-
res; pour le numéro du mardi les annonces
doivent parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 15 heures.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La paroisse de Buttes a pris congé de son pasteur après cinq ans de ministère

De notre correspondant :
Dimanche matin, la paroisse de Buttes a pris officiellement congé de son pasteur, M^{lle} Françoise Domon, qui exerçait son ministère depuis cinq ans. Une belle assemblée s'est réunie au temple pour cette occasion. Le sanctuaire était fleuri. M^{lle} Domon a sa prédication sur la confiance, disant que par expérience, elle avait remis son destin entre les mains de Dieu, qui lui a toujours répondu.

La partie musicale, violon, trompette et orgue, fut assurée par la famille Urech, de La Chaux-de-Fonds, et M. Francis Pluquet prononça la prière d'intercession. M. Marcel Gruber, vice-président du collège des an-

ciens, a exprimé sa reconnaissance à M^{lle} Domon pour les messages de paix et de sérénité qu'elle a apportés dans la paroisse.

A l'issue du culte, les participants se sont retrouvés à la salle de paroisse où des fleurs ont été remises à M^{lle} Domon et à M^{lle} Jacottet, qui a été monitrice de l'école du dimanche. A cette partie plus intime prenaient part le pasteur Willemin, de Travers, qui représentait ses collègues du Vallon.

M^{lle} Domon a annoncé, en quittant Buttes, qu'elle avait été nommée pasteur à Court, dans le Jura bernois. L'intérim sera assuré à partir du 1^{er} septembre par M. Maurice Raymond, tant à Buttes qu'à Saint-Sulpice, après le départ du pasteur

Attinger dans cette dernière commune.

Autrefois, les paroisses de Buttes et de Saint-Sulpice avaient un statut spécial. Les pasteurs accomplissaient leur office à Buttes et à Saint-Sulpice en même temps, et ce jusqu'en 1835, date à laquelle la paroisse de Buttes devint autonome.

Avec l'arrivée du pasteur Raymond, on va reprendre cette ancienne coutume. Mais l'une et l'autre des deux paroisses garderont leur entière liberté tout en collaborant étroitement. Le pasteur Raymond travaillera aussi avec le pasteur de Fleurier. Ainsi, il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil.
G. D.

Au tribunal de police de district Invité à manger, il vole l'argent de son hôtesse, puis lui offre... des roses

De notre correspondant :
Composé de M. Philippe Favarger, président, et de M^{lle} Chantal Delachaux, commis au greffe, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier une longue audience à Môtiers. Propriétaire d'une forêt au-dessus de Travers, A. P., de Buttes, avait obtenu l'autorisation de faire faire une coupe de bois.

Il confia ce travail à G. H., des Côtes-sur-Les-Verrières, qui avait promis que tout serait terminé fin avril de cette année. Or, par suite d'un accident, G. H. ne put pas tenir les délais. Mieux que cela, il les dépassa largement. Il ne demanda pas une prorogation pour terminer la coupe après le 31 mai, date limite et il ne fit aucune démarche auprès de A. P. pour que celui-ci entreprenne aussi des démarches.

L'un et l'autre étaient accusés d'infraction à la loi forestière. Ils avaient reconnu les faits et le procureur général demandait contre chacun d'entre eux l'application d'une amende de 500 francs. M. L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts, a estimé que c'était une amende globale de 500 fr. qui avait été proposée par ses services, sans tenir compte des circonstances atténuantes éventuelles. Quant à A. P., il a demandé la clémence du tribunal d'abord pour le bûcheron et ensuite pour lui-même. Le jugement sera rendu lundi prochain.

IVRESSE AU VOLANT

Le 9 juillet vers 23 h, un habitant de Couvet parqua sa voiture rue Emer-de-Vattel. Le lendemain matin, quand il voulut se mettre au volant il constata qu'elle avait été endommagée. On trouva sur le véhicule des écaïles de peinture bleu clair. A la suite d'une enquête menée par la police, il s'avéra que pendant la nuit, P.-A. B., des Oeillons-sur-Noiraigue, se trouvait précisément à Couvet et que sa voiture était aussi bleu clair.

Interrogé, il avoua qu'il avait été l'auteur de cet accrochage et que s'il ne s'était pas annoncé à la police, c'est parce qu'il craignait de se faire saisir son permis, car il se déclara « pris de boisson ». Il fut alors renvoyé devant le juge pour ivresse au volant, perte de maîtrise et délit de fuite. Lors des débats, il contesta l'ivresse au volant.

Quant il a fait des aveux, dira le gendarme, je suis persuadé qu'il disait la vérité. Car s'il l'avait voulu nous berner, il aurait pu prétendre qu'il n'avait rien bu du tout et nous n'avions plus de possibilité de contrôler. Les renseignements obtenus sur le prévenu sont bons du point de vue professionnel, mais le juge lui a dit qu'il n'aimait pas les gens qui voulaient jouer au plus fin. Finalement, toutes les préventions ont été retenues contre P.-A. B., qui a été éclopé de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, de 200 francs d'amende et de 138 fr. de frais.

UN HÔTE SE FAIT VOLEUR

Le 31 mai dernier, une habitante de Fleurier célébrait son anniversaire. Elle trouva dans un café M. T. et son amie. Le trio but l'apéritif, puis la Fleurisane invita M. T. et sa compagne à manger chez elle. Pendant que les deux femmes étaient à la cuisine, M. T. subtilisa à son hôtesse 100 fr. qui se trouvaient dans un porte-monnaie au salon. Deux jours après, M. T. envoyait à celle qu'il avait volée des... roses.

L'enquête permit d'établir assez rapidement que M. T. était l'auteur du délit et il a reconnu les faits. Actuellement détenu, M. T. a été condamné à 25 jours d'emprisonnement sans sursis, et à 48 fr. de frais. Comme il est récidiviste du vol, le président l'a averti que s'il continuait, il risquait un interménagement administratif.

LES CHANDELIERS

Une ancienne tenancière d'hôtel, à Couvet, avait vendu à un commerçant une salle à manger. Des hommes, employés du commerçant, furent chargés de faire le transport. Sur la liste ne figuraient pas deux chandeliers anciens en bronze, de style vénitien. Ils disparurent. A la suite d'une plainte de l'hôtelière, F. M., de Peseux, fut accusé de vol.

« Bien sûr que j'ai eu ces chandeliers, c'est même celle qui m'accuse qui m'a dit de les ramasser... Et de fait, la plaignante avait retiré sa plainte entre-temps, affirmant qu'il s'agissait d'un malentendu. La thèse de F. M. qui trouva l'histoire un peu saumâtre, fut corroborée par un camarade de travail, si bien qu'il a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

VAUD

50.000 visiteurs au château de Grandson

Le château de Grandson, la plus grande forteresse féodale du pays de Vaud, qui abrite l'Institut suisse des armes anciennes et un musée de l'automobile, a reçu mercredi plus de 50.000 visiteurs. Il s'agit plus précisément d'une famille de touristes français, M. et M^{me} Antoine Gaetan, de Saint-Raphaël. (ATS).

PAYERNE

Deux démissions à l'état civil

(c) L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Payerne, ainsi que son suppléant, ont donné leur démission pour la fin de l'année en cours. M. René Pasteur avait été nommé suppléant en 1947. En 1967, il était nommé officier de l'état civil, en remplacement de M. Raoul Pigeon, décédé. Quant à M. Constant Pittet, suppléant, il était en fonction depuis le début de 1971.

Ces démissions pourraient être en relation avec le nouveau droit de filiation (très compliqué) voté par les Chambres fédérales, devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1978. On se souvient que le référendum lancé contre le nouveau droit de filiation avait échoué de justesse.

Il est intéressant de relever que depuis l'entrée en vigueur de l'état civil laïc, en 1876, il n'y a eu, à Payerne, que quatre « pétabossons », c'est-à-dire : M. Louis Mather-Rapin ; M. Albert Mather-Jomini, fils du précédent ; M. Raoul Pigeon (1947-1967) ; M. René Pasteur (1967-1977).

Assemblée à Couvet de la Société d'émulation Art, littérature, théâtre et musique pour 1977/1978

De l'un de nos correspondants :
A la veille de la saison artistique-culturelle 1977-1978, le comité de la Société d'émulation du Val-de-Travers a siégé sous la présidence de M. Claude-Gilbert Bourquin, de Couvet, afin d'élaborer le programme de ces prochains mois. Il a d'abord décidé de collaborer une nouvelle fois avec le service culturel Migros à l'organisation d'un cycle de six conférences-projections proposées par « Connaissance du monde ». Entre septembre 1977 et mars 1978, les sujets suivants seront traités : l'Indonésie, par Claude Janel; les Kurdes, par Emmanuel

Braquet; la Mer Rouge, par Jean Foucher-Créteau; le Colorado, par Jean-Claude Berrier; du Sénégal aux Amériques, par Jean Mazel, et la Provence, par Samivel.

Respectueux d'une tradition désormais bien établie au Vallon, il a inscrit une pièce gaie à l'affiche de la soirée du deuxième samedi de janvier; les interprètes de ce spectacle, soit les Artistes associés de Lausanne, reviendront en février avec une autre œuvre vaudevillesque : « Monsieur chasse », de Georges Feydeau. Et le théâtre devrait encore être illustré par l'excellent mélodrame de Luigi Pirandello : « Six personnages en quête d'auteur », monté et joué par Sacha Pitoëff au côté de Renée Faure.

Avant la trêve de fin d'année, la Société d'émulation prévoit le tour de chant d'un des plus prestigieux artistes canadiens actuels : Félix Leclerc, alors en tournée à travers l'Europe. Quant à l'ouverture de la saison 1977-1978, elle pourrait déjà avoir lieu fin septembre avec un spectacle haut en couleur et en musique, donné par les ballets de la Martinique, vedettes du Comptoir suisse de Lausanne. Nous en reparlerons en temps voulu.

Le comité a également accordé son plein appui aux Jeunesses musicales du Val-de-Travers qui, en quelque sorte, ont pris le relais de la Société d'émulation en matière d'organisation de concerts et de récitals. Invité à la dernière séance, M. Dominique Comment, président des JM, a présenté l'ébauche du programme de l'hiver prochain. On devrait y trouver un ensemble de jazz, un pianiste, un chœur, un trio instrumental, voire un trompettiste de renommée internationale...

Par le biais de la Société d'émulation, le Val-de-Travers s'associera, le printemps prochain, aux manifestations préparées à l'occasion du bicentenaire de la mort de Jean-Jacques

Rousseau qui, on le sait, a séjourné à Môtiers de 1762 à 1765. Vraisemblablement, l'opéra écrit par l'auteur des « Rêveries » sous le titre « Le Devin du village », sera interprété au Vallon entre le 15 mai et le 15 juin.

Enfin, les responsables de la Société d'émulation ont pris la décision de mettre sur pied en automne 1978 — sans doute durant la seconde quinzaine d'octobre — une nouvelle édition de l'ARC, autrement dit une nouvelle exposition d'artisanat romand. Un comité d'organisation élargi, notamment grâce à la collaboration promise de la section « Jolimont » du Club jurassien et de la société des Samaritains de Couvet, sera constitué dès que possible.

Un premier projet prévoit trois facettes à cette exposition connue bien au-delà des limites régionales : en plus des artisans eux-mêmes et de leurs produits finis, l'ARC 1978 pourrait accueillir un nouvel hôte d'honneur (on parle éventuellement de l'art du cristal) et présenter un certain nombre d'artisans au travail dans un local d'animation qui intéresserait non seulement les visiteurs habituels, mais aussi les élèves des écoles du district et même d'ailleurs.

TRÂVERS

Auto contre moto : un blessé

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. J.-P. A., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route cantonale N° 10 de Couvet à Travers. Peu avant le passage supérieur du RVT, à Travers, sa voiture entra en collision avec la moto conduite par M. Michel Jampen, 20 ans, de Travers, qui circulait dans le même sens et avait ralenti pour bifurquer à gauche en direction de la Combe-Bailod. Blessé, le motocycliste a été transporté par ambulance à l'hôpital de Couvet.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Un grand éclat de rire...

Alors que le travail a repris depuis longtemps et que la détente des vacances a fait place aux soucis quotidiens, alors que le mauvais temps persistant commence à laisser pas mal de gens, ce poney, pris au Val-de-Ruz, ne semble pas s'inquiéter outre mesure. Il veut sans doute nous faire comprendre qu'il ne faut pas trop s'en faire parce que le soleil fait la fine bouche en cet été 1977.

Il est en effet bon quelquefois de se souvenir que la nature suit son cours... Un grand éclat de rire; rien de tel! Suivez l'exemple...



Faites comme lui ! (Avispress Schneider)

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

RESA

recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés

RESA
RECouvreMENTS SA

16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49
002217 A

Machines à laver linge et vaisselle

Appareils neufs avec légers défauts d'exposition, cédés avec jusqu'à 50% de rabais. Garantie d'usine. Installation gratuite par nos monteurs.

Réparations toutes marques.

Dacoco
S.A.

Le Locle (039) 31 68 49
Travers (038) 63 20 50
Lausanne, rue du Tunnel 3 - Permanence: tél. 23 52 28. 35919 B

Baux à loyer au bureau du journal

Rhonewerke AG Ernen

4 1/2 %

Emprunt 1977-91 de fr. 60 000 000

Le produit est destiné à consolider les obligations à moyen terme de la société, provenant essentiellement de l'achat de centrales et installations électriques acquises à la fin de 1976.

Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 valeur nominale. Coupons annuels au 15 septembre.

14 ans au maximum; avec faculté pour la Société de rembourser l'emprunt par anticipation dès 1987 avec primes dégressives.

aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.

100%.

Délai de souscription: **du 30 août au 5 septembre 1977, à midi.**

No de valeur: 118 434

Des prospectus et des bulletins de souscriptions sont à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Pictet & Cie

Union de Banques Suisses

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
Banque Cantonale du Valais

Citerne hors service

Problème? résolu avec

protektat T 12

- une nouvelle citerne dans l'ancienne
- pas de travaux de terrassement
- pas de corrosions
- pour toutes zones (A, B, C)

Räss

- économique
- paroi double
- statiquement insurpassable
- pose enterrée
- pour toutes zones

- tous travaux d'adaptation aux prescriptions

VAIAG
SA de protection de citernes

bureau technique
1530 Payerne, rue Boverie 41, ☎ 037 6115 46

agence service
1018 Lausanne, rue des Jardins 7, ☎ 021 36 80 56

Domicilié à Travers, instituteur à Couvet, S. G. avait été condamné à 200 fr. d'amende parce qu'il refusait de se soumettre à un examen dans le cadre du dépistage de la tuberculose. Il avait reçu l'ordre de passer ces examens de dépistage jusqu'au 15 juin dernier et différentes possibilités lui étaient laissées pour se mettre en ordre. Or, il ne l'a pas fait, en arguant toujours de la même ritournelle: « Je refuse de me soumettre tant qu'on ne me donnera pas la garantie que cela est inoffensif. Cette garantie, le médecin cantonal ne peut pas la donner au point de vue strictement scientifique, mais il a essayé, une fois de plus, de faire comprendre à S. G. que le danger était absolument nul.

Le président, pour sa part, a relevé que pour un instituteur qui enseigne des principes civiques aux enfants, il est curieux qu'il ne veuille pas lui-même respecter les lois d'une République qui le paie.

UN MARCHANDAGE INACCEPTABLE

Représentant le ministère public, Le D' Bize, médecin cantonal a qualifié l'attitude de S. G. d'inexcusable, car elle pourrait avoir de graves conséquences sur les enfants, le corps enseignant étant particulièrement vulnérable à la tuberculose.

« Vous ergotez, dira le D' Bize, et l'image que vous donnez de vous n'est pas bien conforme à votre qualité de membre de l'église de Dieu.

N'ayant demandé que cette fameuse garantie, S. G. s'est entendu répondre par le D' Bize qu'il ne voulait pas entrer dans un tel marchandage. Finalement, coupable d'infraction aux dispositions sur la lutte contre la tuberculose, S. G. paiera une amende de 300 fr. et 44 fr. de frais. L'amende sera radiée dans un an s'il n'y a pas récidive.
G. D.

FLEURIER

Enquête difficile

(sp) Selon des renseignements obtenus hier, il semble que l'enquête sera difficile pour établir les circonstances dans lesquelles s'est produit dimanche matin l'incendie qui, rue de la Citadelle, à Fleurier, a détruit l'ancienne ferme de M. Frédy Erb.

Un pasteur fleurisan à La Brévine

(sp) Un Fleurisan, M. Francis Tuller, après avoir exercé pendant plusieurs années la profession d'instituteur dans différentes écoles de la région, avait entrepris des études de théologie à l'université de Neuchâtel. Consacré au saint ministère, il sera installé le 11 septembre prochain à la tête de la paroisse réformée de La Brévine.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Carrie au bal du diable ».

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.

Couvet, le Hawaii: ouvert dès 20 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, telex 35 280.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS MORTUAIRES

Le H. C. Noiraigue a le regret de faire part du décès de

Madame Walther RUEDI

mère de Madame André Hotz, membre d'honneur de la société, et grand-maman d'Alain et Claude Hotz, anciens joueurs du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 038180 M

AVIS DIVERS

Le Garage Claude Hotz

sera fermé

cat après-midi pour cause de deuil

040529 T

Marché d'automne Fleurier

Samedi 3 septembre

De l'ambiance... Vous le verrez vous-même!

041580 A

A LOUER

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

CRESSIER

appartements de
2, 3 et 3½ chambres

tout confort. Frigo. Tapis tendus.
Ascenseur. Balcon. Places de parc.
Immédiatement ou date à convenir.

041070 G

APPARTEMENTS

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, loyer mensuel charges comprises:

BOUDRY

Chemin des Addoz
2 pièces dès Fr. 348.—
3 pièces dès Fr. 420.—
4 pièces dès Fr. 519.—

COLOMBIER

Chemin des Saules 15
4 pièces Fr. 650.—
Rue du Sentier 19a
2½ pièces Fr. 497.—
3½ pièces Fr. 579.—
1 garage Fr. 70.—

NEUCHÂTEL

Rue de Grise-Pierre 5
2 pièces dès Fr. 397.—
3 pièces dès Fr. 469.—
Rue de Grise-Pierre 26-28
2 pièces dès Fr. 384.—
3 pièces dès Fr. 503.—
1 place de parc Fr. 15.—
Ch. de la Caille 78
3 pièces dès Fr. 532.—

Rue F.-C.-de-Marval 20
4 pièces Fr. 511.—

Rue du Roc 15
2 pièces dès Fr. 338.—

Rue du Suchiez 18-20
3 pièces dès Fr. 494.—

Rue des Vignolants
2 pièces dès Fr. 292.—
2 pièces dès Fr. 367.—
3½ pièces dès Fr. 495.—
4½ pièces dès Fr. 545.—

HAUTERIVE (port)

2 pièces dès Fr. 420.—
3 pièces dès Fr. 580.—

MARIN

Prairie 2
3 pièces Fr. 460.—
avec service de conciergerie.

Fiduciaire Leuba & Schwarz
bdg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71

038493 G

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

BOUDRY, rue Louis-Favre, immédia-
tement ou à convenir

studios meublés

Confort; loyers dès Fr. 190.—,
charges comprises.

041067 G

3 pièces HLM

A louer chemin de Serroue,
Fr. 273.—, chauffage compris.
Revenu Fr. 22.000.— + Fr. 2000.—
par enfant.

S'adresser Etude Cartier,
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55, le matin.

041675 G

A louer chemin des Saules,
Colombier,
tout de suite ou à convenir:

2 pièces

confort.

Pour visiter: tél. 41 16 04.
Pour traiter: Etude Cartier.
Tél. 25 12 55, le matin.

041677 G

NEUCHÂTEL

A louer

Rue des Saars 2

Chambres dès Fr. 181.—
+ charges Fr. 40.—

Rue des Battieux-Perrière

3 pièces Fr. 432.—
+ charges Fr. 63.—

Rue de Champréveyres 7

ATTIQUE de 5½ pièces
Fr. 1011.—
+ charges comprises

Les appartements sont situés dans un
cadre de verdure, très ensoleillé avec
balcon; vue sur le lac et les Alpes.

Place de jeux pour enfants.
Garage - parking
Pour tous renseignements:

La Bâloise
Assurances

Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16
039285 G

A louer à Chézard (Val-de-Ruz)

appartements

de 4 pièces, tout confort,
Fr. 348.— et 387.— + charges.

Fiduciaire Jean-Pierre Erard,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

041684 G

A louer, en plein centre, pour le
24 janvier 1978

4 locaux, W.-C.

Convientraient particulièrement à
cabinet médical ou bureaux.
Prix: Fr. 530.— par mois.

Adresser offres sous chiffres EI 1847
au bureau du journal.

041590 G

A louer, rue des Sablons 45,
Neuchâtel

beau 1 pièce

tout confort, cuisine équipée, salle de
bains, balcon. Libre dès le 1^{er} octobre.

S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

041584 G

Etude Clerc, notaires
2, rue Poutalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 septembre,
au Tertre,

petite maison

composée de 2 pièces, cuisine et
dépendance. Jardin.
Le locataire devra assumer un
service de conciergerie.
Loyer mensuel: Fr. 165.—

041398 G

A LOUER, RUE DE NEUCHÂTEL 16,
À PESEUX dès le 1^{er} octobre ou pour date à
convenir

un appartement de 5½ pièces

au 5^{me} étage, de conception moderne,
avec cuisine entièrement agencée, grande
loggia, salle de bains et W.-C. séparés, vue
magnifique, grande place de jeux à proxi-
mité. Loyer: Fr. 705.— + 105.— charges.

S'adresser à:
VON ARX S.A. PESEUX,
rue de Neuchâtel 17, 2034 Pesieux.
Tél. (038) 31 29 35.

041368 G

DOMBRESSON

Atelier/bureau/exposition

65 m², à louer ou à vendre;

appartement de 3 pièces

libre, dans le même immeuble.

Tél. (038) 53 16 35

041478 G

AUVERNIER

Route des Gravières 28

A louer bel

appartement de 4 pièces

avec balcon, cuisine aménagée,
machine à laver la vaisselle.
Prix: Fr. 720.—, charges comprises.
Libre dès le 1^{er} octobre 1977.
FIDIMMOBIL S.A.

041046 G

Cornaux

Prix exceptionnel!

4 pièces

Fr. 370.— + charges, avec grand
balcon.

Tél. (038) 24 67 41.

040802 G

ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES
Tél. 25 10 64

BOUDRY, rue Louis-Favre,
immédiatement ou à convenir,

appartements de
1, 2 et 3 chambres

Confort. Loyers dès Fr. 162.—,
charges comprises.

041069 G

A louer à Marin

3½ pièces mansardé

neuf, tout confort. Situé au centre du
village, vue sur le lac. Nouveaux prix.
Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71.

035032 G

A louer à Cormondèche, dans villa,

appartement de 2 pièces

Cuisinette équipée;
une place de parc.
Entrée en jouissance
30 septembre ou à convenir.
Loyer mensuel: Fr. 450.—, charges
comprises.

Tél. 25 30 23.

041672 G

A louer, Bevaix, Vy-d'Etra 9-11,
tout de suite ou à convenir,

3 pièces

Fr. 389.—, charges comprises.

4 pièces

Fr. 460.— charges comprises.

Pour visiter: tél. 46 15 91.
Pour traiter: Etude Cartier,
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55, le matin.

041676 G

A louer rue des Berthoudes
(sous la Coudeur)

magnifique studio

non meublé, balcon, vue imprenable,
cuisine équipée, tapis tendus, ascen-
seur.
Entrée en jouissance 31 octobre.
Loyer: Fr. 330.—, charges
comprises.

Tél. 25 30 23.

041673 G

A louer à CORCELLES

studio meublé

1 chambre, cuisine agencée, bains-
toilettes, cave.
Fr. 245.—, tout compris; tout de suite
ou 24 septembre 1977.

Tél. (038) 31 16 76.

036891 G

A louer
rue des Sablons 43, Neuchâtel,

garages

Libres dès le 1^{er} septembre.

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. 21 11 71.

039073 G

A louer près du centre (Evoles)

un appartement
de 5 pièces

Conditions à discuter.

Tél. 25 02 04.

041448 G

A louer au centre de la ville
magnifique

studio

meublé. Entrée en jouissance:
30 septembre.

Tél. 25 30 23.

041671 G

A louer Pierre-de-Vinglé 18,

grand studio

1 chambre, bains-W.-C. Possibilité de
cuisiner.

S'adresser Etude Cartier,
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55, le matin.

041674 G

A louer à Hauterive, dans immeuble
neuf, pour le 1^{er} novembre 1977,

APPARTEMENT 2 pièces

Situation tranquille, en dehors de la
circulation, à proximité des trans-
ports publics. Loyer mensuel
Fr. 240.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard,
Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

040889 G

A louer à Boudry,
pour date à convenir,
splendide

2½ pièces

70 m²

Fr. 380.—
+ charges

Grand hall, coin à
manger, cuisine
agencée et habitable,
balcon.

Tél. (038) 24 59 59
ou 42 20 91.

041103 G



A louer,
est de Neuchâtel,

studios
meublés

tout confort, balcon.

039310 G

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulou 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

041451 G

Le Landeron

A louer tout de suite

un studio

1 chambre + cuisine, W.-C., douche
commune. Fr. 194.—, charges com-
prises.

Tél. (038) 51 13 78.

041521 G

A louer, chemin des Brandards, tout
de suite ou pour date à convenir,

beaux appartements

avec balcon et cuisine agencée:
3 pièces, 2^{me} étage: Fr. 500.—
+ charges.

3 pièces, rez nord, avec jardin:
Fr. 450.— + charges.

4 pièces, rez sud, avec jardin:
Fr. 625.— + charges.

Téléphone: Etude P.-A. L'Epée,
Cassarade 34, tél. 24 60 51.

041369 G

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons
pour notre Division technique une

SECRÉTAIRE
À MI-TEMPS

(après-midi)

de langue maternelle allemande, ayant de
bonnes notions d'anglais et de français.

Notre future collaboratrice devra être
capable d'organiser son travail d'une
manière indépendante, avoir le sens de la
collaboration et connaître les travaux habi-
tuellement liés à la bonne marche d'un
secrétariat. Une certaine expérience
professionnelle est dans ce sens absolu-
ment indispensable.

Les personnes intéressées sont priées
d'envoyer leurs offres accompagnées des
documents usuels aux FABRIQUES DE
TABAC RÉUNIES SA, service de recrute-
ment, 2003 NEUCHÂTEL.

041679 G

Nous cherchons

— pour l'entretien et la réparation de
nos décolleteuses
— pour la création d'outillage et
d'appareils

un mécanicien
de précision

— Salaire à discuter
— Caisse de retraite

Faire offre à CODEC S.A. Décolletage,
2056 DOMBRESSON.
Tél. (038) 53 31 45.

041497 G

On demande

personnel
féminin

en atelier (demi-
journée) pour collages
des spiraux.

Tél. 25 45 71.

041515 G

Maculature en vente
au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

UNION
CARBIDE

PERSONNEL
MASCULIN

Afin de faire face aux impératifs de notre expansion et pour
compléter nos différentes équipes de production nous
sommes encore à la recherche de personnel masculin.

Nous pensons à des personnes ayant des notions de base
en mécanique et éventuellement de l'expérience sur les
machines automatiques. Une formation complète est assu-
rée par nos soins.

Nous offrons des postes stables et intéressants présentant
de réelles possibilités d'avenir ainsi que des prestations
sociales et des conditions de salaire supérieures.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact
avec Monsieur Ph. Vuille, chef du personnel (039) 25 11 01,
ou de se présenter à l'adresse suivante à partir de 17 h:

43, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds.

041447 G

Petite entreprise de SAINT-BLAISE

cherche, pour début septembre,

OUVRIÈRE

pour travaux sur petites machines.
Horaire libre.

Tél. (038) 33 43 90.

041428 G

Nous engageons

un rectifieur

sur machine Tschudin.

Faire offres à Mécanique de préci-
sion, Henri Klein, 2034 Pesieux.
Tél. (038) 31 61 91.

039065 G

Entreprise de l'industrie horlogère cherche, pour entrée
immédiate,

UNE SECRÉTAIRE

sachant parfaitement l'anglais et ayant des connais-
sances de la langue allemande.
Travail varié, intéressant et indépendant. Horaire libre.

Faire offre, avec prétentions de salaire, sous chiffres
28-21132 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

035448 G

ÉCOLE-CLUB MIGROS

cherche pour compléter ses effectifs

UN PROFESSEUR
D'ANGLAIS

diplômé - langue maternelle anglaise (GB)
« Enseignement le soir »

Faire offres à:
Ecole-Club Migros
11, rue de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 48.

041445 G

Importante maison d'importation (de Neuchâtel)
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

JURA

Première journée de la session de septembre du Grand conseil bernois

Le décret sur les cercles électoraux accepté

De notre correspondant: Pas de surprise lors de la première journée de la session de septembre du Grand conseil bernois qui s'est tenue hier après-midi. Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été acceptés sans grande discussion. Seule, peut-être, l'affaire Cincera a réussi à faire sortir les parlementaires d'une certaine léthargie, sans doute provoquée par les souvenirs de vacances.

En début de séance, M. Lehmann, président, a tout d'abord rendu hommage à des fonctionnaires méritants qui viennent de démissionner ou de faire valoir leurs droits à la retraite. Il a ensuite évoqué les mauvaises conditions météorologiques ainsi que les terribles orages de grêle qui se sont abattus sur tout le canton. Il a dit la solidarité du parlement cantonal avec les agriculteurs touchés et a relevé que le canton avait déjà envisagé un certain nombre de mesures pour leur venir en aide. Puis, il a relevé que, en tant que nouveau président du parlement, il y avait non seulement du travail lors des sessions mais également en dehors de celles-ci. Il a ensuite rappelé le rôle essentiel du parlement, véritable «noyau» de la démocratie. Il précisa encore que cette tribune ne devait pas être utilisée pour régler des petits détails, mais au contraire pour exposer les problèmes importants qui sont vraiment du ressort des députés. Après cette introduction présidentielle, on passa à la prestation de serment de deux nouveaux députés du groupe PDC. Il s'agissait de MM. Max Winstoerfer, de Moutier, et Marcel Bourquenez, de Boncourt. Avec l'accession au Grand conseil de M. Winstoerfer, la députation autonomiste du Jura-Sud au Conseil des 187 aura donc doublé, puisque jusqu'à ce jour, seul M. Antonio Erba défendait les thèses autonomistes sur ces bancs. Une réception a d'ailleurs été organisée hier soir à Moutier en l'honneur du nouveau député. Le Grand conseil devait se prononcer sur un décret déterminant les cercles électoraux pour l'élection au Grand conseil et

raison du rattachement d'une dizaine de communes au nouveau canton. En revanche, le district de Courtelary et celui de Delémont gagnent chacun un siège! Après l'exposé du rapporteur, la discussion ne fut pas demandée et le décret fut voté par 132 voix contre zéro. Les députés s'attachèrent ensuite à examiner le rapport de gestion de la section présidentielle ainsi que les crédits complémentaires. Là également, pas de discussion et adoption massive de ces deux points.

L'AFFAIRE CINCERA

Vers le milieu de la séance, le parlement put entendre MM. Golowin, Schweizer, Zimmermann et Schneider, développer des interpellations en rapport avec l'affaire Cincera. Ces interpellations avaient été déposées à la suite des déclarations d'un juge de district zuricois qui prétendait que Cincera possédait des informations bancaires au sujet des comptes de la Banque cantonale bernoise. Les députés s'inquièrent de ce fait et demandèrent au gouvernement s'il y avait eu entre des

fonctionnaires ou des services de l'administration et Cincera des rapports quelconques. Le gouvernement a bien entendu répondu qu'il n'y avait jamais eu de tels rapports. Pourtant, une instruction a été ouverte. Mais comme elle est secrète et qu'aujourd'hui elle n'est pas encore terminée, le gouvernement n'a pas pu donner plus d'informations à ce sujet. Les interpellateurs se sont déclarés insatisfaits par la réponse du Conseil exécutif et la discussion a été ouverte après que le parlement la vote par 50 voix contre 27. Cette discussion a été l'occasion pour certains députés d'affirmer leurs convictions, mais n'a pas apporté une lumière aveuglante sur cette affaire. En fin d'après-midi, les députés ont encore examiné le rapport de gestion du département de l'économie publique. La session se poursuivra aujourd'hui avec le développement de la motion de M. Antonio Erba concernant la protection de la langue française. E. O. G.

LA NEUVEVILLE

A propos d'un procès d'atteinte à l'honneur

Samedi, dans notre compte-rendu d'une audience de tribunal à La Neuveville, il a été question de deux journalistes, MM. Emile Gauchat et André Froidevaux. Or, il faut préciser que si le second nommé est bien le correspondant d'un quotidien genevois, le premier est employé au registre foncier de La Neuveville et seulement correspondant occasionnel dudit journal.

Succès au tir des Rangiers

La société de tir de La Neuveville a remporté dimanche dernier, au traditionnel tir historique des Rangiers, le fanion challenge et la plaquette or pour récompenser le magnifique résultat obtenu par l'un de ses groupes, «Tour de Rive», composé de MM. Reto Gabriel, Hans Bartschi, Marcel Montavon, Paul-Emile Cosandier et Roger Boillat. Ces derniers ont en effet réussi à totaliser 59 points sur un maximum de 60, se plaçant ainsi à la tête de toutes les autres sections fédérées du Jura.

MOUTIER

Pavé dans une vitrine

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, un pavé a été jeté contre la vitrine du magasin Zahno, rue Centrale, à Moutier, dont le propriétaire est connu pour ses sentiments autonomistes. C'est en raison d'une affiche annonçant la Fête du peuple jurassien que cet acte a été certainement commis.

Quatre Indiens à Moutier

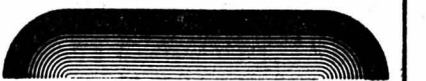
(c) A 17 h 30, hier, quatre Indiens en costume traditionnel provenant d'une réserve canadienne ont été reçus à l'hôtel de ville de Moutier par M^{me} Ribordy, conseillère communale. Ces quatre Indiens, qui font partie du Réarmement moral, ont donné le soir une causerie à l'hôtel Suisse. Ils restent plusieurs jours dans la région avec l'intention de visiter le Jura.

BIENNE

Sortie de presse d'un agenda culturel

De notre rédaction biennoise: Un journal culturel de la ville de Bienne, intitulé «Agenda», va faire son apparition dans le courant de cette semaine dans les boîtes aux lettres de Bienne et des environs. Il s'agit d'un journal bilingue qui paraîtra quatre fois par année. Il est édité à 55.000 exemplaires et distribué non seulement gratuitement dans tous les ménages de la ville de Bienne, mais encore dans le Seeland jusqu'à Täuffelen, sur la rive nord du lac de Bienne jusqu'à La Neuveville et dans le Jura méridional jusqu'à Saint-Imier. L'idée d'une telle publication émane de M. Olivier Blanchard, qui l'avait soumise en 1974 à la commission paritaire pour le théâtre et la musique, qui regroupe toutes les sociétés culturelles biennoises. Le but principal de ce journal, dont le premier numéro comprend quatre pages, est de grouper la publicité de toutes les associations culturelles dans celui-ci afin de réduire les frais publicitaires de chacune d'elles. Sur le plan financier, les quatre premiers numéros de l'«Agenda» coûteront environ 25.000 francs. Le financement de la publication sera assuré par les annonces et par une participation de chaque association proportionnellement à la surface utilisée. Le second et de cet «agenda» consiste à trouver un plus grand impact auprès de la population. Apparaissant, la publicité des sociétés culturelles ne touchait qu'un maximum 5000 personnes qui représentaient pour la plupart les membres de ces diverses sociétés. Dorénavant, la publicité des sociétés touchera non seulement ce

public d'amateurs, mais également le «non public». Le premier numéro contient un éditorial du conseiller municipal biennois et directeur des écoles, M. Fidel Linder, qui insiste sur le fait qu'il faut utiliser au mieux les moyens financiers dont on dispose, surtout lorsqu'ils ont été réduits à cause de la récession économique. Il s'agit d'autre part de trouver de nouvelles recettes. A ce sujet, M. Linder se réjouit du résultat positif de l'appel lancé l'année dernière par la ville de Bienne aux communes environnantes en ce qui concerne leur soutien financier. Celui-ci ont répondu favorablement en versant une contribution culturelle à la ville pour un montant dépassant les 100.000 francs. Relevons encore que la ville ne contribue pas financièrement à l'«Agenda», mais apporte une contribution indirecte par l'intermédiaire des subventions qu'elle octroie aux diverses sociétés culturelles. Toutes les associations culturelles ont accès à l'«Agenda»; elles ont ainsi l'occasion de présenter en détail leur programme de manifestations pour la saison à venir. A noter que les «Kulturttäter» organisent pour la première fois cette année un festival de 12 spectacles pour les enfants, qui auront lieu au théâtre municipal et au théâtre de poche. Les «Kulturttäter» estiment que, dans la plupart des représentations destinées aux enfants, on donne d'eux la parfaite image de l'adulte. Or, il ne faut pas renier les qualités propres aux enfants, qui constituent un public de connaisseurs, car ils ne se laissent pas rebuter par la difficulté d'un spectacle. Ce dernier doit les amener à se poser des questions, ce qui, le cas échéant, serait déjà un premier but d'atteinte.



Les nouveaux catalogues de vacances Hotelplan ont paru!

Gagnez vos vacances grâce au trèfle à quatre feuilles Hotelplan

Sur chaque catalogue de vacances Hotelplan figure un numéro porte-bonheur qui sera soumis à l'un des 8 tirages au sort de 30 vols gratuits pour Londres, 5 vols gratuits pour les îles Canaries et 1 voyage féérique pour 2 personnes à Bali, hôtel compris. Avec Hotelplan, tout vous sourit: le soleil et peut-être la chance. Demandez votre catalogue de vacances Hotelplan avec votre numéro porte-bonheur pour des vacances!

Bon pour votre prospectus porte-bonheur: Veuillez me faire parvenir les brochures/dépliants Hotelplan suivants: catalogue de vacances «Hiver 77/78», «Soleil méridional au Tessin» dès le 15/9/77, «Vacances de neige 77/78» dès le 26/9/77, «Escapades hiver 77/78» dès le 26/9/77. Nom, prénom: Rue, No: NPA, localité: 22.8.

Hotelplan logo and contact information: A envoyer à Hotelplan, Habsburgstrasse 9, 8031 Zurich. Médicins de service: tél. 22.33.33. Dégrats d'eau et de gaz: tél. 22.33.88. Main tendue: tél. 14.3. Pharmacie de service: tél. 22.41.40. FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22.09.11.

Cyclomotoriste grièvement blessé

Hier, vers 13 h 20, un jeune cyclomotoriste de La Heutte, âgé de 18 ans, a perdu la maîtrise de son véhicule sous le pont situé route de Reuchenette. S'étant jeté contre le mur de ce pont, il a été assez grièvement blessé à la tête et souffre encore d'une jambe cassée. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital régional.

GARNET DU JOUR

Table listing cinema programs (CINEMAS) and theater programs (THEATRE) with showtimes and titles.

BALE

Table listing BALE (Bielles) programs with showtimes and titles.

ZURICH (act. suisses)

Table listing Zurich (act. suisses) programs with showtimes and titles.

Bulletin boursier

Table listing stock market data for various cities including Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich, and Milan.

Table listing stock market data for Amsterdam and Tokyo.

Table listing Dow Jones index data for various countries and services.

Cours des billets

Table listing exchange rates for various currencies and countries.

Marché libre de l'or

Table listing gold market prices for various countries.

Cours des devises du 29 août 1977

Table listing exchange rates for various currencies as of August 29, 1977.

Sur le bureau du Conseil exécutif

De notre correspondant: Le député Antonio Erba a déposé un postulat dans lequel il relève que selon l'arrêté du Grand conseil du 19 mai 1952, les jeunes filles ayant terminé la scolarité obligatoire sont tenues de suivre un cours complémentaire d'enseignement ménager avant l'âge de 20 ans. La durée du cours est de 180 heures au moins. Il est donné à raison d'un demi-jour par semaine. Malheureusement, ces cours obligatoires ne sont inclus ni dans les programmes d'études, ni dans les contrats d'apprentissage. Il s'agit là d'une lacune à combler. En effet, surtout en cette période de récession, nombreux sont les employeurs qui refusent d'engager des jeunes filles astreintes à suivre le cours d'enseignement ménager ou qui leur interdisent de fréquenter ces mêmes cours avant d'avoir terminé leur apprentissage. Il est évident que les employeurs préfèrent engager des personnes susceptibles d'assurer un maximum de présence au poste de travail. Or, les articles de loi qui régissent l'enseignement complémentaire ménager ne donnent aucun caractère obligatoire aux employeurs et ne répondent plus aux exigences de notre temps. Par conséquent, M. Erba invite la direction de l'instruction publique à envisager la possibilité d'insérer les cours complémentaires d'enseignement ménager dans les programmes d'études et dans les contrats d'apprentissage.

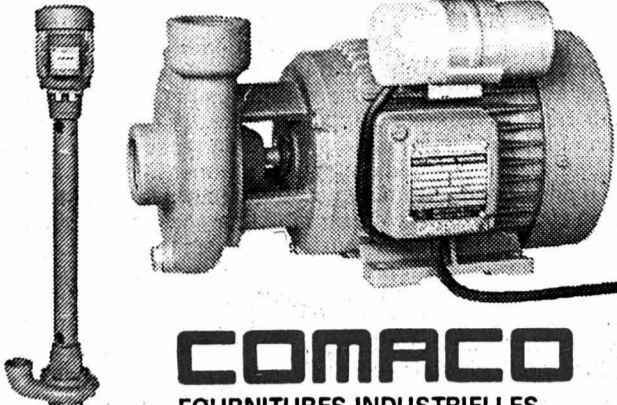
Au Conseil municipal de Corgémont

De notre correspondant: De nombreuses affaires ont occupé le Conseil municipal de Corgémont au cours de sa dernière séance, présidée par le maire, M. Fernand Wirz. Nouvelles cartes d'identité: les autorités ont fixé à 10 fr. pour les adultes et 5 fr. pour les enfants l'émolument pour les nouvelles cartes d'identité qui seront pourvues d'un numéro et dont le double est déposé à la chancellerie municipale. Eaux usées: à la suite des inondations provoquées par les récentes intempéries, différents travaux d'entretien vont être accomplis sur le réseau des eaux usées. Affaires scolaires: M^{me} Rose Zurcher a été nommée membre de la commission des ouvrages de l'Ecole primaire, en remplacement de M^{me} Odette Cornu, démissionnaire. Permis de construire: afin d'éviter les demandes précipitées de permis de construire, les intéressés sont informés que les dossiers pour demandes de constructions soumis aux autorités seront normalement traités par la commission de construction et le Conseil municipal dans le mois suivant leur dépôt au bureau municipal, pour autant que ces dossiers comprennent toutes les pièces requises. En tenant compte du délai d'opposition fixé par la loi à un mois, il en découle qu'en cas d'acceptation, l'autorisation de construire pourra prendre effet au plus vite deux mois après le dépôt de la requête. Pierres tombales: afin de donner un meilleur aspect au cimetière, les familles

ESCHERT Première fête du village

(c) Les sociétés réunies d'Eschert ont organisé vendredi, samedi et dimanche, la première fête du village qui a connu un beau succès malgré la pluie. Elle comprenait une nouveauté dans la région, soit une course de slalom à roulettes.

DISTRICT DE BOUDRY



POMPES
CENTRIFUGES, PLONGEANTES, IMMERSIBLES
Débit 10 à 3000 l/min
Prix dès Fr. 116.—
Idéal pour AGRICULTURE, INDUSTRIE, JARDIN, JET D'EAU & MAISON

COMACO SA
FOURNITURES INDUSTRIELLES

2016 CORTAILLOD
Route de Boudry
Tél. (038) 42 18 49



Tondeuses à gazon: BOLENS - SUNBEAM - WOLF - MOUNTFIELD
LAWN BOY - NIAGARA - AS - FLYMO - HARRY
Motoculteurs et génératrices: HONDA
Tronçonneuses: HOMELITE - STIHL
Service HAKO - Vente, service et réparations

DUBOIS SA
Machines agricoles et viticoles
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 18 55

SAUNA Pathy BEAUTE
M. Hostettler, esthéticienne. Diplôme fédéral
Chavannes 47 - CORTAILLOD - Téléphone 42 16 35

L'institut spécialisé qui vous fera perdre vos kilos superflus

Atout supplémentaire: **LA SAUNA**

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Pour toutes vos opérations bancaires, telles que:

EPARGNE
COMPTE-SALAIRE
OBLIGATION DE CAISSE
TITRES (Achat, vente)
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
CHANGE, CHÈQUES DE VOYAGE, etc...

Agence et bureaux à:
CORTAILLOD - BOUDRY - COLOMBIER - SAINT-AUBIN
Siège: NEUCHÂTEL, rue du Môle 6



Garage Lanthemann
Cortailod 42 13 47/48

Un personnel qualifié, toujours prêt à donner le meilleur de lui-même



paul borioli
MF
entreprise de charpente
constructions en bois préfabriquées
escaliers

2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 14 66



ÉLECTRICITÉ
Toutes installations à courant fort et courant faible, TT concessions A et B.
Magasins de vente.

Cortailod Courtils 1 42 10 86
Neuchâtel Place-d'Armes 1 25 18 36

PÉTITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A VENDRE

1 BAINOIRE BÉBÉJOU, 1 pousse-pousse, 1 commode à langer, 1 lit d'enfant 140 x 70, complet; 1 mannequin de couture, taille 38. Etat de neuf. Tél. (038) 51 13 23. 036770 J

TABLE DE SALON, dessus marbre, 135 x 50 x 43, 220 fr.; table roulante bois, chrome, 80 x 40 x 55, 70 fr.; coffre-fort 40 x 40 x 30, 480 fr.; machine à écrire Triumph Mature, 45 fr. Tél. 31 30 30 ou 31 45 19, heures des repas. 037615 J

2 LITS D'ENFANTS avec literie complète, parfait état, 150 fr. pièce. Tél. 24 16 90 après 18 heures. 041516 J

CHAMBRE À COUCHER, armoire 4 portes, parfait état, bas prix. Tél. 46 12 96 - 46 15 79. 037649 J

UN VÉLO DE COURSE 10 vitesses, marque Ugo Koblet, avec accessoires. Prix 550 fr. Tél. (038) 24 31 41 ou (038) 25 33 70. 036908 J

VÉLO COURSE 10 vitesses, 250 fr. Tél. 31 99 95, le matin. 036909 J

TV NOIR-BLANC, 200 fr.; tente de camping, forme maisonnette, 3 places, état de neuf, 200 fr. Tél. 31 17 40, dès 18 heures. 037634 J

CANAPÉ-LIT recouvert velours jaune, état neuf. Tél. 25 72 41, heures repas. 037651 J

BAR ANGLAIS avec baldaquin + 2 tabourets, neuf; frigo Bauknecht; appareil photo Minolta avec flash électronique; mobylette Peugeot, 5200 km. Tél. 42 43 55. 037657 J

ACCORDÉON CHROMATIQUE italien, 120 basses, touches gradins, état de neuf, 1650 fr. Tél. (038) 31 52 27, midi et soir. 037660 J

TOUT POUR BÉBÉ: poussette de chambre, poussette-pousse-poussette, table à langer pour bainoire, relax, etc. Bon état. Prix intéressant. Tél. 41 37 74. 036612 J

MAGNIFIQUES CHIOTS lévriers afghans, pedigree. Facilités de paiement. Tél. 31 83 51. 036742 J

TABLESALLE À MANGER, pieds métalliques, avec 6 chaises. Tél. 31 96 55. 036626 J

DEMANDES À ACHETER

UN POTAGER À BOIS, une porte-fenêtre 60 cm x 200 cm, une vitre 315 x 180 cm ou plus, un escalier. Tél. 31 80 40. 037659 J

TIMBRES-POSTE, achat comptant, de préférence collections ou lots importants. Tél. 31 18 23 à Corcelles (NE). 036939 J

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr., pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires même miniatures, avant 1930. Déplacements. Tél. (038) 23 86 07, M^{me} Forney. 038338 J

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE 1 ou 2 fois par semaine, ménage soigné de monsieur seul. Tél. (038) 31 16 76. 036763 J

URGENT: à Colombier, couple âgé dont la dame est handicapée, cherche infirmière, même retraitée ou aide-infirmière, pour la journée ou pour quelques heures (peu de soins). Chambre à disposition, dans maison tranquille. Tél. 41 25 36 vers 19 heures. 036832 J

ON ENGAGE tout de suite jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. Tél. (038) 25 34 21. 037639 J

JEUNES VENDEURS sont demandés pour la vente à Neuchâtel, Serrières, Peseux, du journal des vendanges LES 3 D'BLANC. Très bonne rémunération. S'adresser à Publicitas, Terreaux 5, Neuchâtel, 2^{me} étage. 041681 J

PERSONNE COMME SECRÉTAIRE et pour téléphone, sachant parler et écrire en anglais, français, si possible allemand. Téléphoner entre 20 et 21 h au 33 25 45. 035447 J

AUVERNIER: personne est recherchée pour s'occuper de travaux de jardinage quelques heures, 1 ou 2 fois par mois. Tél. 31 78 64. 036637 J

A LOUER

3 1/2 PIÈCES neuf, dans quartier tranquille, dans le haut de Cornaux, immédiatement ou pour date à convenir, 460 fr. + charges. Tél. 47 23 81. 036801 J

STUDIO MODERNE + cuisine + salle d'eau, à Serrières, immédiatement ou pour date à convenir, 300 fr. + charges. Tél. 31 26 63. 041041 J

4 PIÈCES MODERNE à Hauterive, avec balcon et vue sur le lac, immédiatement ou pour date à convenir, 655 fr. + charges. Tél. 33 71 84. 036635 J

SAINT-AUBIN, 2 pièces, douche, meublé, libre immédiatement, 180 fr. non chauffé. Tél. 41 11 38. 036761 J

JOLIMONT 2, 6^{me} et dernier étage, 4 pièces, 595 fr., charges comprises. Téléphoner aux heures des repas au 33 68 17. 036762 J

A CERNIER, APPARTEMENT 3 pièces, bains, 330 fr., charges comprises. Date à convenir. Tél. (038) 53 47 89. 041517 J

COLOMBIER, CENTRE VILLAGE, appartement 3 1/2 pièces, cuisine, sans confort, prix à discuter. Tél. (022) 98 26 13, dès 18 heures. 037642 J

« BOUDRYSYA 1977 » DU 9 AU 11 SEPTEMBRE PROCHAINS

Des innovations, mais aussi une tradition: l'« Exposition-Fête »!

Le Pays d'Enhaut, avec une exposition artisanale, sa fanfare et un groupe folklorique sera, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 septembre prochains, l'invité d'honneur de « Boudrysia 1977 ».

DES INNOVATIONS POUR DES DIZAINES DE MILLIERS D'HÔTES

Le président de « Boudrysia », M. Jean-Claude Buschini, avec le soutien d'un comité actif, prépare cette grande manifestation qui réunira cette année une trentaine de participants (sociétés locales, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, etc.).

Le thème reste « EXPOSITIONS-FÊTE ». En plus de l'exposition du Pays d'Enhaut, il y aura celle consacrée aux « 50 années d'éditions de La Baconnière ». M. Rossetti réunira à la Salle de spectacle tout ce qui a trait aux œuvres des illustres auteurs boudrysiens (Oscar Huguenin, Louis Favre, Dorette Berthoud, etc.). L'Ecole des parents sera présente à la salle de paroisse.

UN LIEU DE RENCONTRE

Cette année, la fête se déroulera rue Louis-Favre, à partir du vieux pont. L'accent sera mis sur la qualité des guinguettes, leur décoration, la gastronomie à des prix populaires car à « Boudrysia », on ne se limite pas à offrir des saucisses grillées.

Un jury récompensera la meilleure guinguette. Autre innovation: des ponts de danse en plein air, de nombreuses fanfares, dont celle de Boudry, bien sûr, et des orchestres, des programmes-surprises organisés par des sociétés.

Le bénéfice réalisé servira au développement des activités sociales, à des œuvres de solidarité, au sport, à la jeunesse. « Boudry-



« Boudrysia » est une manifestation populaire, renommée déjà au-delà des frontières du pays, qui attire des dizaines de milliers d'hôtes. (ARC)

sia », c'est désormais une tradition misant sur la promotion de la cité, la gloire du vignoble et un tourisme régional aux dimensions humaines.

Ainsi, au programme figureront, samedi un cortège costumé d'enfants et dimanche le grand cortège folklorique animé par de nombreuses sociétés de musique, dont celle de la ville sœur française de Veaujaucourt.

Le marché du samedi matin (qui aurait dû se répéter régulièrement en dehors de la fête), sera animé par les femmes paysannes, les artisans et les élèves infirmiers et infirmières de Perreux. L'on y proposera les

produits de la ferme, des pâtisseries de jadis, des objets artisanaux.

Pour couvrir en partie les gros frais d'une telle manifestation populaire, le comité mettra en vente la « gerle de Boudrysia » au prix modique de deux francs. Les organisateurs espèrent que chaque hôte de la fête témoignera sa solidarité en arborant cette corcarde qui donnera accès gratuitement aux diverses manifestations officielles.

Lors d'une conférence de presse, le comité de « Boudrysia » reviendra sur ce qui se « mijote » depuis de longs mois. En attendant, retenez ces dates: « Boudrysia 1977 » du 9 au 11 septembre prochains. J. P.

Une profession d'avenir: infirmiers et infirmières en psychiatrie à Perreux

Début octobre, l'école d'infirmiers et d'infirmières en psychiatrie de l'hôpital cantonal de Perreux délivrera une dizaine de nouveaux diplômés, reconnus par la « Croix-Rouge suisse » et les autorités fédérales compétentes.

Le D^r Michel Guggisberg, directeur adjoint de l'établissement et directeur de l'école sœur de celle de Préfargier, répond:

« L'inscription de la nouvelle volée (une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles) débutera à fin août. Pour nous, ce qui comptera, lors des « interviews » préliminaires, ce sera la motivation... »

À Perreux, on souhaite recruter le maximum de candidats et candidates issus du canton. Le bachot n'est pas indispensable; toutefois il fau-

dra bénéficier d'une scolarisation suffisante et en premier lieu du goût pour les contacts humains:

« Ce n'est pas la « vocation » qui compte, mais avant tout la volonté de venir en aide à ceux qui sont les êtres les plus vulnérables de la société: aînés, alcooliques, drogués, patients mentaux... »

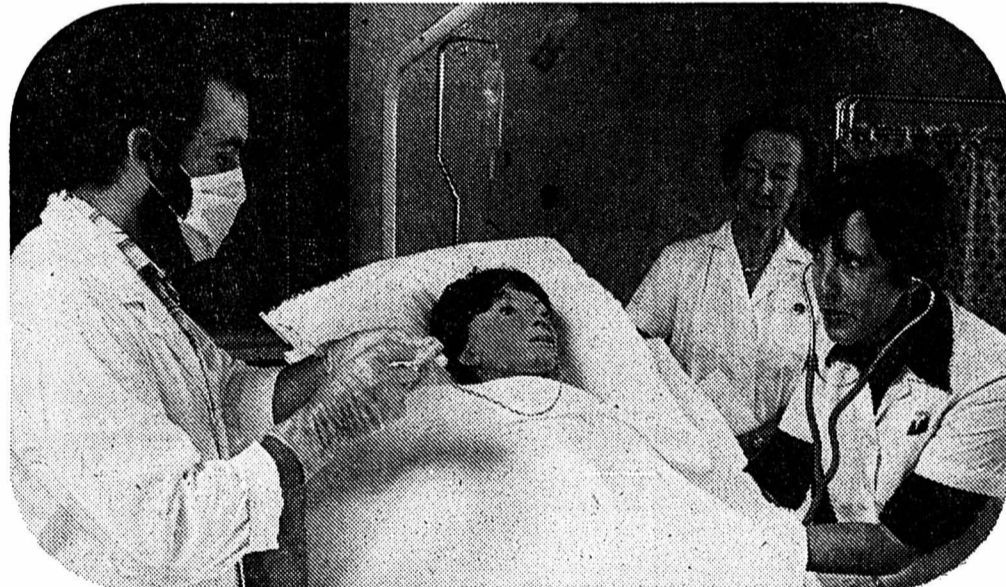
À Perreux (comme à Préfargier) le recrutement ne se réalise pas au hasard. Les candidats et candidates sont accueillis par le directeur et ses collaborateurs et collaboratrices. On leur fait visiter les locaux, on leur parle du travail qui les attend, on les questionne sur leurs aspirations.

En général, puisque les candidats et candidates doivent avoir les 18 ans révolus, on leur conseille, au préalable, d'exercer une activité sociale: aides-ménagères, infirmiers ou infirmières auxiliaires, écoles de langues, bénévolat, etc.

LE PLUS IMPORTANT

Le plus important pour la direction de l'école, lors de la sélection des futurs candidats et candidates c'est une certaine motivation, le désir de l'engagement personnel et la volonté de remettre sans cesse en cause les connaissances acquises dans le contexte d'un recyclage permanent.

Le monde « psychiatrique » est désormais largement ouvert à l'extérieur. Il a besoin de la relève de ses cadres. C'est pourquoi, à Perreux l'on espère recruter en octobre une nouvelle volée d'élèves dignes d'accomplir leur mission humaine. J. P.



Vue d'un examen pratique à l'école d'infirmiers et d'infirmières en psychiatrie à Perreux. (Avipress-J.-P. Baillo)

A VALANGIN, pour le 24 septembre, 3 pièces, douche, 210 fr. Tél. 53 29 39. 036619 J

AU CENTRE, à demoiselle, chambre indépendante, cuisine, salle de bains, vis-à-vis du Jardin anglais. Tél. 31 12 12. 036903 J

A COLOMBIER, joli deux pièces légèrement mansardé, centre du village, confort. Prix 210 fr. + charges, pour eau chaude et chauffage, environ 50 fr. Libre tout de suite ou date à convenir. Tél. (038) 41 20 30 ou adresser offres écrites à BE 1849 au bureau du journal. 036569 J

LE LANDERON, appartements 4, 3 1/2 et 2 pièces, meublés ou non, tout confort. Loyer bas. Tél. 51 23 38. 034427 J

3 1/2 PIÈCES, grande surface, tout confort, verdure et tranquillité. Tél. (038) 31 17 06. 033886 J

CORTAILLOD, magnifique 3 1/2 pièces traversant, balcon, vue, libre 1^{er} septembre ou à convenir, 420 fr., charges comprises. Tél. 42 48 92. 036634 J

GRAND STUDIO tout confort, pour personne soignée, 300 fr. tout compris. Tél. 36 13 45. 036788 J

DEMANDES D'EMPLOIS

TRAVAIL SECRETARIAT ou autre, 2 heures par jour. Tél. 42 57 17. 036780 J

JEUNE GARÇON sortant de l'école au printemps 1978, désireux d'apprendre le français, cherche place. Vie de famille désirée. Faire offres: tél. (031) 41 87 80 de 19 à 21 heures, ou par écrit: M^{me} Inäbnit, Winkelriedstrasse 57, Berne. 036911 J

PHOTOGRAPHE disposant de quelques heures par semaine, cherche travaux à réaliser. Ecrire à AE 1843 au bureau du journal. 037638 J

DAME cherche travail à domicile, pignonage sur plaque Greiner ou autres petits travaux. Tél. (038) 42 25 93. 041599 J

EMPLOYÉE DE BUREAU, 1^{re} année de pratique, cherche emploi. Eventuellement mi-temps. Tél. 24 09 40. 036900 J

AIDE cherche place dans garage, région Neuchâtel. Tél. 25 27 30. 037643 J

JEUNE FILLE 21 ANS ayant passé 10 mois en Angleterre, aimerait travailler dans le tourisme, comme réceptionniste si possible. Tél. (038) 42 35 14. 037650 J

MÈRE DE FAMILLE garderait enfants à la journée, région Bôle. Tél. 42 43 55. 037658 J

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche travail à domicile: bureau ou autre (dactylographie). Tél. 41 37 74. 036613 J

DIVERS

SOCIÉTÉS DE SAUVETAGE cherchent bateaux accompagnateurs pour traversée du lac à la nage le 4 septembre. Repas de midi offert. Renseignements: tél. 25 57 46. 036915 J

ACCORDÉONISTE anime vos soirées, mariages, etc. Ambiance. Tél. (038) 42 50 61. 038371 J

MODÈLE est recherché par photographe amateur. Tél. 53 43 12. 036645 J

PERDUS - TROUVÉS

PERDU, région Fahys, chatte tigrée gris foncé-noir. Tél. 25 01 41, dès 18 heures. 036907 J

COMMERCES

A remettre à Yverdon, près du centre,

salon de coiffure

pour dames. Bail commercial.

Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1400 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 48.

Mardi 30 août 1977

cyclisme

Nouvelle médaille pour la Suisse ?

Les poursuivants suisses ont une fois encore été parfaitement à la hauteur dans les quarts de finale de l'épreuve par équipes. Ils ont obtenu leur qualification pour les demi-finales en battant nettement la Hollande (4'25"91 contre 4'34"79). Cette performance est supérieure au record national qui avait été établi l'an dernier (4'26"94). Elle ne constituera cependant pas un nouveau record étant donné que pour qu'une performance soit homologuée, l'équipe doit être seule en lice. Le quatuor helvétique, formé de Gisiger, Dill Bundi, Kaenel et Baumgartner, a ainsi nettement amélioré son temps des qualifications de la matinée (4'28"59). Il a pourtant été devancé par les deux formations allemandes. Les Allemands de l'Ouest, un peu décevants dans les qualifications, se sont totalement retrouvés et ils ont obtenu le meilleur temps devant les Allemands de l'Est (4'23"50 contre 4'23"58). La Suisse sera ainsi opposée en demi-finale à la RDA, ce qui constitue évidemment un très gros morceau.

Par rapport à son quart de finale contre la Hollande, l'équipe helvétique semble cependant capable de s'améliorer. Son

départ fut en effet moins bon que le matin et il y eut un peu de flottement lors de certains relais. Baumgartner, qui se ressent encore des séquelles de sa chute, fut le moins à l'aise. Les temps de l'équipe suisse par kilomètre furent les suivants: premier kilomètre: 1'08"53, deuxième: 1'05"98, troisième 1'05"73, quatrième 1'5"67.

Pour que son équipe puisse donner le maximum en demi-finale, Oscar Plattner a décidé de déclarer forfait pour la finale de la course aux points (Baumgartner et Kaenel s'étant qualifiés). L'an dernier, alors qu'elle n'était encore qu'officielle, cette épreuve avait été remportée par Baumgartner. Plattner a cependant estimé que cette épreuve constituait un véritable loterie et que la poursuite par équipes devait avoir la priorité.

Notons encore que dans son quart de finale contre la Hollande, la Suisse a terminé à trois, Baumgartner s'étant relevé à une centaine de mètres de la ligne.

Chez les professionnels, l'Allemand de l'Ouest Gregor Braun (21 ans) a conquis dimanche soir à San Cristobal le titre de champion de monde de poursuite. Il a facilement battu, en finale, le Norvégien

Knut Knudsen, couvrant les 5 km en 6'00"83, contre 6'06"78 à son adversaire.

Toute la soirée a d'ailleurs été aisée pour Braun, un équipier du Français Bernard Thévenet sur la route, vainqueur en début de saison d'une étape du Tour méditerranéen, puisqu'en demi-finale, il n'eut pas non plus à forcer son talent pour se défaire avec plus de 5" d'écart du Belge Dirk Baert, champion de monde en 1971 à Varese.

Gregor Braun, champion olympique de la spécialité l'an dernier, à Montréal, en battant le Hollandais Herman Ponsteen, a ainsi remporté le titre mondial dès sa première année de professionnalisme. Comme Knudsen du reste, le finaliste malheureux, qui avait triomphé aux Jeux de Munich en 1972 et remporté le titre mondial des professionnels l'année suivante en Espagne.

Ce tournoi de poursuite des professionnels n'a toutefois pas été passionnant. Six hommes seulement étaient engagés et jamais il n'y eut le moindre suspense, pas plus en qualifications qu'en demi-finales, où Knudsen avait réussi le meilleur « chrono » (6'00"20). Face à Braun

(6'09"15), le Norvégien partait favori logique de la finale. C'est pourtant Braun qui prit le meilleur départ et après un kilomètre de course, Knudsen accusait un retard de 1"30, écart qui alla en augmentant régulièrement par la suite.

Tout en fin de soirée, le Hollandais Gaby Mineboo a conservé pour la deuxième année consécutive son titre mondial de demi-fond amateur. Mineboo, qui avait été sacré pour la première fois en 1975 à Rocourt, a battu l'Espagnol Bartolome Caldentey et l'Allemand Rainer Podlesch. Le classement est ainsi le même que l'an dernier à Monteroni. Mineboo a pris la tête dès le départ et il ne l'a plus quittée. Cette finale s'est vraiment courue dans l'indifférence générale, tant la supériorité du champion du monde fut grande.

Un cinquième suisse était un lice dimanche soir, le professionnel René Savary, qui a obtenu sans trop de problème sa qualification pour la finale du demi-fond. La deuxième série a été dominée par le Hollandais Cornelius Stam, qui a fait la décision à son deuxième démarrage. René Savary s'est borné à assurer la troisième place qualificative (il a terminé à deux tours et 250 mètres). Après avoir suivi un entraînement spécial à la suite du Tour de Suisse, Savary semble en mesure de tenir un rôle en vue dans la finale, qui sera marquée avant tout par le duel entre Stam et l'Allemand Wilfried Peffgen.



GREGOR BRAUN. — Un coup de maître pour sa première apparition en poursuite professionnelle. (Téléphoto AP)

football

Entre « sans grade » En deuxième ligue jurassienne

Aarberg - Porrentruy 5-1 (1-1)

Porrentruy: Hunt; Cl. Cortat, Cuvray, Roos, Bazdim; Chèvre, Pourcelet, Bangerter; Hamène, Frésard, Mahon (Marchand).

Marqueurs: Nobs, Frésard, Aerni, Schleifer (pénalty), Aerni, Spring.

Le tournant de ce match se situe à la 77^{me} minute. A ce moment-là, les Bruntrutains, menés deux buts à un, manquent l'égalisation. Sur la contre-attaque, les « locaux » inscrivent le N° 3. Par la suite, les visiteurs, démolis, baissent les bras.

La cote d'alerte est déjà atteinte pour Porrentruy. Les joueurs jurassiens font preuve d'un dilettantisme coupable. L'excuse de la préparation insuffisante ne doit pas être prétexte à la nonchalance.

Alle - Longeau 2-6 (1-2)

Alle: J.-R. Peignat; Périat, Fasano, Cl. Peignat, Cl. Gurba; Rebetez, J.-Cl. Gurba, Fleury; R. Gurba, Roth (Rebetez II) Schütz (Schütz II).

Marqueurs: Schneider, Roth, R. Gurba, Autoub d'Alle, Schnegg, Schneider, Brechbühl, Schneider.

Privé de son capitaine Schneider (blessé) et de son défenseur Choulant (suspendu), Alle a fait honneur à sa réputation durant 45 minutes

Canada (Bauer, Lovell, Hayman, Walton) 4'38"56. — Ordre des demi-finales (mardi soir): RFA contre URSS, RDA contre Suisse.

Finalité du demi-fond: 1. Gaby Mineboo (Ho) 44'35"70 (moyenne 62 km 289); 2. Bartolome Caldentey (Esp) à 45 m; 3. Rainer Podlesch (RFA) à 270 m; 4. Martin Rietveld (Ho) à 1 tour et 40 m; 5. Fausto Stiz (It) à 1 tour et 115 m; 6. Klaus Burges (RFA) à 2 tours; 7. Willy Springers (Be) à 2 tours et 220 m; 8. Jose-Maria Fuentes (Esp) à 3 tours et 10 m; 9. Maheus Pronck (Ho) à 4 tours et 140 m.

Arbitre: M. Bonardi (Le Locle).

Ce match s'est joué sur un terrain en très bon état malgré les fortes pluies. Les Xamaxiens, partis en trombe, dominèrent la première mi-temps et furent récompensés par un but de Guibert. La deuxième partie de la rencontre fut à l'avantage des gars du lieu qui tentèrent le tout pour le tout malgré les contres très dangereux de leurs adversaires très bien endigués par le gardien local. Dans les dernières minutes de la partie, les Marinois marquèrent par Stua sur pénalty. Match nul équitable pour les deux équipes.

D. M.

« Mondiaux » sur route: programme

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Entre « sans grade »

En deuxième ligue jurassienne

Aarberg - Porrentruy 5-1 (1-1)

Porrentruy: Hunt; Cl. Cortat, Cuvray, Roos, Bazdim; Chèvre, Pourcelet, Bangerter; Hamène, Frésard, Mahon (Marchand).

Marqueurs: Nobs, Frésard, Aerni, Schleifer (pénalty), Aerni, Spring.

Le tournant de ce match se situe à la 77^{me} minute. A ce moment-là, les Bruntrutains, menés deux buts à un, manquent l'égalisation. Sur la contre-attaque, les « locaux » inscrivent le N° 3. Par la suite, les visiteurs, démolis, baissent les bras.

La cote d'alerte est déjà atteinte pour Porrentruy. Les joueurs jurassiens font preuve d'un dilettantisme coupable. L'excuse de la préparation insuffisante ne doit pas être prétexte à la nonchalance.

Alle - Longeau 2-6 (1-2)

Alle: J.-R. Peignat; Périat, Fasano, Cl. Peignat, Cl. Gurba; Rebetez, J.-Cl. Gurba, Fleury; R. Gurba, Roth (Rebetez II) Schütz (Schütz II).

Marqueurs: Schneider, Roth, R. Gurba, Autoub d'Alle, Schnegg, Schneider, Brechbühl, Schneider.

Privé de son capitaine Schneider (blessé) et de son défenseur Choulant (suspendu), Alle a fait honneur à sa réputation durant 45 minutes

Canada (Bauer, Lovell, Hayman, Walton) 4'38"56. — Ordre des demi-finales (mardi soir): RFA contre URSS, RDA contre Suisse.

Finalité du demi-fond: 1. Gaby Mineboo (Ho) 44'35"70 (moyenne 62 km 289); 2. Bartolome Caldentey (Esp) à 45 m; 3. Rainer Podlesch (RFA) à 270 m; 4. Martin Rietveld (Ho) à 1 tour et 40 m; 5. Fausto Stiz (It) à 1 tour et 115 m; 6. Klaus Burges (RFA) à 2 tours; 7. Willy Springers (Be) à 2 tours et 220 m; 8. Jose-Maria Fuentes (Esp) à 3 tours et 10 m; 9. Maheus Pronck (Ho) à 4 tours et 140 m.

Arbitre: M. Bonardi (Le Locle).

Ce match s'est joué sur un terrain en très bon état malgré les fortes pluies. Les Xamaxiens, partis en trombe, dominèrent la première mi-temps et furent récompensés par un but de Guibert. La deuxième partie de la rencontre fut à l'avantage des gars du lieu qui tentèrent le tout pour le tout malgré les contres très dangereux de leurs adversaires très bien endigués par le gardien local. Dans les dernières minutes de la partie, les Marinois marquèrent par Stua sur pénalty. Match nul équitable pour les deux équipes.

D. M.

« Mondiaux » sur route: programme

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

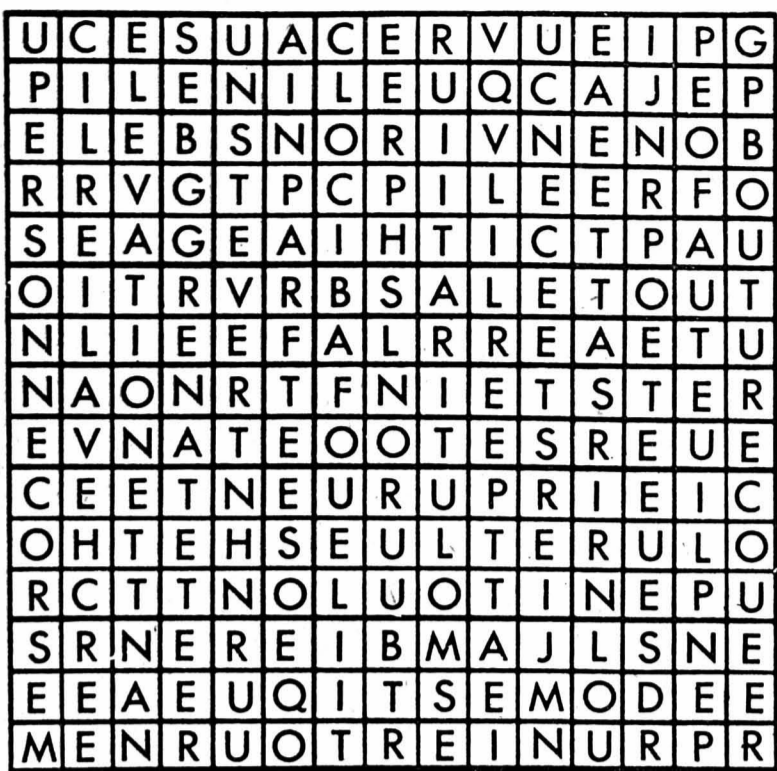
Dimanche 4 septembre (14h00) à San Cristobal: route professionnelle (225 km).

Mercredi 31 août (15h00 suisses) à la Fria: 100 kilomètres contre la montre par équipes. — Samedi 3 septembre (14h00) à San Cristobal: route féminine (49 km), et à 18h00: route amateurs (170 km).

PROFESSIONNELS

Demi-fond, 2^{me} série (les 3 premiers qualifiés pour la finale): 1. Cornelius Stam (Ho) 50 km en 44'54"17; 2. Bruno Vicino (It) à un tour; 3. René Savary (S) à deux tours; 4. Walter Avogadri (It) à 10 tours; 5. Dieter Kemper (RFA) à 10 tours; 6. Etenyoshi Kobushi (Jap) à 10 tours.

CHERCHER LE MOT CACHÉ



Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors 8 lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un écrivain français. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Bouture - Cors - Cause - Chevalier - Cil - Chartre - Cou - Domestique - Epuiser - Environs - Élévation - Fenêtre - Fauteuil - Fou - Gérant - Gène - Grenat - Jacqueline - Jambière - Menthe - Net - Outil - Porte - Penser - Pieuvre - Personne - Poète - Prunier - Pis - Pile - René - Seul - Tablier - Toulon - Tas - Tic - Tourné - Vert.

(Solution en page radio)

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir:

OUVRIÈRES

pour travaux faciles d'emboitage;

un

HORLOGER QUALIFIÉ

pour décottages montres simples et automatiques.

Les personnes intéressées voudront bien prendre rendez-vous au N° de téléphone (038) 25 53 63.

040528 O

Nous cherchons, pour la région de Neuchâtel, Jura bernois et une partie du canton de Fribourg,

COLLABORATEUR DU SERVICE EXTERNE

LUCUL

pour visiter un grand potentiel-clients (hôtelleries-restaurants) et présenter des articles renommés et de 1^{re} qualité, dans la branche alimentaire.

Nous demandons une personne dynamique, de moralité irréprochable et de contact agréable. Convientrait à cuisinier, chef-cuisinier ou personne bien introduite dans la branche de l'hôtellerie.

Nous offrons place stable, salaire fixe, commissions, frais de voyage, voiture à disposition, semaine de 5 jours, caisse de retraite. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre complète, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, à: Direction PERRIER S.A., DPT LUCUL, 1022 CHAVANNES-RENEUS

041495 O

UNION
CARBIDE

PERSONNEL FÉMININ

Notre entreprise qui fabrique des piles alcalines est encore à la recherche de personnel féminin pour divers travaux en atelier.

Pour tous les postes que nous offrons une formation complète est assurée par nos soins.

Possibilité de travailler en équipes ou avec un horaire de jour.

Les personnes intéressées par une situation stable et des conditions d'engagement et de salaire supérieures sont priées de prendre contact avec Monsieur Ph. Vuille, chef du personnel, tél. (039) 25 11 01, ou de se présenter à l'adresse suivante à partir de 17 h:

43, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

041446 O

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

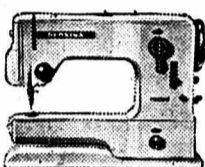
Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Zurich

Secrétaire

Nous cherchons, pour notre siège principal à Bâle, une secrétaire. Les tâches de notre nouvelle collaboratrice comprendront la correspondance, la frappe de rapports et divers travaux de bureau en général. Langues requises: français, allemand et italien ou anglais. Une bonne formation professionnelle, quelques années d'expérience (âge minimum 25 ans) ainsi que la sténographie sont indispensables. Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser au Service du personnel de la

Société Anonyme Fiduciaire Suisse
St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle
Téléphone (061) 22 55 00

041309 O



BERNINA

cherche

REPRÉSENTANT (TE)

pour les districts neuchâtelois de: Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers. Pour le Nord vaudois, les districts de: Yverdon, Grandson, Orbe.

Place stable pour personne sérieuse. Entrée fin 1977 - début 1978.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à Louis Carrard, Epancheurs 9, Neuchâtel.

041439 O

ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

Ecole technique supérieure de l'Etat de Berne (ETS)
Ecoles de métiers affiliées

Mise au concours d'un poste complet de:

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

et de branches techniques. Enseignement à l'ETS et aux Ecoles de Métiers. Exigences: ingénieur, mathématicien ou physicien diplômé d'une EPF ou licencié universitaire. Plusieurs années de pratique dans l'industrie ou l'enseignement. Intérêt prononcé pour l'enseignement des mathématiques et de leurs applications pratiques par les ingénieurs. Entrée en fonction: au plus tard le 1^{er} janvier 1978. Le cahier des charges, contenant les indications relatives à l'activité et aux conditions d'engagement peut être demandé, par écrit, au secrétariat de l'Ecole.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, d'un curriculum vitae, de références et de copies des pièces à l'appui, doivent être adressées jusqu'au 15 septembre 1977 à la direction de l'Ecole d'Ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

041477 O

Couple gardiens-caissiers

Français parlé couramment, références de 1^{er} ordre, excellente présentation, permis de conduire, pour poste musée Genève. Début activité 10 décembre 1977. Quartier Tranchees. Appartement confortable. Situation stable.

Ecrire, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, références, langues parlées, photographies et indiquer si possible numéro de téléphone, sous chiffres Y 901.984-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

040869 O

Médecin de la ville cherche

infirmière ou assistante médicale

qualifiée, expérimentée et de caractère agréable, pour travaux de collaboratrice comprenant laboratoire et secrétariat.

Adresser offres écrites à AC 1827 au bureau du journal.

036888 O

L'HOSPICE DE LA CÔTE

Etablissement pour personnes âgées 2035 CORCELLES (NE) engagerait tout de suite ou pour date à convenir

INFIRMIÈRES-Assistantes AIDES SOIGNANTES

Adresser offres à l'administration de l'Hospice de la Côte, rue de la Chapelle 15, 2035 Corcelles (NE).

041591 O

Place de Neuchâtel

JOB pour 1 MOIS

(tout de suite fin septembre). On cherche dame ou monsieur pour travail propre et facile.

Tél. (065) 22 84 58 (à partir de 18 h).

041315 O

BANQUE NATIONALE SUISSE

Pour la direction générale du département bancaire de notre siège de Zurich, nous cherchons une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qui assistera le directeur général et son suppléant, et à laquelle seront confiées des tâches importantes requérant jugement, exactitude et sens des responsabilités.

Outre une solide formation commerciale et une grande expérience pratique, notre nouvelle collaboratrice devra posséder une connaissance parfaite des langues française et allemande ainsi que de bonnes notions d'anglais.

Les candidates, de nationalité suisse, que ce poste de confiance intéresse, et qui souhaitent mettre en valeur leurs qualités professionnelles, sont priées d'adresser une offre au

Service du personnel de la
BANQUE NATIONALE SUISSE
Börsenstrasse 15
8022 Zurich

041214 O

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforeuse-vérifieuse

sur IBM 129 et 3277. ÉCRANS

Nous sommes également disposés à former toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant parfaitement la dactylographie.

Nous offrons:

- salaire adapté au coût de la vie
- climat de travail agréable
- avantages sociaux modernes
- horaire variable.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

041269 O

Café-restaurant
Croix-Fédérale
MATHOD
cherche

sommelière

Bon gain.
Congé le dimanche.

Tél. (024) 37 12 23.
041280 O

CONCIERGES

sont recherchés pour immeuble neuf, à Cornaux, dès le 1^{er} octobre 1977.

Appartement de 3 1/2 pièces (loyer réduit) à disposition.

Tél. 47 23 81. 036800 O

MIGROS

Nous cherchons

pour notre centrale de distribution à Marin

emballeuse auxiliaire

Veillez vous adresser à:

Société coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel,
tél. 35 11 11, interne 241.

041370 O

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre service Tabac brut, nous cherchons un

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE QUALIFIÉ

pouvant justifier d'une formation complète (Ecole de commerce ou apprentissage) et ayant quelques années de pratique.

Notre futur collaborateur sera principalement chargé de travaux de calcul et de statistiques liés à l'administration du service: établissement de budgets, différents travaux de contrôle, principalement chiffrés, souvent en liaison avec des données de notre ordinateur, notes internes à dactylographier soi-même, classement.

Nous cherchons une personne qui soit très à l'aise avec les chiffres et les statistiques, capable d'organiser son travail d'une manière précise et indépendante.

De bonnes connaissances d'anglais sont indispensables ainsi que des notions orales d'allemand.

Certaines tâches liées à l'importation et à l'exportation du tabac pourront lui être attribuées par la suite.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., service de recrutement, 2003 NEUCHÂTEL.

041419 O

BOREL

Fabrique de fours industriels cherche:

UN SERRURIER

expérimenté, pour la fabrication des carcasses de fours. La connaissance du travail de l'inoxydable serait un avantage.

Nous offrons:
- un travail intéressant et varié.
- une rémunération correspondant aux qualifications.
- une ambiance de travail agréable.
- l'horaire mobile.

Faire offres écrites ou demander le questionnaire d'engagement de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 27 83.

041395 O

FLUCKIGER & FILS S.A.
Fabrique de cadrans
2610 Saint-Imier

Nous avons à pourvoir un poste de

bijoutier-sertisseur

(travail à domicile possible).

Les candidates et les candidats intéressés voudront bien faire leurs offres de service au département du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au N° (039) 42 11 42, interne 209.

041476 O

football

Prometteuse entrée en matière en 1^{re} ligue

Groupe 2 : des résultats serrés

Si nous nous référons uniquement aux résultats de la première journée, nous pouvons nous attendre à d'âpres luttes, dans le groupe 2 de première ligue. Nous en voulons pour preuve qu'aucune équipe ne s'est imposée par un écart supérieur à un but ! Mais gardons-nous de tirer des conclusions hâtives car il n'est pas prouvé que toutes les formations connaissent le même degré de préparation.

Il faut cependant relever que, parmi les équipes victorieuses, se retrouvent la plupart de celles qui ont dominé le championnat la saison passée. Ainsi, bien qu'en déplacement à Delémont, Berne a évité de trébucher sur l'obstacle qu'aurait pu représenter la formation jurassienne. Mais on notera cependant que les hommes de l'entraîneur Friche ont offert une belle résistance à celui qu'on est en droit

de considérer comme le favori N° 1. Est-ce à dire que les «jaune et noir» vont connaître une saison plus sereine que celle écoulée ? On le souhaite.

Boncourt, par contre, est parti du mauvais pied. Mais on relèvera, à sa décharge, qu'il évoluait à l'extérieur et, surtout, à Lerchenfeld où rares sont ceux qui peuvent s'imposer. Cette défaite ne doit donc pas être considérée comme dramatique par les Ajoulots.

L'ESSENTIEL

Face au néo-promu Herzogenbuchsee, Le Locle avait les faveurs de la cote. A défaut d'avoir pleinement rassuré ses partisans, la formation de Jaeger a sauvé l'essentiel: les deux points. Aurore, lui aussi, a su tirer profit de l'avantage du terrain pour battre l'autre néo-promu, Bettlach. Mais, comme pour la formation neuchâteloise, le résultat est fort étriqué, ce qui laisse supposer que les deux benjamins n'ont pas l'intention de se laisser manœuvrer par n'importe qui ! Pour les Neuchâtelois du Bas, l'entrée en matière était constituée par un derby. Sur la Forêt, ne s'impose pas n'importe

qui. Audax en a fait l'expérience mais le fait, pour lui, d'avoir marqué deux buts devrait quelque peu le rassurer quant à son avenir. Son vainqueur, Boudry, se hisse donc d'emblée parmi les ténors mais il lui faudra confirmer qu'il est capable de s'y maintenir, ce qui ne s'annonce pas comme une sinécure.

SCEPTICISME

Deux matches nuls enfin. Si celui entre Soleure et son hôte, Durrenant, ne constitue pas une surprise, loin s'en faut, on reste, par contre, quelque peu sceptique devant le fait que Koeniz qui, pourtant, bénéficiait de l'avantage du terrain, n'ait pas pu faire mieux face à Derendingen. Mais le plus étonnant est encore que les banlieusards de la capitale ne soient pas parvenus à marquer le moindre but !

Y. I.

Juniors «inters» A/1

Groupe 1: Fribourg - Meyrin 1-0; Granges-Bienne renvoyé; Chénois - Martigny 1-0; Etoile Carouge - Langenthal 0-1; Nyon - Sion 4-2; Servette - Neuchâtel Xamax 1-1; Berne - Lausanne 2-1.

Groupe 2: Aarau - Uzwil 2-1; Amriswil - Winterthur 2-1; Bâle - Lucerne 1-2; Grasshoppers - Emmenbrücke 8-1; Lugano - Saint-Gall 1-2; Young Fellows - Bellinzona 0-1; Zurich - Wettingen 0-1.

boxe

Un championnat du monde

Le Porto-Ricain Samuel Serrano a conservé son titre mondial des superlourds (version WBA) en battant le Japonais Apolo Yoshio aux points en quinze reprises, à San Juan de Porto-Rico.

Serrano l'a emporté facilement, bien qu'il ait traversé un moment difficile au huitième round, lorsqu'une droite du Japonais au menton le fit chanceler. Mais Serrano réagit rapidement. A force de courage, Yoshio réussit à résister jusqu'au 15^{ème} round.

natation

Les championnats cantonaux neuchâtelois

Quinze sur 18 pour le Red Fish!

Quinze titres sur dix-huit, tel est le bilan final pour les nageuses et nageurs de Red-Fish Neuchâtel aux championnats cantonaux de natation, le week-end passé au Landeiron.

Profitant de l'absence d'Antoine Mayerat, le Clocois Mauro Zanetti a saisi l'occasion pour donner ses trois seules médailles d'or au club des montagnes. Il laisse derrière lui le Neuchâtelois Stefan Voléry en le battant au 100 m dauphin, au 100 m brasse et au 100 m libre. Philippe Rognon (Red-Fish) devait aussi battre Stefan, son camarade de club, en remportant la palme au 100 m dos et au 200 m libre. On notera, toutefois, que Stefan Voléry, qui a tout de même remporté le 200 m 4 nages, a participé à six épreuves plus les relais et qu'il ne pouvait faire mieux ! Il nous avouait, dimanche soir, être très fatigué. N'oublions pas que ce garçon a réalisé d'excellents «chronos» durant toute la saison et qu'il détient le record cantonal du 100 m brasse. Une consolation !

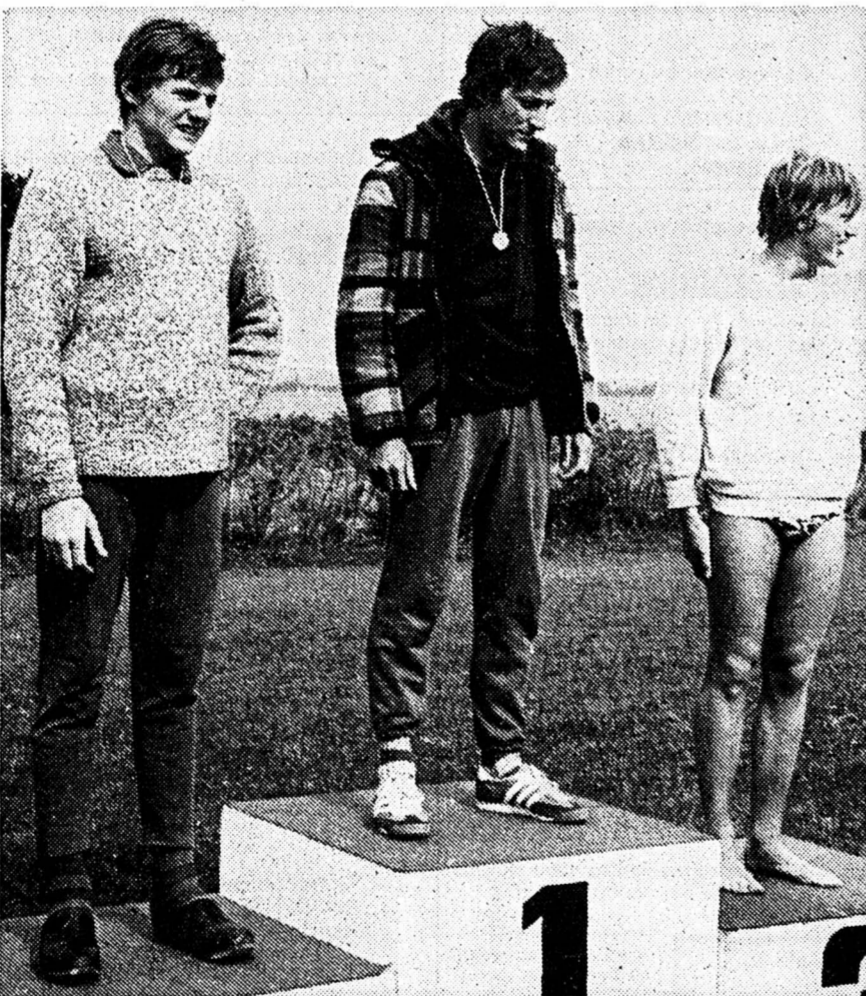
La finale du 100 m libre a été d'un niveau élevé, puisque les trois premiers ont nagé en dessous de la minute; une «première» dans ces championnats.

Chez les dames, Anne-Marie Mayerat a dû céder son titre du 100 m libre à sa camarade de club Nicole Bühler. Un peu déçue, la Neuchâteloise a tout de même félicité très sportivement la nouvelle tenante du titre. Elle nous a déclaré: «Ça ne fait rien, elle a gagné, mais elle n'a pas encore battu mon meilleur temps!» Si l'on consulte les listes de résultats de dif-

férentes rencontres, on constate que Nicole Bühler est toujours l'éternelle deuxième. Sa victoire est donc d'autant plus méritoire.

Comme on pouvait s'y attendre, la Chaux-de-Fontaine Yolande Regazzoni a laissé le titre du 100 m brasse qu'elle détenait à Florence Ernst, de Red-Fish.

Une seule ombre au tableau: aucun record cantonal n'a été amélioré. Mais les conditions atmosphériques exécrables n'ont pas été étrangères à ce phénomène. Th. Sch.



L'EXCEPTION. - Le Clocois Mauro Zanetti, en remportant trois titres, a été le seul à pouvoir s'opposer à la délégation du Red Fish. Nous le voyons entouré, ici, de Voléry (à gauche) et de Rognon, après le 100 m brasse. (Avipress - Baillod)

Classement

100 m dauphin messieurs. - 1. Zanetti Mauro (LLN) 1'05"3; 2. Voléry Stefan (RFN) 1'06"8; 3. Rognon Philippe (RFN) 1'12"1. - 100 m dauphin dames. - 1. Wittwer Danièle (RFN) 1'16"2; 2. Bühler Nicole (RFN) 1'18"4; 3. Humair Sabine (LLN) 1'21"2. - 100 m dos messieurs. - 1. Rognon Philippe (RFN) 1'08"0; 2. Voléry Stefan (RFN) 1'13"1; 3. Dubois Claude (LLN) 1'15"0. - 100 m dos dames. - 1. Mayerat Anne-Marie (RFN) 1'19"6; 2. Bühler Nicole (RFN) 1'21"1; 3. Scheidegger Corinne (CNCF) 1'22"4. - 200 m 4 nages messieurs. - 1. Voléry Stefan (RFN) 2'26"0; 2. Zanetti Mauro (LLN) 2'27"7; 3. Rognon Philippe (RFN) 2'22"2. - 200 m 4 nages dames. - 1. Bühler Nicole (RFN) 2'50"2; 2. Mayerat Anne-Marie (RFN) 2'52"2; 3. Sartorelli Manuela (RFN) 2'52"9. - 200 m libre messieurs. - 1. Rognon Philippe (RFN) 2'11"9; 2. Voléry Stefan (RFN) 2'13"8; 3. Dubois Claude (LLN) 2'23"4. - 200 m libre dames. - 1. Mayerat Anne-Marie (RFN) 2'28"4; 2. Bühler Nicole (RFN) 2'28"9; 3. Sartorelli Manuela (RFN) 2'38"8. - 100 m brasse messieurs. - 1. Zanetti Mauro (LLN) 1'13"9; 2. Voléry Stefan (RFN) 1'14"4; 3. Chaboudez Patrick (CNCF) 1'18"5.

- 100 m brasse dames. - 1. Ernst Florence (RFN) 1'28"1; 2. Regazzoni Yolande (CNCF) 1'29"3; 3. Matthey Sabine (LLN) 1'30"3. - 100 m libre messieurs. - 1. Zanetti Mauro (LLN) 58"5; 2. Voléry Stefan (RFN) 59"3; 3. Rognon Philippe (RFN) 59"4. - 100 m libre dames. - 1. Bühler Nicole (RFN) 1'07"7; 2. Mayerat Anne-Marie (RFN) 1'08"3; 3. Sartorelli Manuela (RFN) 1'08"7. - 4 x 100 m 4 nages messieurs. - 1. Red-Fish Neuchâtel I 4'50"3; 2. Le Locle-Natation I 5'02"1; 3. CN Chaux-de-Fonds I 5'26"9. - 4 x 100 m 4 nages dames. - 1. Red-Fish Neuchâtel I 5'27"2; 2. Red-Fish Neuchâtel II 5'30"8; 3. CN Chaux-de-Fonds I 5'34"0. - 4 x 100 m libre messieurs. - 1. Red-Fish Neuchâtel I 4'50"3; 2. Le Locle-Natation I 5'02"1; 3. CN Chaux-de-Fonds I 5'26"9. - 4 x 100 m libre dames. - 1. Red-Fish Neuchâtel I 4'46"3; 2. Red-Fish Neuchâtel II 4'46"2; 3. CN Chaux-de-Fonds I 5'01"3.

Challenge «Feuille d'avis de Neuchâtel» (Totalité des points - individuel = 6 à 1, relais = 12 à 2): 1. Red-Fish Neuchâtel 272 points; 2. Le Locle-Natation 105 pts; 3. CN Chaux-de-Fonds 83 pts. - Challenge «L'Impartial» (Totalité des points aux relais = 12 à 2): 1. Red-Fish Neuchâtel 82 pts; 2. Le Locle-Natation 44 pts; 3. CN Chaux-de-Fonds 42 pts.



LE DEUXIEME. - Le Stadiste Bossard va inscrire le 2^{ème} des sept buts de son équipe contre Nyon, malgré l'intervention de Miaz. (ASL)

Groupe 1: Stade frappe d'emblée

Le groupe 1 de première ligue a connu un début fracassant. Trente-quatre buts marqués en sept rencontres! Faites la moyenne: presque cinq tirs victorieux par match!

EXCELLENT TEST

D'emblée, Stade Lausanne s'est signalé à l'attention de chacun. Il est vrai qu'on le sait ambitieux. Mais qui eût pensé que la manière forte lui servirait de lever de rideau? Nyon en a fait la cruelle expérience. A sept reprises, ses filets ont été secoués. L'ampleur de cette défaite est d'autant plus étonnante que Nyon, il n'y a pas trois mois, parlait à armes égales avec les meilleurs. Espérons que cette entrée en matière ne l'aura pas trop perturbé. Quant à Stade Lausanne, il a bien mis l'accent sur ses intentions...

Rarogne a également montré qu'il entendait figurer parmi les favoris. La venue d'un Central - difficile à manœuvrer - présentait un excellent test quant à des possibilités qu'on pouvait mettre en doute, après sa chute de la ligue nationale B. Rarogne a bien réussi cet examen d'entrée.

Parmi les autres rencontres, un résultat a attiré l'attention: celui obtenu par Orbe à Fétigny. Des équipes en déplacement, Orbe est la seule à s'être imposée. Et pourtant, Fétigny n'est pas un manchot sur son terrain! Ce qui veut dire qu'Orbe pourrait bien avoir une petite idée derrière la tête. Envisagerait-il de placer son mot au niveau supérieur?

VISAGE RADIEUX

On était curieux de voir de quelle façon les néo-promus se comporteraient. Un seul est sorti le visage radieux de cette première manche: Malley. Il est vrai qu'il accueillait un de ses compagnons de promotion, Onex. Mais il s'est imposé aisément, ce qui lui procurera de l'assurance. Leytron n'a pas été gâté pour sa première sortie, Martigny ayant été son premier adversaire. Face à l'expérience de son rival cantonal, Leytron n'a pas fait le poids. Il en a été de même pour Concordia Lausanne, que l'on avait invité à faire ses expériences à Meyrin. Onex, Leytron et Concordia Lausanne ont succombé avec le même écart de buts: trois. Comme quoi l'aventure en première ligue les a mis tout de suite en face des réalités. A eux de découvrir la panacée qui les durcira.

RIEN DE CRITIQUE

Et Renens? Malgré son expérience de la saison passée, il ne pouvait d'emblée se mettre sous la dent avec succès un coriace comme Monthey, surtout en Valais. Sa défaite n'a rien de critique.

En conclusion, Stade Lausanne et Rarogne ont montré la couleur. Qui sera capable de la brouiller? R. Pe.

Les «Cosmos» de Pelé champions américains

Les «Cosmos» de New-York, emmenés par Pelé, ont remporté le championnat nord-américain de football en battant en finale, à Portland (Oregon), les «Sounders» de Seattle, par 2-1 (1-1). Les buts new-yorkais ont été marqués par le Britannique Steve Hunt (19^{ème}) et par l'Italien Giorgio Chinaglia (77^{ème}). L'Anglais Tommy Ord a sauvé l'honneur pour Seattle (23^{ème}). Cette finale s'est jouée à guichets fermés, devant 35.000 spectateurs. L'équipe victorieuse était la suivante: Messing; Smith, Roth, Albert, Morais, Garbett (Dimitrijevic), Beckenbauer, Field, Chinaglia, Pelé, Hunt.

athlétisme

Que des miettes pour les Romands...

Les championnats suisses juniors masculins se sont déroulés à Zoug sous une pluie continue, de sorte que les performances sont restées très moyennes malgré la participation de quelques sélectionnés des championnats d'Europe. Deux titres seulement sont revenus aux Romands, et cela grâce au Séduinois Pierre Deléze, qui s'est imposé aussi bien au 800 mètres qu'au 1500.

Les championnats féminins, qui se sont déroulés au Wankdorf de Berne, ont eux aussi été perturbés par le mauvais temps. Deux Jurassiennes s'y sont distinguées: Marie-Claire Vitali (Moutier), victorieuse sur 200 m, et Eliane Jecker (Bassecour) au saut en longueur, avec un bond de 5 m 76.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

MESSIEURS. - 100 m: 1. S. Werndli (Berne) 10"79 - 2. J. Beugger (Zunzgen) 10"87. - 200 m: 1. Werndli 21"64. - 400 m: 1. A. Kaufmann (Biberist) 48"77. - 800 m: 1. Pierre Deléze (Sion) 1'56"53. - 1500 m: 1. Deléze 4'06"64. - 3000 m: 1. M. Tschopp (Liestal) 8'37"12. - 5000 m: 1. M. Kuster (Diepoldau) 15'28"40. - 110 m haies: 1. U. Rohner (Zurich) 1'46"8. - 2. J. Messer (Zunzgen) 15"04. - 3. F. Haas (St-Gall) 15"04. - 400 m haies: 1. R. Sautter (Schaffhouse)

automobilisme

On le disait «fini»

LAUDA: UN MAGNIFIQUE EXEMPLE DE TENACITÉ

En remportant, dimanche, le Grand prix de Hollande, Niki Lauda s'est presque assuré le titre de champion du monde des conducteurs. Et dire qu'il y a un an, à peine, ce même Lauda venait de subir un terrible accident au Nurburgring, luttant contre la mort pendant plusieurs jours, à tel point, d'ailleurs, qu'un prêtre lui avait administré l'Extrême-Onction. Quelle extraordinaire démonstration de volonté que celle fournie par cet Autrichien qui, à Zandvoort, a remporté le 15^{ème} Grand prix de sa carrière... et n'entend pas s'arrêter en aussi bon chemin.

MIS DE CÔTÉ...

Après son abandon volontaire au Grand prix du Japon («l'eau rendait la piste trop dangereuse, je ne voulais pas courir de tels risques»), on pouvait croire que Lauda était un coureur «fini». Même chez Ferrari où ses avis étaient, auparavant, largement écoutés, les dirigeants se montraient sceptiques et, en début de saison, tous les efforts portèrent sur son collègue (mais pas son ami...) de marque, Carlos Reutemann.

En Argentine, Reutemann termina troisième, tandis que Lauda dut abandonner. Deux semaines plus tard, au Brésil, l'Argentin gagna

tandis que Lauda se contenta du troisième rang. Tout indiquait, alors, que désormais, le pilote numéro 1 de Ferrari serait Reutemann.

CENT FOIS SUR LE MÉTIER

Mais Lauda ne s'avoua pas battu. Sur la piste de Fiorano, tout près de l'usine Ferrari à Modène, l'Autrichien ne cessa de procéder à des essais privés. Son raisonnement, en somme, était simple: «Il existe une dizaine de pilotes capables de réaliser les mêmes performances avec la même voiture. Pour les battre, il me faut donc reculer à l'extrême les limites de mon bolide. C'est la seule manière de m'assurer une certaine marge lorsque nous sommes confrontés en course.»

Ce travail n'a pas tardé à porter ses fruits: victoire en Afrique du Sud, deuxième à Long Beach, deuxième à Monaco, deuxième en Belgique, cinquième en France, victoire en Angleterre, deuxième en Autriche et triomphe dimanche, à Zandvoort!

Aujourd'hui, Lauda a retrouvé la pleine confiance des responsables de Ferrari. Simultanément, il est aussi redevenu cet ordinateur et volant que d'aucuns admirent et d'autres craignent...

Christian WENKER

VICTOIRE D'AMWEG A REITNAU

Le slalom national en côte de Reitnau a été remporté par Fredy Amweg. Ce dernier, dont c'est le cinquième succès dans cette épreuve, a établi, en 55"51, un nouveau record du parcours. Les résultats:

Tourisme de série. - jusqu'à 1150 cm: 1. Manfred Eggenberger (Zurich), Autobianchi, 2'39"42. - Jusqu'à 1300 cm: 1. Werner Dötrich (Bâle), Simca Rallye 2, 2'31"05. - Jusqu'à 1600 cm: 1. Rolf Fuhrer (Therwil), VW Golf GTI, 2'39"30. - Jusqu'à 2000 cm: 1. Jean-Claude Béring (Safenwil), Triumph Dolomite, 2'15"97 (vainqueur de la catégorie). - Plus de 2000 cm: 1. Wolfgang Wassermann (Bottmingen), Chevrolet Camaro, 2'31"34.

Tourisme spécial. - jusqu'à 1300 cm: 1. Hanspeter Bischofberger (Heerbrugg), Simca Rallye II, 2'19"25. - Plus de 1300 cm: 1. Kurt Mirer (Wätsch), BMW 2002 Alpine, 2'08"73 (vainqueur de la catégorie).

Record de Maublanc à Villars-Burquin

Le record de la course de côte Fontaines-Villars-Burquin, détenu depuis 1973 par Freddy Amweg en 1'00"53, a été amélioré, dimanche, par le Français Pierre Maublanc, qui, au cours de la première manche, a réussi 59"88. Le deuxième meilleur temps de la journée a été l'œuvre du Genevois André Chevalley, sur March-BMW comme Maublanc, en 1'01"88.

LES RÉSULTATS

Tourisme de série: 1. Hans Egenter (Muri) Camaro, 1'12"86. Tourisme spéciales: 1. Hansjürg Duerig (Riggisberg) BMW, 1'13"39. Grand tourisme de série: 1. Christian Blanc (Rolle) Porsche Carrera 1'11"93. Grand tourisme: 1. Enzo Calderari (Lattrigen) Porsche Carrera 1'06"13. Production spéciale: 1. Claude Jeanneret (Vevey) BMW-Heidegger 1'07"65. Course biplaces: Walter Baltisser (Zweidlen) Osella 1'01"94. Course: 1. Pierre Maublanc (Fr) March-BMW, 59"88 (meilleur temps de la journée).

Grand tourisme de série. - Jusqu'à 1600 cm: 1. Rolf Maderin (Reinach), Renault Alpine 2'16"82. - Plus de 1600 cm: 1. Markus Leuenberger (Langenthal), Porsche Carrera, 2'08"09 (vainqueur de la catégorie).

Grand tourisme spécial. - Plus de 1600 cm: 1. Urs Hauenstein (Mellingen), Renault Alpine, 2'17"29 (vainqueur de la catégorie).

Production spéciale. - Jusqu'à 1300 cm: 1. Bernhard Jeck (Zinningen), NSU TT, 2'13"16. - Plus de 1300 cm: 1. Edy Brandenberger (Bâle), Porsche RSR, 2'03"87 (vainqueur de la catégorie).

Sport: 1. Peter Thuerig (Lucerne), Martin BM 9, 2'14"32 (vainqueur de la catégorie).

Course. - Série 1. Jusqu'à 1000 cm et formule V. - Hans Leuenberger (Gundiswil), Tecno F3, 2'06"65. - Série 1 A: 1. Hans-Werner Maier (Zurich), Lola Giger, 1'57"96. - Série 2 B: 1. Fritz Straumann (Safenwil), Toyota Chevrolet, 1'57"20. - Séries 3 et 5: 1. Fredy Amweg (Ammerswil), Amweg BMW, 1'51"08 (55"51 record du parcours et 55"57, vainqueur de la catégorie et meilleur temps absolu de la journée).

Championnat du monde des rallyes

En remportant, grâce au Finlandais Haemaelainen, le Rallye des 1000 lacs, qui s'est déroulé en Finlande, Ford a consolidé sa position de «leader» du classement provisoire du championnat du monde des rallyes. Sur les 94 équipages au départ, 37 ont terminé ce rallye, dont voici le classement final:

1. Haemaelainen (Fin), Ford-Escort, 15.966 p.; 2. Salonen (Fin), Fiat, 16.231; 3. Waldegaard (Su), Ford-Escort, 16.642; 4. Risto (Fin), Toyota-Corolla, 17.091; 5. Teuvonen (Fin), Sunbeam, 17.525. - Classement provisoire du championnat du monde après sept des onze manches: 1. Ford 100 p.; 2. Fiat 94; 3. Opel 50; 4. Toyota 45; 5. Lancia 32.

Le cross de La Heutte

Le cross de La Heutte s'est déroulé dimanche sur 10 km 500 pour l'élite. En tout, plus de 560 concurrents ont participé à cette épreuve. Résultats:

Elite (10 km 500): 1. Albrecht Moser (Berne) 34'34". - 2. Josef Wiss (Kussnacht) 34'48". - 3. Arnold Beuchat (Reconvillers) 35'17". - Seniors I: 1. Peter Reiter (RFA) 35'47". - Seniors II: 1. Edgar Friedli (Belp) 37'15". - Juniors (3 km): 1. Francis Bourquenez (Ajoie) 10'00". - Dames (1 km 500): 1. Lotti Senn (Gumœngen) 6'32".

sports-télégrammes

GOLF. - L'Américain Hubert Green a remporté l'«open» de la République d'Irlande, à Portmarnock. ATHLETISME. - Le jeune sauteur américain Rory Kotinek a franchi 2 m 29 en hauteur, à Rieti. C'est son record personnel. GYMNASTIQUE. - Le tournoi international de trampoline de Berne a été remporté par le russe Janes (champion du monde) et par sa compatriote Ludmila Karпова chez les dames.

basketball

Club fondé au Locle

Le Locle ne comptait pas encore de club de basketball. C'est maintenant chose faite. Grâce au dévouement et à l'enthousiasme communicatif de deux «mordus» de ce sport, Vincent Dubois et Paul Jambé, le Basketball-club communal Le Locle a été constitué.

Malgré de nombreuses difficultés, concernant surtout l'utilisation des salles, les dirigeants loclois sont parvenus à obtenir en partie satisfaction. Ils disposeront, en effet, de l'ancienne salle de Beau-Site, le mardi et le jeudi pour les entraînements et les matches.

Jeudi dernier, au cours d'une séance constitutive, le dernier-né des clubs sportifs loclois s'est donné une structure administrative en appelant à sa présidence M. Yvan Lebet, par acclamation. Ce dernier sera secondé dans sa tâche par un comité formé de MM. Vincent Dubois, vice-président, Paul Jambé, secrétaire, et Marcel Garin, caissier. La commission technique est composée de MM. Vincent Dubois, Paul Jambé, Mario Sessa et Robert Stocco.

Le club loclois, qui compte déjà environ 100 membres, pour la plupart de jeunes éléments, prendra part au prochain championnat qui débutera en octobre. Pour l'instant, trois équipes sont inscrites (une de juniors filles, une de juniors garçons et une de seniors, qui évoluera en 3^{ème} ligue).

Les dirigeants du nouveau club loclois comptent sur un large appui de la population pour soutenir leurs efforts lors de ce départ dans la compétition. Il ne fait aucun doute que le basketball, devenu très populaire, trouvera sa place au soleil dans la Mère commune des Montagnes. P. M.

Centenaire de la Confrérie des Vignerons

GRANDE FÊTE POPULAIRE A CORMONDRECHE

Vendredi 2 septembre, de 18 h à 2 heures

Samedi 3 septembre, de 15 h à 4 heures

Ambiance * Danse * Stands * Restauration * Caveaux * Musique

L'après-midi groupes d'enfants costumés

A proximité du trolleybus No 3 - Course spéciale à 2 h du matin - Grand parc

Orchestre «The Jackson» (4 musiciens)

Installations de chauffages en tous genres



Maison établie depuis 1950
2000 NEUCHÂTEL
Pavés 67 - Tél. (038) 25 50 74

Mazout - Gaz

- Extensions
- Réparations
- Révisions
- Système de dépoussiérage

041685 A

AVIS

Commandez sans tarder, AVANT ÉPUISEMENT DES STOCKS, la musicassette ou le disque OFFICIEL de la

Fête des Vignerons Vevey 1977

Il suffit pour cela de verser préalablement la somme de Fr. 22.— (tous frais compris) par musicassette (s) ou disque (s) commandés au CCP 12-13727 de Cassette Shop S.A., Genève, en renvoyant le bulletin ci-dessous.

..... BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à CASSETTE SHOP S.A., case 785, 1211 GENÈVE 1

Je commande..... musicassette (s)..... disque (s) de la Fête des Vignerons 1977 et je verse la somme de Fr..... ce jour à votre compte de chèques postaux 12-13727 Genève.

Nom, prénoms (majuscules):

Adresse:

N° postal: Lieu:

Signature:

041496 A

L'ORGUE LE PIANO s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. 100% vrnt. Notice gratuite + réf. Box 3295, 1002 Lausanne, tél. (021) 28 29 40.

041441 A

Hangars

env. 11 m 50, x 7 m 50 avec 4 portes

Fr. 12.000.—; env. 6 x 20 m, un côté ouvert Fr. 10.000.—.

Tél. (021) 37 37 12.

040888 B

RÉPARATIONS MACHINES À LAVER

Toutes marques DEVIS GRATIS Travail rapide et soigné



Travers (038) 63 20 50
Le Locle (039) 31 68 49
Bureau central 24 H SUR 24 H. (021) 23 52 28

037008 A

clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service
- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 5 octobre 1977

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. Te 1

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité:

N° postal:

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.

La MAISON **Reymond**
agent exclusif des machines à écrire et à calculer de fabrication suisse
HERMÈS + PRÉCISA
cherche un **REPRÉSENTANT**
pour sa gamme de machines de bureau.
Nous désirons nous attacher la collaboration d'une forte personnalité, ayant le goût du contact humain, capable de faire preuve d'enthousiasme et d'imagination, décidée à travailler avec assiduité à la visite d'une clientèle déjà acquise, mais ne craignant pas de prospecter de nouveaux clients et de traiter au niveau direction.
Nous offrons des conditions d'engagement très intéressantes, une excellente ambiance de travail, une formation approfondie et continue et de réelles possibilités de développement par une gamme de produits de haute technologie.
Les offres seront examinées avec la plus grande discrétion.
Ecrire à **REYMOND**, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, avec curriculum vitae et photo. 041450 0

Nous cherchons **serveuse** aimable, pour service de la restauration. Bon salaire.
Faire offres à: **Hôtel Enge, 3280 Morat**
Famille B. Ehrsam-Nyffenegger.
Tél. (037) 71 22 69. 041483 0

Dem. d'emplois
Dame
cherche travail à domicile.
Tél. (024) 73 12 22, le soir. 040522 0

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité **FAN-L'EXPRESS**
Tél. (038) 25 65 01

Jeune suisse allemande cherche emploi comme **électricien en radio** et télévision. Entrée à convenir.
M. Zurbuchen Kurt
Im Gruebli, 3801 Habkern
Tél. (036) 43 11 81 (soir). 041061 0

Jeune homme cherche place de **tôler en carrosserie**
Adresser offres écrites à KO 1853 au bureau du journal. 038389 0

Demoiselle
25 ans, cherche place comme secrétaire ou vendeuse dans boutique. Demi-journée ou temps complet.
Adresser offres écrites à DH 1846 au bureau du journal. 038374 0

secrétaire
qualifiée pour travaux de correspondance, de dactylographie, de rédaction de procès-verbaux et de classement de documents, notamment.
Entrée en fonction: 1^{er} septembre, éventuellement date à convenir.
Faire offres sous chiffres 28-21131 avec curriculum et certificats, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 035449 0

Petite succursale située à Lausanne ouest cherche une **secrétaire**
expérimentée, de langue maternelle française avec connaissance de l'allemand. Nous offrons un travail intéressant à personne consciencieuse et dynamique, capable de travailler d'une manière indépendante.
Veuillez présenter vos offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, à la direction de: **AUTOPHON S.A., Vallombreusé 51, 1004 Lausanne.** 041442 0

Secrétaire
expérimentée cherche emploi 2-3 après-midi par semaine, région Corcelles-Neuchâtel, éventuellement La Chaux-de-Fonds.
Adresser offres écrites à MR 1855 au bureau du journal. 037661 0

VÉHICULES À MOTEUR
Renault 5 TL
A vendre dès Fr. 150.— par mois.
Tél. (022) 92 62 24 ou 92 79 37. 041161 0

Celica
Toyota 1972, 4100 fr.
Tél. (038) 24 00 19. 037637 0

A vendre 2600 fr.
Ford 17 M
expertise, peinture complète, 60.000 km.
Tél. (038) 42 37 83, midi. 037633 0

A vendre **Simca 1200 S**
année 1969.
Tél. (038) 61 32 66, dès 19 heures. 041518 0

A vendre **Volvo 145 break**
1971, expertisée, parfait état, moteur 60.000 km.
Tél. (038) 61 35 68, heures des repas. 041519 0

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970.
Tél. (021) 53 33 53 de 11 à 21 heures. **AUTO-KLÖTI**
Chexbres-Puidoux. 040872 0

A vendre **Yamaha**
RD 250, moteur 17.000 km, bon état, 1800 fr.
Tél. (038) 47 13 90. 036729 0

J'achète voitures et motos
aussi accidentées.
Tél. (032) 83 26 20. 038573 0

EXCURSIONS VOYAGES **FISCHER**
Tél. (038) 33 49 32
MARIN-NEUCHÂTEL
MERCREDI 31 AOÛT
PAR MONTS ET VAUX
dép. 13 h 30 Fr. 25.— AVS Fr. 20.—

TÉLÉVISION RADIO DISQUES
A. HAEFELI
Installations - Locations
Vente - Echange - Réparations
Grand-Rue 22 - Tél. (038) 31 24 84
2034 PESEUX - Membre CID
026428 A

La voiture du connaisseur
En essayant un des 25 MODÈLES de TOYOTA, vous découvrirez certainement le vôtre
TOYOTA COROLLA 1600 LIFTBACK dès Fr. 15.300.—
3^È MULTI GARANTIE
TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.
Garage du 1^{er}-Mars S.A.
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 44 24
Sous-agents: Garage G. Masson Couvet - Tél. 63 18 28.
Garage Sporting, M. Schultness, Corcelles, tél. 31 60 60.
038676 B

CAVE DES COTEAUX
Cortailod
Assemblée générale
Les sociétaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour le vendredi 9 septembre 1977, à 20 h 15, à l'hôtel de commune de Cortailod.
Ordre du jour:
1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10.9.76
2. Rapport du conseil d'administration sur le 28^{ème} exercice
3. Rapport des vérificateurs de comptes
4. Votation sur les comptes et décharge à l'administration
5. Nomination des contrôleurs
6. Rapport sur les travaux de réfection des immeubles
7. Vendanges 1977
8. Divers
Le conseil d'administration 041010 A

50 ANS JARDIE ANNÉ
2 mois de TV GRATUITS
en couleur, PAL/SECAM
Visostar 1400 Petit TV **84.—** par mois *
Grand écran 51 cm tout compris
Garanti tous risques *12 mois minimum
Mme JAUNIN Roc 15
2000 NEUCHÂTEL
038 - 25 53 74 / 25 02 41
RADIO TV STEINER
notre expérience à votre service
037801 A

Benzina SA
département étanchéité
La Chaux-de-Fonds
engagerait tout de suite ou pour date à convenir
bon manoeuvre
Situation stable et variée, ambiance de travail agréable, bonne rémunération.
Téléphoner pour prendre rendez-vous au (039) 26 03 23. 041598 0

Nous cherchons **1 magasinier** avec expérience dans la profession. (Éventuellement mécanicien sur automobiles).
1 remplaçant magasinier pour septembre.
Garage Waser «La Côte», Peseux. 041273 0

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos **PETITES ANNONCES** vous offrent. Pensez-y et profitez-en!
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

engage, pour entrée immédiate ou à convenir, **cuisinier** ayant terminé son apprentissage et ayant acquis une ou deux années de pratique.
ainsi qu'un (e) **sommelier (ère)**
Téléphoner à la Direction, ☎ (038) 25 29 77. 041284 0

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir: **un fraiseur-outilleur un réglleur sur presses un perceur**
Travaux très intéressants et bien rémunérés, en petites équipes.
Tél. (022) 45 77 60
Se présenter ou écrire: **Établissements Megevet S.A.** 24-26, rue Malatrex - 1201 Genève. 041481 0

Nous cherchons, pour entrée à convenir, **une secrétaire** bilingue français-allemand, aimant les chiffres, si possible sténodactylo, pour tous travaux de secrétariat, y compris facturation, dans petite équipe sympathique.
Tél. (022) 45 77 60.
Se présenter ou écrire à: **ÉTABLISSEMENTS MEGEVET S.A.** 24-26, rue Malatrex 1201 Genève. 041480 0

Bureau d'architecture Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir **dessinateur qualifié**
Adresser offres écrites sous chiffres HL 1850 au bureau du journal. 041601 0

Garage important de Neuchâtel engagerait, pour date à convenir, **chef de bureau - comptable** connaissant tous les travaux de bureau en général et ayant de l'initiative. Capable de diriger une équipe de 5 personnes. Avantages sociaux. Age 25 à 35 ans.
Adresser offres écrites à NS 1856 au bureau du journal. 041688 0

Bureau de Neuchâtel cherche à engager, à mi-temps, une **secrétaire**
qualifiée pour travaux de correspondance, de dactylographie, de rédaction de procès-verbaux et de classement de documents, notamment.
Entrée en fonction: 1^{er} septembre, éventuellement date à convenir.
Faire offres sous chiffres 28-21131 avec curriculum et certificats, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 035449 0

SECRETARE
expérimentée, de langue maternelle française avec connaissance de l'allemand. Nous offrons un travail intéressant à personne consciencieuse et dynamique, capable de travailler d'une manière indépendante.
Veuillez présenter vos offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, à la direction de: **AUTOPHON S.A., Vallombreusé 51, 1004 Lausanne.** 041442 0

Ouvrier et ouvrière
ayant l'habitude de travaux fins et soignés, seraient engagés.
Se présenter ou téléphoner chez **HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3, Neuchâtel.** Tél. 25 24 75. 041449 0

SUBITO
Garage Waser La Côte
Cabriolet Sport **Spitfire**
expertise Fr. 2700.—
Grands facilités de paiement. 041371 V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.30 (C) Point de mire
17.35 (C) Téléjournal
17.40 (C) Vivre libre (9)
18.30 (C) Vacances jeunesse
19.00 (C) Petit ours Colargol
19.05 (C) Un jour d'été
19.20 (C) Crise
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Les oiseaux de l'été
20.20 (C) Faits divers
21.15 (C) En direct avec...
22.15 (C) Cyclisme au Venezuela
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) Recherche en mer
15.00 (C) Da Capo
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) La famille Hugentobler
18.00 (C) Cyclisme
18.25 (C) téléjournal
18.30 (C) Voyage vers l'art
19.20 (C) Fin de journée
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Sous le grand chapiteau
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) CH
21.10 (C) Le vieux
22.10 (C) Téléjournal
22.25 (C) Hans et Lene

FRANCE I

11.30 Caméra au poing
12.00 TF 1 actualités
12.45 Elisabeth «R»
14.15 Cyclisme à San Cristobal
15.40 Emissions jeunesse
17.20 Mystères de l'Ouest
18.20 Actualités régionales
18.45 Adieu, mes quinze ans! (8)
19.00 TF 1 actualités
19.30 Au-delà de l'horizon (7)
20.25 Numéro «un»
21.25 les grandes expositions
21.55 TF 1 dernière

FRANCE II

14.00 (C) Le monde en guerre(16)
15.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.55 (C) L'homme à la valise

FRANCE III

16.45 (C) Y A O (7)
17.10 (C) Vacances animées
17.45 (C) Flash journal
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) En ce temps-là, la joie de vivre (32)
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.35 (C) Bonaparte au Moyen-Orient (C) Débat
22.05 (C) Cyclisme à San Cristobal
22.15 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

17.45 (C) FR 3 jeunesse
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) La vie en province
18.55 (C) FR 3 actualités
19.00 (C) Jeux à Treburden
19.30 (C) L'homme qui rit
21.05 (C) FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

19.30 (C) Per la gioventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Uno sporco trucco
20.15 (C) Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 La voglia matta
22.45 (C) Ciclismo su pista
23.20 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16 h, téléjournal, 16.05, hitjournal.
16.50, pour les enfants. 17.40, interviews et reportages. 17.55, téléjournal.
18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je? 21 h, lettres d'Amour sur papier bleu. 22.30, téléjournal, fin.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal.
17.10, images du monde. 17.35, plaque tournante. 18.20, Kimba le lion blanc. 18.45, les Wombels. 19 h, téléjournal.
19.30, l'appel de l'or. 21 h, téléjournal.
21.15, point chaud. 22 h, courts métrages internationaux. 22.30, téléjournal, fin.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.20, spécial vacances. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.55, bulletin de navigation. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12.05, le coup de midi. 12.15, humour bleu, blanc, rouge. 12.30, le journal de midi et édition principale. 13.30, j'en fais mon dessert. 14.05, la radio buissonnière.
16.05, Adolphe (17) roman de Benjamin Constant. 16.15, rétro 33-45-78. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.05, édition régionale. 18.15, la Suisse des voies étroites. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, un pays, des voix. 20.05, aux avant-scènes radiophonique: Patate comédie de Marcel Achard. 22.05, permission de minuit. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, Informations et news service. 9.05, l'Europe est votre (2). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et à vues humaines. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, redilemele. 18.55, per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30, nouveautés. 20.05, soirée musicale internationale: L'opéra de chambre de Varsovie en Romandie. 20.15, 32^{me} Festival de musique de Montreux-Vevy: La Serva Padrona, musique de Giovan Battista Pergolesi. 21.45, Pimpinone ou La méliantine, musique de Georg-Philipp Telemann. 22.40, vient de paraître. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare. 11.30, Orchestre récréatif de la Radio suisse. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, souvenirs de Pestalozzi. 14.45, lecture. 15 h, extraits du Trouvère et d'Otello. Verdi. 16.05, personnellement. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre en dialecte. 21 h, musique populaire. 22.05, jazz. 23.05-24 h, musique légère non-stop.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
FLAUBERT

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront exigeants, indisciplinés, rebelles, mais passionnés.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Progrès très sensible dans la technique que vous adoptez. **Amour:** Un caractère fourbe essaie de vous entraîner en vous présentant de fausses vérités. **Santé:** Le foie exige des ménagements car vous pourriez subir des réactions.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Les voyages ont toujours une heureuse fin même lorsqu'ils sont imprévus. **Amour:** Le premier décan pourrait éprouver une déception. **Santé:** Conserver toujours une bonne humeur devra être votre point essentiel.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Bonne journée dans ce domaine, mais faites attention aux commérages. **Amour:** Conservez la bonne entente et devinez les raisons secrètes du Verseau. **Santé:** Evitez les excitants, thé, café et autres le soir au coucher.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Une importante rentrée d'argent est possible mais son réemploi vous apportera un problème. **Amour:** Vos complexes prennent une singulière acuité. Vos chances sont grandes. **Santé:** Réagissez en pratiquant des sports de plein air et un peu de gymnastique.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Vous n'aimez pas vous spécialiser, vous préférez atteindre une clientèle nombreuse. **Amour:** Vous serez prié de faire un choix qui vous semblera injuste. **Santé:** Evitez de fumer, surtout si vos poumons sont délicats.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Ne restez pas inactif, faites toutes les démarches nécessaires. **Amour:** Appuyez-vous sur un caractère ferme qui vous oriente fort bien. **Santé:** Moment favorable pour consulter un cardiologue, vous saurez à quoi attribuer vos malaises.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Acceptez la proposition qui vous est faite, vous saurez vous adapter à cette formule. **Amour:** Un souci familial prend une grande importance, vous avez été déçu et ne retrouvez pas le climat. **Santé:** Evitez les contrariétés, les conversations irritantes.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Ne négligez pas le côté réaliste de vos occupations et maintenez votre taux habituel. **Amour:** Vous aimez la famille; elle vous prodigue de grandes satisfactions. **Santé:** Vous ne pensez pas assez à votre foie et lui imposez des épreuves constantes.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Soyez très circonspect, laissez votre client prendre ses décisions. **Amour:** La chance vous oriente sans le moindre heurt vers ce qui sera votre destin. **Santé:** Vous êtes fragile mais avez pour vous une bonne résistance nerveuse.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Offre d'association de travail, enthousiasme dans l'action. **Amour:** Un caractère brillant dont le succès est très affirmé vous intéresse. **Santé:** Evitez les graisses cuites et ne buvez pas glacé; mangez peu de féculents.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

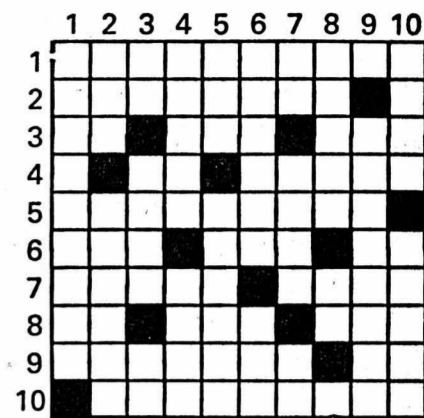
Travail: Très bon moment pour faire un choix, acheter, accepter une association. **Amour:** Vous inquiétez des sentiments que vous trouvez toujours des prétextes d'aggravation. **Santé:** Suivez l'avis de votre médecin. Si une intervention semble s'imposer, acceptez-la.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Ne marquez pas d'être pratique, de bien considérer les obligations financières. **Amour:** Votre vie conjugale est heureuse mais ne fréquentez pas trop certains amis. **Santé:** Vous gardez sans difficulté le poids qui vous maintient en forme parfaite.

MOTS CROISÉS

Problème N° 915



HORIZONTELEMENT

1. Qualité de celui qui agit spontanément. 2. J. Ferry s'y intéressera beaucoup. 3. Restes. Héros grec. Sorte d'écluse à air. 4. Symbole. Petit four. 5. Pratique. 6. Roi d'Israël. Risque le paquet. Largeur d'une étoffe. 7. Epithète pour certain régime. Espèce de lavande. 8. On y mouille des balances. Possessif. Sigle d'une organisation internationale. 9. Magistrats de Sparte. Article arabe. 10. Qui est recouverte d'écaillés.

VERTICALEMENT

1. Polyèdre limité par vingt faces. 2. Possessif. Puits naturels, dans les Causses. 3. Pronom. Félicité. Lettres de Tchécoslavaquie. 4. Œuvre d'artiste. Dans les Landes. 5. Femina d'un roi de Thèbes. Permet tacitement. 6. Les premières. venues. Il aurait vécu six cents ans. 7. Pronom. Les pertes les plus sensibles. Autre pronom. 8. Sortis. Il occupe le lit de l'Eridan. 9. Grosses noisettes. 10. Dialecte parlé en Ecosse. Qui a été trop souvent employé.

Solution du N° 914

HORIZONTELEMENT: 1. Prisonnier. - 2. Ra. Abeille. - 3. Ems. Lit. Még. - 4. Taels. Sec. - 5. Onze. Cents. - 6. Evian. IE. - 7. Ra. Edition. - 8. Ego. EF. Ont. - 9. Ildefonse. - 10. Artisans.

VERTICALEMENT: 1. Prétoire. - 2. Raman. Agir. - 3. Sèze. Olt. - 4. Sa. Lève. Di. - 5. Obus. Idées. - 6. Net. Caiffa. - 7. Ni. Sent. On. 8. Immen. lons. - 9. Elections. - 10. Reg. Sentes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Epis de maïs au beurre
Côtes de mouton
Salade
Fruits

LE PLAT DU JOUR:

Epis de maïs au beurre

Proportion pour quatre personnes: 4 épis de maïs, 50 g de beurre, sel, 8 bâtonnets pointus.

Préparation: vous pouvez faire cuire les épis de deux façons: soit à partir d'eau bouillante salée pendant 20 min, soit à partir d'eau froide (3 min après ébullition).

Egouttez-les, égouttez-les aussitôt pour extraire le liquide en prenant garde de ne pas abîmer les grains.

Faites chauffer le beurre à la poêle, sans le cuire. Faites-y rouler les épis. Piquez chaque extrémité de bâtonnets pointus et servez brûlant.

On peut aussi faire cuire les jeunes épis directement au four sans les éplucher. Gardez même les fils soyeux. Laissez-les une demi-heure environ, puis portez-les à table. Vous les décorerez en incisant chaque rangée de grains, sans crever ceux-ci pour que le jus reste intact.

Les épis de maïs

On trouve les épis de maïs dans le commerce, sous trois formes: frais, en boîte, ou surgelés.

Si vous les achetez frais, veillez à ce que leur couleur tire légèrement sur le jaune, mais avec encore un peu de vert au fond... Les grains orangés et brillants sont trop mûrs, donc plus durs.

Les épis en boîte ou surgelés, ont un temps de cuisson moins long, en général indiqué sur leur conditionnement. N'épluchez pas les épis si vous les cuisez au four, mais enlevez leur enveloppe verte et les fils soyeux si vous les cuisez à l'eau.

Le soleil et ses rayons

Le soleil se compose de 54% de rayons infrarouges invisibles. Ils pénètrent en profondeur dans la peau, au-delà de la couche qui fabrique les pigments. Ils chauffent et font rougir.

Puis 43% des rayons lumineux sont seuls visibles. Ils traversent intégralement 0,6 mm de peau. Ils nous éclairent sans faire rougir ni brunir.

Restent 3% de rayons ultraviolets: les plus pénétrants (rayons A), font brunir car ils ont juste la bonne longueur pour atteindre et exciter la couche qui fabrique les pigments.

Les moins pénétrants (rayons B) butent sur l'épiderme sans atteindre la couche de pigments. Ils irritent la peau et brûlent sans faire brunir.

Si on le laisse faire, le soleil peut être un destructeur de beauté. Voici quelques-uns des méfaits: il épaissit la peau, il la pigmente, la congestionne, provoque ou aggrave la couperose, fait pousser les duvets. De plus, il peut provoquer des allergies, des dermatoses, des coups de soleil, des coups de chaleur, des coups de lumière...

Lait glacé aux pêches

Pour quatre personnes: 4 pêches, 1 bonne pincée de vanille en poudre, 8 cuillères à soupe de lait condensé sucré, de la glace pilée.

Faites bouillir de l'eau dans une casserole et mettez-y les pêches à tremper deux à trois minutes. Rafraichissez-les et pelez-les. Coupez-les en morceaux et retirez-en les noyaux. Ajoutez le lait condensé et la vanille en poudre. Passez le tout au mixer. Incorporez de la glace pilée, mélangez convenablement et versez dans de grands verres. Préparation: 10 minutes.

Des bijoux tout propres

Les bijoux en or se lavent simplement avec de l'eau savonneuse additionnée d'une pincée de bicarbonate de soude. Préparer un bain dans lequel on laisse tremper le bijou à nettoyer: le frotter en tous sens avec une petite brosse douce. Rincer à l'eau claire et faire sécher (dans un peu de scotch de bois si on peut s'en procurer) puis faire briller en frottant avec une peau de chamois.

Les bijoux en argent peuvent être nettoyés comme les bijoux en or, car ils sont résistants, mais on peut aussi les frotter avec une tranche de citron, les rincer à l'eau chaude et terminer en faisant briller à la peau de chamois.

Quand les bijoux ont noirci, il faut les frotter à la brosse avec une pâte composée de blanc d'Espagne délayé avec un peu d'alcool à 90°. Laver à l'eau savonneuse pour enlever toute trace de pâte et rincer à l'eau courante. Faites briller à la peau de chamois.

A méditer

Il est aisé d'être poète parmi les dieux.
Yves BONNEFOY

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du Port (sous tente): 21 h, Le roi et les rats.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Monnaies et médailles des Orléans-Longueville et diverses expositions.
Hall du collège latin: Vingt ans de la Revue Neuchâteloise.

Musée d'ethnographie: Musique et sociétés. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie des Amis des arts. Galerie Ditesheim: Artistes du XX^e siècle.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Studio: 21 h, Le petit baigneur. Enfants admis.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, La dentellière. 16 ans. 4^{me} semaine.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Car Wash. 12 ans. 17 h 45, Charles mort ou vif. 16 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Jour de fête. Enfants admis. 2^{me} semaine.
Arcades: 20 h 30, Mort à Venise. 16 ans.
Rex: 18 h 30, L'argent de poche. 12 ans. 20 h 45, Cabaret. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Pharmacie d'office: Bl. Cart. rue de l'Hôpital. La période de service communique à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Lavaux, Boudry - La Côte. M^{me} S. Marx, Cortailod, tél. 42 16 44.

BEVAIX

Arts anciens: Gravures et tableaux anciens.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Guarnera, peintures et dessins.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les savoureuses.

La FAN est fournisseur de papier maculature

imprimée blanche Hi-Fi à des conditions très avantageuses. Profitez-en

DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: En 1860, avant d'entreprendre l'expédition de Sicile, Giuseppe Garibaldi demande à son ami James Hudson, consul britannique, si la flotte anglaise interviendrait en cas de débarquement.

«ANNE, MA SŒUR ANNE...»



« Mon cher, je ne suis nullement initié aux secrets militaires, avoue sir James. J'ignore donc si des ordres précis ont été donnés. Je crois que l'Angleterre s'abstiendra d'intervenir dans ces questions qui ne concernent que l'Italie. Cependant, je peux vous signaler que l'opération que vous envisagez n'est pas vue d'un mauvais œil par le gouvernement britannique. Sous le sceau du secret, je peux même vous dire que vous bénéficiez de la sympathie de Londres... »

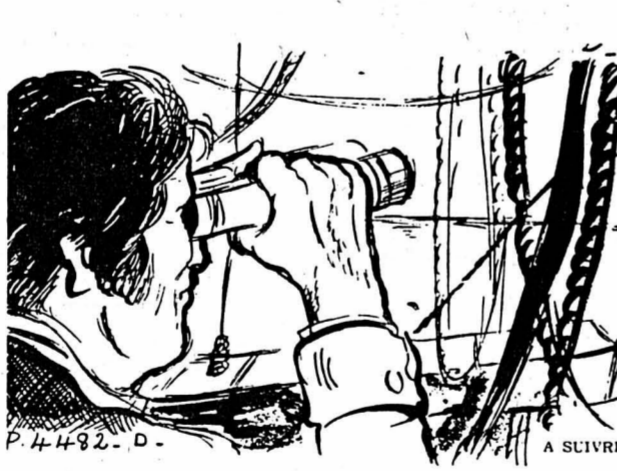


« Dois-je en déduire que rien ne serait entrepris pour m'empêcher de débarquer? » interroge Garibaldi. « Cette déduction ne paraît pas tellement absurde », se borne à reconnaître le consul. Fort de ces assurances, le général décide de ne rien changer à ses plans. Castiglio se met aussitôt en quête de navires. Une compagnie de Gênes met deux vapeurs à sa disposition, le « Piémont » et le « Lombard ».



P.4482-C - Copyright opera mundi

D'autre part, deux petits bâtiments de commerce sont envoyés de Profumo à Malte pour prendre livraison des armes: carabines, revolvers, mille fusils et des munitions. Il est convenu que, une fois chargés, ces bateaux prendront le large. Il se rendront en un point déterminé. Là ils attendront l'arrivée du « Piémont » et du « Lombard ». Le transbordement des armes se fera ainsi à l'abri des curieux et des bavards.



Dans la nuit du 5 au 6 mai, on embarque les volontaires et on quitte Gênes. Les bateaux se dirigent à toute vapeur vers le lieu de rendez-vous. Les deux navires chargés d'armes ne s'y trouvent pas encore. Castiglio fait mettre les machines en veilleuse et on attend. Mais on a beau scruter l'horizon, rien n'est en vue. La journée entière se passe. Garibaldi et ses lieutenants se perdent en conjectures: « Les bâtiments se seraient-ils égarés? Ou bien est-ce une manœuvre pour faire échouer l'expédition... »

Demain: Les mille

- Lis. Elle n'est arrivée que le soir de mon mariage. Trop tôt et trop tard à la fois.

- C'est vite lu. La rude fille brune relève un visage grave.

- Maintenant, tu sais donc le « pourquoi » de toute l'histoire?

- Oui. Maintenant seulement. Toi, tu étais au courant, n'est-ce pas? Pourquoi ne m'as-tu rien dit jamais?

- Cela n'aurait rien changé.

- Peut-être que si.

Thérèse se détache du bois rêche où elle semblait prendre appui. Elle a un soupir de fatigue résignée.

- Tu vois bien que même ton mariage avec un autre ne te met pas à l'abri. Personne n'y peut rien. Pourquoi es-tu venue? Où est ton mari?

Les yeux bleus se voilent et les lèvres encore enfantines tremblent.

- Mon mari, répète-t-elle avec une amertume insolite, mon mari... Il ne savait rien non plus, évidemment. Quand il a lu cette lettre, il est devenu fou de rage et a décidé de demander l'annulation de notre engagement.

- Il a eu peur?

- Il est au-dessus de la peur. Non, il a été humilié. Il m'avait crue pauvre, tu comprends? Il disait qu'il était heureux d'avoir tout à me donner. C'est un orgueilleux.

Une espèce d'intérêt acuité se fait jour sur les traits de Thérèse. Elle est grande, oui, et admirablement proportionnée. Ni son corsage ajusté, ni sa jupe lourde, ne relèvent des canons de la mode, mais ils lui confèrent une majesté indéniable. Elle réfléchit en hochant la tête.

- Tout te donner? Je « le » comprends.

L'arrivante, si différente dans sa fragilité étirée et sa grâce un peu farouche, s'est dépouillée de son manteau et de sa toque de plumes blanches. Sa tristesse s'éclaircit un peu, tandis qu'elle tend les mains en un appel touchant.

- Voilà pourquoi je suis venue vers toi, Thérèse. Nous

sommes presque sœurs. Toi seule peux m'aider. J'ai le

ÉCOLE MODERNE

SECRÉTARIAT - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 24 15 15

Dès le 20 septembre

COURS du SOIR

Français - Langues étrangères - Dactylographie - Sténographie
Correspondance

LABORATOIRE DE LANGUES

Cours du jour: Secondaires - Secrétariat - Langues modernes

Enseignement audio-visuel moderne

CERTIFICAT et DIPLÔME - Cours intensifs

ALLIANCE FRANÇAISE

039063 A

Faites bien attention à ce label.



...car les pantalons munis de ce label font honneur à leur propriétaire.



040977 A

FÊTE DE LA MONTRE - 25^e BRADERIE

75^e ANNIVERSAIRE DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1977 - LA CHAUX-DE-FONDS

14 h. 30: GRAND CORTÈGE HISTORIQUE et CORSO FLEURI
40 chars et groupes - 2000 figurants et musiciens - 12 fanfares - 20 chevaux

Le Musée International d'Horlogerie est ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Trains: billets à prix réduits - Location et renseignements:
La Chaux-de-Fonds: Office du Tourisme, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 34 10

Réduction Fr. 1.- pour les places louées jusqu'au samedi 3 septembre

VENDREDI 2 SEPTEMBRE À 14 HEURES
ouverture officielle de la 25^{me} braderie

SAMEDI 3 SEPTEMBRE À 14 H 30

cortège de la jeunesse
23 chars et groupes Entrée gratuite

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE À 10 HEURES

concert de gala de la Stadtmusik d'Aarau
Direction Walter Spieler, anc. Sgtn instructeur des écoles de Colombier

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

trois grandes nuits du jazz
Danse - Attractions - Manège - Bataille aux confetti

040970 A

Du 29 août au 3 septembre

Semaine portes ouvertes

Venez visiter librement, et sans engagement, notre magasin. Vous pourrez essayer, en toute quiétude, les fourrures qui vous plairont. Et, si vous le jugez utile, vous pourrez à tout moment faire appel à notre personnel qualifié. Réservation sans frais

041400 A

C. MONNIER RUE DE L'HÔPITAL 6 NEUCHÂTEL TÉL. 25 18 50

AU TIGRE ROYAL

Machine à laver

linge - vaisselle
frigos - congélateurs

N'achetez pas sans comparer nos prix. Vous serez surpris.

Réparation et entretien toutes marques.

MAGIC

Neuchâtel
(038) 41 17 96. 037958 B

PRO RADIO-TÉLÉVISION

A l'occasion de la mise en service du rémetteur de télévision de Boudry par la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel, la population de Boudry et des environs est invitée à une

Soirée de conférences suivies d'une discussion

mercredi, 31 août 1977, à 20 heures, à la Salle de spectacles, à Boudry

CONFÉRENCIERS:

Georges Brantschen, administrateur PRO RADIO-TÉLÉVISION Wabern/Berne, «PRO RADIO-TÉLÉVISION, son rôle, ses activités».

André Rossier, directeur de l'arrondissement des téléphones de Neuchâtel, «Les télécommunications dans le canton de Neuchâtel».

René Schenker, directeur de la radio-télévision Suisse romande, Lausanne, «Vers un développement de la radio-télévision en Suisse romande».

Madeleine Stalder, présentatrice à la Télévision Suisse romande, Genève, «L'activité d'une speakerine».

Une manifestation à ne pas manquer

PRO RADIO-TÉLÉVISION

040694 A

COIFFURE HAIR

PERMANENTE BIO-MOUSSE

PERMANENTE NORMALE dès Fr. 28.-
SHAMPOOING, MISE EN PLIS Fr. 9.-
TEINTURE, SHAMPOOING ET MISE EN PLIS y compris Fr. 23.-
BRUSHING Fr. 12.-

Nous sommes un groupe jeune, animé du désir et de la volonté de bien vous servir. Nous travaillons selon les méthodes les plus modernes et avec des produits de première qualité. Ce qui est bien ne doit pas forcément être cher.

Sans rendez-vous mais aussi sans le risque d'attendre!
29 places

NEUCHÂTEL Rue de la Treille 5 2^{me} étage Tél. (038) 24 64 50

DÉSIREZ-VOUS DEVENIR COIFFEUSE?

Nous vous renseignons volontiers
Ecole de coiffure privée
Coiffure Studio
Rue Centrale, 56
Bienne
Tél. (032) 22 30 50



039294 A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

«Qui a financé notre maison familiale?»



«Le Crédit Suisse, notre banque. Au moyen d'une hypothèque.»

Demandez notre brochure: «Vivre dans ses propres murs.»



CREDIT SUISSE
CS

2001 Neuchâtel, Place Pury, Tél. 038/2573 01

041443 A

Nos

cours d'orgues électroniques

débuteront bientôt.

Veillez retirer les bulletins d'inscription dans notre magasin ou les commander par téléphone s.v.p. (tél. 25 72 12, interne 15).

Hug Musique

le plus grand magasin de musique en Suisse

Neuchâtel, En face de la Poste 040886 A

Bénédict

prépare aux professions et aux examens suivants:

- **Secrétariat**: sténodactylographe, secrétaire, secrétaire-comptable, secrétaire de direction et d'agence de voyages
- **Raccordement aux écoles officielles** et préparation aux examens des PTT, CFF et douanes.
- **Apprentissage** d'employé (e) de bureau
- **Certificat et diplôme de français** pour élèves de langue étrangère
- **Certificat d'allemand** du Goethe-Institut de Munich
- **Diplôme d'anglais** de la Chambre de Commerce britannique pour la Suisse; Lower Cambridge.

Rentrée scolaire: début septembre

De nouveaux élèves sont acceptés à toute autre époque de l'année. Cours à plein temps, à mi-temps ainsi que cours du soir. Demandez nos programmes détaillés et prenez rendez-vous pour une entrevue personnelle.

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81 036603 A

SACHA DISTEL

CORMORET (Vallon de Saint-Imier) - Samedi 3 septembre 1977 à 20 h 30
LOCATION: Prix des places: Fr. 8.-, 12.- et 18.-
Neuchâtel: Hug Musique, faubourg du Lac 4, tél. (038) 25 72 12 /
La Chaux-de-Fonds: Müller Musique, Léopold-Robert 50, tél. (039) 22 25 58.

Nous devons le dire

Toyota propose une gamme sans faille. Parmi les modèles Toyota, il y a la voiture qu'il vous faut

Exemples:



TOYOTA COPAIN dès Fr. 9230.-



TOYOTA COROLLA 1200 LIFTBACK dès Fr. 12.390.-

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.

PIERRE-À-MAZEL - NEUCHÂTEL

Téléphone (038) 24 44 24

Sous-agents: Garage G. Masson - Couvet - Tél. 63 18 28
Garage Sporting - M. Schulthess - Corcelles - Tél. 31 60 60

041412 B

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

INFORMATIONS SUISSES

La communauté d'action des salariés et des consommateurs se prononce sur différents problèmes d'actualité

BERNE (ATS). — La communauté d'action des salariés et des consommateurs (CASC), qui groupe l'Union syndicale suisse, Coop suisse, la Fédération des sociétés suisses d'employés et l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques vient de siéger sous la présidence de M. Richard Maier-Neff, président d'honneur de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) et en présence de M. Harald Huber, juge fédéral, président de la fondation pour la protection des consommateurs.

Après les renseignements fournis par le conseiller national Otto Stich, la CASC a traité des mesures financières du Conseil fédéral après le rejet du projet du 12 juin. La communauté d'action s'oppose «résolument» à une augmentation de l'IchA. Elle est en outre d'avis qu'une modification sociale de l'impôt fédéral direct visant à décharger les petits et moyens revenus doit être opérée. La CASC s'oppose avant tout à toute mesure touchant les places de travail. Elle désapprouve l'augmentation du prix du beurre prévue et, en particulier, les nouvelles charges «injustes» grevant les huiles et graisses comestibles importées car «les

milieux de la population à faible revenu seraient les plus touchés par ces majorations de prix». Le concept des mesures envisagées par le Conseil fédéral en matière d'économies et de recettes est anti-social estime la communauté et un nouveau paquet équilibré devrait immédiatement être élaboré.

Après un bref exposé introductif de M. Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, la CASC a approuvé la prise de position concernant la révision partielle de la loi fédérale sur la concurrence déloyale (LD). La CASC et la fondation pour la protection des consommateurs se félicitent dans leur requête commune de l'insertion de l'obligation de l'affichage des prix dans le droit ordinaire. L'obligation d'indiquer les prix dans leur montant effectif constitue «une condition indispensable pour la clarté des prix et la possibilité de les comparer».

La communauté d'action a en outre traité de problèmes liés à la politique des prix des cartels et s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une révision partielle anticipée de la loi sur les cartels.

La communauté d'action estime que l'obligation faite aux cartels et aux orga-

nisations analogues d'annoncer et de motiver les augmentations des prix doit, à l'instar de l'obligation d'afficher les prix, être ancrée dans le droit ordinaire.

M. Alfred Neukom, secrétaire de la fondation pour la protection des consommateurs, a ensuite renseigné sur la révision de l'ordonnance des denrées alimentaires concernant le tabac et les produits du tabac. Il faut certes se féliciter des restrictions relatives à la publicité, «mais elles ne vont pas encore assez loin», a-t-il déclaré. Ainsi, la communauté considère que l'avertissement imprimé sur l'emballage «fumer excessivement nuit à la santé» n'est pas approprié et qu'il devrait être formulé plus clairement: «fumer est dangereux pour la santé». La CASC et la FPC exigent en outre dans le cadre de la procédure de consultation l'obligation de déclarer la teneur des substances nocives les plus importantes (nicotine, goudron, monoxyde de carbone, oxyde de nitrogène). En effet, rappelle la communauté, dans les examens qu'elle a faits en matière de cigarettes et de tabacs pour pipe, la fondation pour la protection des consommateurs a constaté d'importantes différences d'une marque à l'autre.

L. L'initiative «Albatros»

Les scrutins fédéraux de septembre

Le 25 septembre, nous devons nous prononcer sur six objets en un seul jour: sur le caractère punissable de l'avortement pratiqué dans les trois premiers mois de la vie embryonnaire, sur la pollution causée par les gaz d'échappement des véhicules à moteur, sur le nombre des signatures nécessaires à l'aboutissement d'une initiative et d'un référendum, sur la protection des locataires (initiative et contreprojet).

Pour informer le mieux possible nos lecteurs et lectrices, nous présenterons successivement les différents objets en commençant par l'initiative «Albatros», laquelle entend réduire de manière draconienne la pollution émise par les véhicules à moteur.

L'initiative exige que l'on obtienne impérativement, et d'ici au 1^{er} janvier 1978, une «dépollution» des gaz d'échappement des véhicules à moteur. Le taux admissible toléré correspond en fait à celui que le Conseil fédéral, après des études approfondies, souhaite atteindre raisonnablement... en 1982!

On n'est pas plus pressé! On ne fait pas non plus autant fi de la réalité! Les auteurs de l'initiative, en effet, ont oublié quels pouvaient être, à leur avis, les effets d'une telle décision unilatérale.

On le sait, la Suisse n'est pas un pays constructeur de voitures. Il en serait plutôt essentiellement un consommateur, et de loin pas le plus important. La fixation, par notre pays, de normes de pollution infiniment plus strictes que celles admises par les plus grands

producteurs et consommateurs de voitures, aurait principalement pour effet un abandon du marché suisse.

La Suisse devrait donc, par ses propres moyens, équiper les voitures qui lui seraient livrées de dispositifs complémentaires coûteux, que quelqu'un devrait bien payer. Qui? Les utilisateurs de véhicules (il leur en coûterait plus de 1000 francs par voiture), ou la collectivité?

LES CONSÉQUENCES

Chaque automobiliste doit être bien conscient de ce qu'impliquerait un succès de l'initiative «Albatros».

— A l'heure actuelle, aucun modèle de voiture proposé sur les marchés internationaux (y compris Californie et Japon) ne peut répondre aux exigences de l'initiative.

— Le seul système d'épuration gazeuse pouvant satisfaire aux normes fixées par l'initiative (catalyseur) imposerait l'utilisation d'une essence non enrichie en plomb. Quatre conséquences directes:

- 1) services plus fréquents et plus coûteux;
- 2) forte augmentation de la consommation d'essence (15 à 20 %);
- 3) moteurs beaucoup plus bruyants (ne répondant plus, alors, aux normes actuelles de lutte contre le bruit);
- 4) usure plus rapide des moteurs.

— Mais, de tels catalyseurs ne seront guère utilisables et, surtout, commercialisés avant 1982 (alors que le texte de l'initiative devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1978).

— Plus grave, l'essence non enrichie en plomb (qui devrait être raffinée spécialement, car le plomb supprime les dangers du pouvoir détonnant de l'essence) ne pourra pas être distribuée en Suisse avant 1986 (pour la normale) ou 1980 (pour la super). Inutile de dire que cette essence serait plus coûteuse encore que celle que nous utilisons actuellement.

— Par ailleurs, cette essence spéciale ne serait vendue qu'en Suisse. Tout voyage à l'étranger obligerait donc à la suppression temporaire du catalyseur d'épuration gazeuse.

— Inversement, les touristes visitant ou traversant la Suisse auraient de grandes difficultés à trouver de l'essence standard. Cette essence serait, elle aussi, plus chère qu'aujourd'hui (pompes et citernes spéciales, impossibilité de rationaliser son transport).

— L'installation d'un catalyseur d'épuration gazeuse sur les véhicules neufs (à l'usine ou chez les importateurs) renchérirait leur prix de 15 à 20 %.

— Enfin, pour les véhicules déjà en circulation, l'initiative obligerait leur propriétaire soit à changer de véhicule, soit à changer de moteur, faute de pouvoir adapter un catalyseur sur les modèles existants. Plus de deux millions de véhicules se trouveraient immobilisés.

Après une telle énumération, qui est loin d'être exhaustive, on peut se demander si les promoteurs de l'initiative ont réellement mesuré l'impact de leurs exigences...

C'est essentiellement pour ces raisons que le gouvernement, tout en admettant par ailleurs l'honorabilité des sentiments écologiques propres aux auteurs et signataires de l'initiative, propose au corps électoral le rejet pur et simple de celle-ci, sans présenter de contreprojet.

Un contreprojet qui serait inutile, du moment où les buts souhaités par l'initiative sont déjà prévus par le gouvernement, mais dans des délais un peu plus réalistes!

LMR: trois oui et deux non

LAUSANNE (ATS). — Le comité central de la Ligue marxiste révolutionnaire de Suisse recommande, en vue des votations fédérales du 25 septembre, l'acceptation de l'initiative pour la solution du délai (avortement), de l'initiative pour la protection des locataires et de l'initiative contre la pollution de l'air par les gaz d'échappement (Albatros). En revanche, il demande le rejet de l'augmentation du nombre de signatures requis pour l'initiative et de l'augmentation du nombre de signatures requis pour le référendum.

La LMR considère que le droit à l'avortement est un droit démocratique indispensable pour permettre aux femmes de décider elles-mêmes de leur corps. Elle soutient aussi la protection des locataires face «aux milieux de spéculateurs, de banquiers et d'assurances qui ont fait main basse sur la construction de logements». Dans la lutte contre la pollution de l'air par les véhicules à moteur, elle soutient l'initiative et ne fait plus confiance au Conseil fédéral, qu'elle accuse d'avoir retardé deux fois déjà le projet de loi, sous la pression des «milieux patronaux intéressés».

D'autre part, la LMR qualifie de limitation des droits démocratiques le projet d'augmentation du nombre de signatures requis pour l'exercice du droit d'initiative et du droit de référendum.

SUITE Energie solaire en Suisse

Ces fonds vont avant tout aux universités et à l'observatoire physico-météorologique et au centre pour le rayonnement cosmique de Davos, qui ont des programmes de recherche dans ce domaine. D'autre part, la Suisse a signé un accord de coopération patronné par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et prévoyant un programme de trois ans pour développer la recherche sur les systèmes solaires de chauffage et de climatisation pour les habitations.

breux essais n'en sont qu'à leur début et il y a peu de résultats spectaculaires. Le secteur où on est le plus avancé est celui de la préparation d'eau chaude. La recherche se poursuit aussi activement dans le domaine de la protection des consommateurs. Un banc d'essai pour collecteurs est utilisé à l'institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, à Wuerlingen. Un autre banc d'essai pour la lumière artificielle est en construction.

DU CÔTÉ DES PTT

Dans la ligne du Conseil fédéral et de la commission de la conception globale de l'énergie, les PTT poursuivent une politique active et soutiennent l'utilisation de nouvelles sources d'énergie dans les limites de leurs possibilités. Ils ne se contentent pas de suivre avec attention la mise au point de l'exploitation de l'énergie solaire mais participent aux travaux.

Ainsi, un central téléphonique doit servir d'installation-pilote et permettre d'acquérir les connaissances que le secteur privé n'est pas encore à même de fournir.

Pour la construction choisie, un central téléphonique de la dimension d'une maison individuelle et chauffé grâce au soleil, les PTT ont élaboré un vaste programme de mesures destiné à dresser le bilan énergétique global. Les relevés des conditions météorologiques, les données de la physique des bâtiments et un programme complémentaire pour la produc-

tion de courant au moyen de cellules solaires permettront de réunir une somme d'informations qui fournira de précieux renseignements sur l'énergie solaire et servira de critère d'appréciation pour la décision concernant d'autres usages, indiquent les PTT dans un communiqué.

Les problèmes que pose la réalisation d'installations de ce genre ne sont pas tous de nature technique. Les bâtiments des PTT étant soumis à la procédure normale d'autorisation de construire, il y a lieu d'observer les règlements communaux et cantonaux en la matière. Eu égard à leurs dimensions, ces types de centraux sont surtout destinés aux régions rurales. Il faut tenir compte des questions d'esthétique, du maintien de l'aspect caractéristique des localités et des souhaits légitimes de la «Ligue pour la protection de la nature et des paysages».

Quant à l'utilisation de l'énergie solaire dans les villages et les régions de montagne, les maisons individuelles et de vacances, au dire des spécialistes, elle est particulièrement appropriée. L'observation des recommandations du Conseil fédéral dépendra, dans de nombreux cas, de la possibilité de trouver des solutions répondant à toutes ces exigences, tout en assurant un degré d'efficacité acceptable.

Médecin lucernois sur la sellette

(c) De très graves accusations ont été formulées contre un médecin lucernois, le Dr J. Z., accusé d'avoir fait des bénéfices substantiels en vendant à des drogués du méthadon, un produit de remplacement de la drogue. Une dizaine d'anciens malades ont déclaré à des journalistes de notre confrère «Schweizer Illustrierte» que le médecin en question avait vendu le produit «Heptanal» entre 18 et 80 fois plus cher que le prix officiel. Une trentaine de jeunes drogués lucernois auraient reçu chaque jour des mains du médecin lucernois des ampoules de méthadon, un produit qui a coûté dernièrement la vie à deux jeunes gens. Ces révélations, publiées par la «Schweizer Illustrierte» lundi, a provoqué une réaction très vive dans les milieux intéressés à Lucerne, où il était absolument impossible d'obtenir le moindre renseignement. Les drogués qui s'approvisionnaient régulièrement sur le marché gris, avaient disparu de leurs lieux de rencontre et les praticiens interrogés se cantonnèrent derrière le secret professionnel. De source autorisée, nous avons appris qu'une enquête était en cours contre le médecin qui, selon les drogués, aurait gagné des dizaines et dizaines de milliers de francs ces dernières années. Pour une ampoule coûtant 60 centimes en pharmacie, il aurait demandé jusqu'à 50 francs. Affaire à suivre.

VAUD

SUITE Le drame de Forel-Lavaux

Sont retenus contre Vivian N., Jean-Pierre N., Hans T., Christian T., 46 ans, administrateur de sociétés, domicilié à Kussnacht dans le canton de Zurich et Georges Ch., 55 ans, ingénieur-conseil, domicilié à Genève, les accusations d'escroquerie et de tentatives d'escroquerie, pour avoir directement ou indirectement aidé Michel N. à duper les compagnies d'assurances. De plus, Vivian N. et Claude V. sont prévenus de vol pour la participation au cambriolage simulé de la villa de N., à Forel-Lavaux. Claude V. est aussi poursuivi pour abus de confiance et recel, pour avoir utilisé une somme d'argent à lui confiée et avoir accepté de Michel N. un pistolet Sig 9009, prétendument brûlé lors de l'incendie des effets militaires de Michel N. Enfin, Christian T., Hans T. et Georges Ch. sont inculpés de faux dans les titres pour avoir fourni à Michel N. des pièces comptables et factures factices lui permettant de tromper les assurances.

UNE EXPLICATION

Chacun des accusés aura certainement une explication à donner sur les faits qui lui sont reprochés. Mais l'ombre d'un mort, meurtrier de sa maîtresse et de ses deux enfants, se profile derrière chaque prévenu, qu'il soit lourdement ou peu chargé. N'était la tragédie qui a coûté la vie à quatre personnes dont deux innocents bambins, l'affaire qui se juge à Vevey serait des plus banales. Un homme, qui se prenait pour Rastignac, et des comparses prêts à le seconder pour recueillir éventuellement quelques miettes de sa table, ou qui ont pensé renflouer leur situation en marchant dans les

«combines» de Michel N. qui savait se faire pressant, voire menaçant.

«Hélas, constatera le procureur général, le principal accusé est mort. Ce n'est pas nous qui l'avons tué». Il note ainsi les différences qu'il y a entre les versions d'hier et celles d'aujourd'hui données par certains des accusés.

Pour M^e Lob, défenseur de Claude V., «le dossier paraît tout à fait clair, mais quand on en prend connaissance, c'est une autre affaire». Au cours d'une escarmouche avec le procureur général, M^e Lob a même employé les mots «d'erreur judiciaire».

Les débats vont donc se poursuivre durant trois ou quatre jours, puis ce sera le réquisitoire et le jugement. La Cour doit entendre en tout une quarantaine de témoins.

HUIS CLOS

Dans le courant de l'après-midi, le tribunal décide d'entendre à huis clos M^{me} Vivian N. et Jean-Pierre N., ce dernier, à la demande de son défenseur et malgré l'opposition faite à cette requête par le Ministère public. M.

FRIBOURG

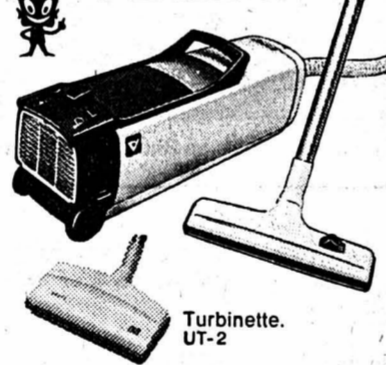
Folklore

Dès demain et jusqu'au 4 septembre, Fribourg vivra les troisièmes rencontres folkloriques internationales. Leur titre est ronflant, mais il colle parfaitement à la réalité. Le folklore, objet d'authentiques rencontres, n'y est pas que prétexte à «grosse bastringue», même si tout a été mis en œuvre pour créer, au centre de la capitale, beaucoup d'animation. Venus d'Europe et d'Amérique, des groupes de neuf pays participeront à trois spectacles de gala. Ils seront aussi parmi les animateurs d'une fête populaire, de la rue de Lausanne à la rue de Romont qui seront livrées aux piétons. Et, en fin de semaine, un grand cortège défilera avant le spectacle final aux Grand'Places. Mais encore, ces rencontres seront l'occasion d'une réflexion fondamentale, lors du deuxième colloque international sur le folklore.

Le comité d'organisation présidé par M. Albert Bugnon a présenté hier les multiples facettes de ces rencontres. L'écho rencontré à la suite des deux premières éditions, en Suisse et à l'étranger, a constitué un vif encouragement. La manifestation annuelle de Fribourg figure au calendrier du conseil international des organisateurs de festivals folkloriques.

M. G.

VOLTA



Prix choc!

Volta U-157 et en plus **gratuit** la turbine Volta.

La combinaison idéale pour tous les problèmes de nettoyage.

Une prestation sans pareil.

Vous économisez **Fr. 150.—**

VUILLOMENET Electricité & Cie S.A., Neuchâtel
PERROT Electricité & Cie S.A. Neuchâtel
GROUX Electricité S.A., Neuchâtel

040993 B

En vente d'ici peu:

ROLLINO.

Il court, il court et tient la route comme pas deux.



BALLY

040887 B

Ecole de ballets
Achille Markow
Reprise des cours

lundi 5 septembre.
Studio: faubourg de l'Hôpital 26.
041057 A

Acheter, vendre, chercher,
c'est le moyen que nos
PETITES ANNONCES
vous offrent.
Pensez-y et profitez-en!

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Les
prêts personnels
sont enregistrés
dans un
fichier central

Mais Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.— simple — rapide

X Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 246363

Je desirer **Fr.**

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour

031995 A

B

Loterie à numéros: pas de «6»

Liste des gagnants du tirage N° 35 du 27 août 1977:

2 gagnants avec 5 N° + le N° complémentaire: 225.240 fr. 80.

120 gagnants avec 5 N°: 3754 fr. 6389 gagnants avec 4 N°: 70 fr. 50.

102.877 gagnants avec 3 N°: 4 francs.

Le maximum de 6 N° n'a pas été réussi.

La recherche d'un accord au Proche-Orient Syrie et Israël: un oui... mais d'Assad

NEW-YORK (AFP). — Le président syrien Assad est prêt à signer un « accord de paix » mettant fin à l'état de guerre avec Israël, mais est opposé à une normalisation des relations avec l'Etat hébreu, aussi longtemps que ce dernier conservera son caractère agressif. Dans une interview de quatre heures et demie, accordée au « New-York Times », dans sa résidence d'été, près de Latakiah, et publiée dans l'édition de lundi du journal, le chef de l'Etat syrien fait un tour d'horizon complet de la question du Proche-Orient, quelques semaines après la visite dans la région du secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance. Ce dernier, remarque au passage M. Assad, « n'a rien apporté d'Israël ».

Le président syrien déclare que, « mettre fin à l'état de guerre (avec Israël), conformément à un accord de paix, est une chose, et permettre à Israël d'imposer sa volonté en ce qui concerne les relations diplomatiques, la coopération culturelle et économique, en est une autre ».

Prié de dire si cela signifiait qu'il ne reconnaît toujours pas le droit à l'existence d'Israël, même si un accord de paix était signé, le président Assad a répondu : « Quand je signe un accord mettant fin à l'état de belligérance, cela signifie qu'une autre partie le signe également — et qu'Israël, ainsi, existe de fait. Quant à voir son existence maintenue, tout dépend de ce que nous réserve l'avenir (...) Fondamentalement, il s'agit de savoir si le caractère agressif d'Israël, qui s'est manifesté depuis sa création, est éliminé ».

Concernant la conférence de Genève, M. Assad souligne qu'un échec de cette réunion, si elle avait lieu, ne nuirait pas nécessairement à la cause arabe, car il renforcerait la cohésion entre les pays arabes.

Interrogé sur la question de la représentation palestinienne, sur laquelle ont échoué jusqu'à maintenant toutes les tentatives de reconvoquer la conférence de Genève, le président syrien suggère pour la première fois publiquement que les Palestiniens soient représentés par la

Ligue arabe et non plus par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il relève que les Palestiniens sont prêts à toute forme de représentation, pourvu qu'ils aient l'impression d'être certains de réaliser leurs objectifs.

Le président Assad estime qu'Israël refuse de reconnaître l'OLP, non pas en raison de la direction actuelle de l'OLP mais parce qu'Israël refuse de reconnaître les droits des Palestiniens.

Prié de définir exactement ces « droits », le chef de l'Etat syrien répond : « Je veux parler du retrait des territoires occupés depuis 1967, et de l'application des résolutions de l'ONU sur les réfugiés palestiniens, leur garantissant le droit de retourner dans leurs foyers d'origine en Israël ou bien d'être indemnisés. Si on ne résout pas le problème des réfugiés, il n'y aura pas de solution du tout ».

Le président Assad se prononce pour la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie, mais reste vague sur le futur statut de celui-ci. « Ce qui sera créé sur la rive occidentale, déclare-t-il, dépend de la volonté des Palestiniens eux-mêmes ».



Assad au cours d'une conférence de presse (Téléphoto AP)

Vance en Chine: début d'une longue marche

WASHINGTON (AP). — M. Cyrus Vance a rendu compte dimanche au président Jimmy Carter de la visite qu'il a faite en Chine la semaine dernière. Ils ont estimé que cette visite à Pékin était un bon départ, mais qu'il serait prématuré, pour l'instant, d'en tirer des conclusions fermes», a annoncé la Maison-Blanche

dans un communiqué publié à l'issue de l'entretien.

Elle a ajouté qu'ils prévoient « de nouvelles rencontres constructives avec la partie chinoise au cours des semaines et des mois à venir ».

Comme le secrétaire d'Etat américain l'avait lui-même souligné avant son

départ, en indiquant que sa visite à Pékin, la première d'un haut dirigeant des Etats-Unis depuis deux ans, aurait seulement un caractère « exploratoire », il se confirme donc que les entretiens entre M. Vance et les responsables chinois n'ont débouché sur aucun résultat concret immédiat, notamment en ce qui concerne la normalisation des relations entre les deux pays.

PAS POUR DEMAIN

L'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington reste au bout d'une longue route», a précisé un haut fonctionnaire américain qui a donné quelques détails sur l'entretien entre le président Carter et M. Vance.

Cet informateur, qui a tenu à conserver l'anonymat, a toutefois ajouté que « ce qui ressort de la visite en Chine renforce le sentiment que nous avons au départ: c'est un moment très propice pour renouer le contact au plus haut niveau ». Il a néanmoins indiqué qu'il n'est pas prévu que M. Carter se rende en Chine dans un avenir proche.

Le haut fonctionnaire a, d'autre part, signalé que « la direction de Pékin est confiante et elle reflète un sentiment de sécurité, venant d'une situation générale que l'on pourrait qualifier de plus détendue que ne l'avaient ressentie des gens qui sont allés là-bas dans le passé ».



Carter était venu chercher Vance et sa femme à la base d'Andrews (Téléphoto AP)

Il pleuvait des grenouilles

PERPIGNAN (AFP). — Des grenouilles sont tombées du ciel dans la nuit de dimanche à Canet-Plage, dans le midi de la France, près de la frontière espagnole.

Des automobilistes qui regagnaient Perpignan, ont en effet traversé un étrange orage dont les « gouttes » sautillaient sur leurs carrosseries pour retomber à terre.

Intrigués par le phénomène, bon nombre d'entre eux se sont aperçus qu'en fait de gouttes d'eau, il s'agissait de petites grenouilles pas plus grosses que des pois.

Cette pluie de batraciens s'explique en fait très simplement. La tornade précédant l'orage, est passée dans la soirée sur l'étang de Canet-Saint-Nazaire et le tourbillon de vent a aspiré eau et grenouilles, les restituant peu après en averse.

SUITE Une cascade de dévaluations

Ainsi est laissée ouverte soit la possibilité d'une rentrée à terme de la Suède dans la coopération monétaire européenne, soit un rattachement de la couronne suédoise au dollar, mesure souhaitée ces derniers temps par quelques économistes, qui considèrent que la devise américaine revêt une plus grande importance que le mark allemand pour les transactions suédoises en matière de commerce extérieur.

Le plan de relance de l'économie suédoise comporte un blocage général des prix jusqu'au 31 octobre prochain, sur la base des prix en vigueur le 26 août. Ultérieurement, les prix seront soumis à des mesures de contrôle très strictes. D'autre part, la taxe patronale de 4 % calculée sur la masse des salaires versés par les employeurs sera ramenée à 2 % le 1^{er} janvier 1978, et progressivement supprimée ensuite.

Une série de mesures fiscales sera présentée prochainement, en vue de stabiliser le niveau de l'emploi dans l'industrie suédoise, en évitant une extension du chômage au cours de l'automne et de l'hiver.

Ces différentes mesures décidées par le gouvernement sont la conséquence d'une détérioration croissante de l'économie suédoise depuis de nombreux mois. L'inflation, qui avait dépassé dix pour cent ces deux dernières années, a déjà atteint ce même taux pour les sept premiers mois de 1977, tandis que les prix des produits de consommation courante

augmentaient de 15%. Dans le même temps, les exportations suédoises n'ont cessé de régresser par suite notamment de coûts de production trop élevés par rapport à la concurrence internationale. Pour 1977, on prévoit un déficit de la balance des échanges de l'ordre de cinq milliards de francs suisses.

Malgré une première dévaluation de la couronne de dix pour cent en avril dernier, les spéculations sur la possibilité d'une nouvelle dévaluation n'avaient pas tardé à reprendre, se traduisant par une fuite hebdomadaire de devises de l'ordre de 600 à 700 millions de couronnes. Les réserves suédoises ont baissé de près de 3 milliards depuis le mois de juin, ce qui a finalement rendu inévitable la décision prise par le gouvernement.

PROBLÈMES AU MARCHÉ COMMUN

Dans les milieux du Marché commun, on estime que la dévaluation des couronnes nordiques affectera les membres dont les échanges avec ces pays occupent une part relativement importante de leur commerce extérieur. Mais, on ne dissimule pas dans ces milieux que l'avenir du « serpent » monétaire européen et aussi de la reprise économique nécessaire en Europe se joue en Allemagne de l'Ouest. Bonn doit éviter à tout prix, déclare-t-on dans les mêmes milieux, que le taux de croissance en République fédérale allemande ne tombe en dessous de trois et demi pour cent pour cette année. On

observe d'ailleurs à Bruxelles que les autorités monétaires allemandes ont déjà pris diverses mesures: diminution du taux d'escompte et de réserves obligatoires des banques visant à donner plus de disponibilités monétaires à l'économie. Mais, on attend avec impatience à Bruxelles des mesures plus larges destinées à relancer la croissance, notamment par les rabais d'impôts.

La dévaluation de 5 % des couronnes danoise et norvégienne n'a eu que relativement peu d'influence lundi sur le marché des devises de Zurich: ces deux monnaies n'ont en effet baissé que de 2 % par rapport aux monnaies du « serpent monétaire » et du dollar. La couronne suédoise a accusé une baisse d'environ 10 % (même pourcentage que sa dévaluation) par rapport au dollar. Le dollar et le mark se sont tous deux inscrits à la hausse lundi après-midi. Après avoir atteint 2.3685/2.3695 le matin, la monnaie américaine s'est inscrite à 2.400 en début de soirée. Cette consolidation a pour origine les forces auto-régulatrices du marché, ainsi qu'une intervention de la banque nationale.

On espère que le dollar va se maintenir à ce niveau. Le mark, qui avait enregistré une légère baisse en matinée (102,50) atteignait 103.00/103.10 en soirée par rapport au franc suisse. La livre sterling est demeurée inchangée, en particulier en raison de la fermeture des marchés en Grande-Bretagne pour le « Bank holiday ».

Complot éventé en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AP). — Un réseau qui préparait l'invasion de l'Afrique du Sud par des maquisards et des terroristes urbains nationalistes noirs a été démantelé, a annoncé lundi le quotidien « Rand daily mail ».

Se référant à des déclarations du général Johan Coetzee, chef adjoint de la police de sécurité à Pretoria, le journal indique que plusieurs bases « terroristes », dont certaines étaient situées près de Johannesburg et de Durban, ont été « nettoyées » et qu'un certain nombre de terroristes ont été arrêtés. Il ajoute que la police a découvert des caches contenant des armes de fabrication soviétique, notamment des mitrailleuses, des lance-

roquettes et des grenades, ainsi que des explosifs et des munitions.

« Je ne veux pas révéler tous les faits pour l'instant, mais je voudrais souligner que nous avons détruit le réseau qui avait préparé l'invasion », a déclaré le général Coetzee.

Les voies d'invasion et les caches prévues ont été découvertes, et la police a identifié de nombreuses recrues qui subissent actuellement un entraînement militaire en dehors du pays, indique « Rand daily mail ».

Il précise que ce plan d'invasion avait été conçu par le Congrès national africain (CNA), organisation interdite, et par des dirigeants blancs du parti communiste sud-africain installés à Londres, notamment M. Slovo,

ancien avocat de Johannesburg qui a fui l'Afrique du Sud avec sa femme en 1963.

D'après le journal, M. Slovo s'est récemment rendu en Angola et dans d'autres pays africains où il a inspecté des camps d'entraînement à la guérilla pouvant accueillir 2000 recrues à la fois.

Le « Rand daily mail » ajoute que, parmi les dirigeants du réseau, figuraient également le conseiller en sabotage du CNA, M. Hodgson, et M. Kastris, conseiller technique de la branche militaire du CNA, ainsi que d'anciens détenus politiques noirs et des Noirs entraînés en URSS qui ont quitté secrètement l'Afrique du Sud il y a quelques années.

La guerre de Rhodesie coûte 150 FS par minute

SALISBURY (AFP). — Plus de 70.000 Blancs sont invités à voter mercredi pour soutenir le premier ministre rhodésien Ian Smith dans son rejet des nouvelles propositions de règlement anglo-américaines. Les résultats du scrutin seront à peine connus lorsque le secrétaire au Foreign office britannique, M. David Owen, arrivera à Salisbury, jeudi, pour présenter officiellement à M. Smith ses propositions de paix, déjà connues par des indiscretions de presse. Le premier ministre rhodésien a déjà fait connaître son opposition à ce plan qui prévoit notamment la dissolution de l'armée rhodésienne et le désarmement des forces de guérilla, ainsi que la démission de M. Smith et son remplacement par un administrateur nommé par Londres.

Les électeurs — cinq pour cent des Rhodésiens — sont appelés à donner un mandat à M. Smith pour rejeter ces propositions et rechercher un « règlement intérieur » avec les représentants modérés des 6,5 millions de Noirs.

DISSENSIONS

Le « Rhodesian front » (RF) de M. Smith doit faire face à un défi de l'extrême-droite qui l'accuse de conduire malgré tout le pays à un régime de majorité noire. « Un vote pour M. Smith est un vote pour le Zimbabwe (nom donné par les nationalistes à la Rhodesie) », proclame la propagande électorale du « Rhodesian action party » (RAP), récemment créé par douze députés dissidents.

Parti en flèche, entraînant le président du « Rhodesian front », M. Desmond Frost, le RAP ne semble plus mettre sérieusement en danger M. Smith. Ses meetings n'attirent pas plus de trente personnes, contre des salles pleines pour le parti au pouvoir. La seule crainte du premier ministre est cependant de ne pas obtenir la majorité des deux tiers au parlement de soixante-six membres, dont seize Noirs, ce qui lui permettrait de modifier la constitution comme il entend le faire.

M. Smith est, d'autre part, contesté sur sa gauche par la « National unifying force » (NUF) qui demande l'approbation des propositions anglo-américaines pour conduire le pays à un régime de la majorité. Les chances de la NUF, qui ne présente que dix-huit candidats, sont quasi nulles.



Cérémonie tribale en Rhodesie. A droite le chef nationaliste noir Sitholé (Téléphoto AP)

Le Libéria et ses petites complaisances

MONROVIA (REUTER). — Le Libéria, c'est un fait bien connu, peut se flatter de posséder la plus grande flotte du monde, du moins celle des pavillons de complaisance. C'est une situation qui lui vaut d'en tirer des revenus importants.

On peut s'étonner, dans ces conditions, de découvrir que la commission maritime du Libéria à Monrovia n'a qu'un personnel de huit membres opérant dans quelques bureaux du ministère des finances.

Mais le commissaire maritime Gerald Cooper et son petit état-major ne sont que le sommet de l'iceberg. Le Libéria dispose

de tout un réseau de représentations dans le monde entier qui offrent aux compagnies maritimes la possibilité de faire fonctionner leurs navires pour un minimum de frais généraux.

Il suffit, en effet, d'acquitter la première année la somme de 1,10 dollar par tonne et de seulement 10 cents les années suivantes pour pouvoir faire immatriculer son navire au Libéria.

En échange, les propriétaires ne sont pas soumis aux taxes maritimes du Libéria et ils sont libres d'embaucher des marins non syndiqués, ce qui ne serait pas le cas s'ils faisaient immatriculer leurs navires

sous pavillon britannique ou américain, par exemple.

Situation qui n'empêche pas le commissaire adjoint Joe Keller d'affirmer que, bien que les frais d'enregistrement soient peu élevés, le système libérien est aussi efficace et conscient de la sécurité que celui de n'importe quelle autre nation maritime. Et il ajoute qu'il prend le pas sur son principal rival, le Panama, et sur les autres pays qui offrent des pavillons de complaisance.

La flotte marchande libérienne rassemble plus de 2500 navires, chiffre qui inclut la plus grosse flotte mondiale de pétroliers avec 945 unités.

Les chasseurs italiens ne tuent pas que le gibier

ROME (AP). — Le bilan des accidents qui se sont produits dimanche en Italie au cours de la journée d'ouverture de la chasse s'élève à trois morts, dont un enfant de six ans, et au moins 50 blessés.

L'enfant, qui accompagnait ses parents et des amis près de Brindisi, dans le sud, a été tué lorsqu'un fusil appuyé contre un mur est tombé et que le coup est parti.

Près de Naples, un garçon de 15 ans qui suivait son père est mort en tombant dans un piège, un trou rempli d'eau qui avait été recouvert de branchages. Près de Perugia, dans le centre, un homme de 62 ans est décédé d'une partie de chasse qui l'avait épuisé.

Dans la plupart des cas, les responsables des accidents qui ont fait des blessés n'ont pu être identifiés, les victimes ayant été atteintes par des balles tirées par des chasseurs cachés par la végétation.

Par ailleurs, cette première journée de chasse n'a pas été très fructueuse à cause du mauvais temps et de la diminution du gibier due à la chasse intensive. Environ un million et demi d'Italiens ont un permis de chasse.

Nouvelle attente pour « Concorde »

NEW-YORK (AP). — Une cour d'appel de l'Etat de New-York a autorisé lundi l'autorité portuaire de la métropole américaine à continuer d'appliquer l'interdiction d'atterrissage du supersonique « Concorde » au moins jusqu'au 19 septembre.

A l'unanimité, les trois juges ont pris cette décision en attendant l'issue de la procédure d'appel engagée contre une

récente décision du juge Pollack favorable au supersonique franco-britannique. Le juge Pollack avait, en effet, ordonné en première instance la levée de l'interdiction à la date du 30 août.

Les opposants avaient fait appel, affirmant que de nouvelles études sont nécessaires en matière de bruit compte tenu d'éventuelles actions en dommages-intérêts intentées par les résidents de la zone de l'aéroport.

UN FAIT PAR JOUR Lettre de Paris Nouveau « mai 1968 » ?

Fidèles à « l'unité conflictuelle » comme on dit à la CFDT — une unité d'action dans laquelle il apparaît souvent que l'ennemi principal n'est pas l'ennemi commun, qui sert de prétexte à l'action commune, mais l'allié qui est un concurrent qu'on essaie d'affaiblir, de « plumer », voire de détruire à la faveur de cette unité — les confédérations révolutionnaires ont toutes les deux publié une plate-forme revendicative pour le cas où socialistes et communistes arriveraient au pouvoir, en France.

C'est la CFDT qui a commencé. Elle n'improvisait d'ailleurs pas. Voilà longtemps qu'elle annonçait qu'elle produirait, en temps opportun, son cahier de revendications prioritaires, un cahier où, sans négliger les avantages immédiats, en fait de salaires notamment (il y eut d'ailleurs là-dessus des discussions assez vives au sein de la Confédération) elle mettrait l'accent sur des « réformes de structure » assez substantielles pour créer une situation irréversible. Et, ainsi qu'elle l'avait annoncé, elle n'a pas soumis cette plate-forme à l'approbation des partis de gauche.

C'est dans le même esprit qu'elle a toujours refusé de signer le programme commun dit de gouvernement. Sa préoccupation essentielle, en effet, est de demeurer libre à l'égard d'un éventuel gouvernement socialo-communiste, afin de pouvoir lui imposer, de l'extérieur, les mesures révolutionnaires que, devant l'ampleur des difficultés, il pourrait hésiter à prendre. Comment le lui imposer? En provoquant un vaste mouvement des masses (comme en mai 1936 et en mai 1968) dont la charte revendicative serait précisément la plate-forme que la CFDT vient de rendre publique et qui déborde de toutes parts le programme commun. La « popularisation » de cette plate-forme la fera « prendre en charge » par les masses, lesquelles en imposeront l'application au gouvernement. C'est ce qu'on appelle à la CFDT une « stratégie de débordement » bien que l'on n'use plus guère de cette expression, de peur de voir les gauchistes déborder à leur tour la CFDT.

La CGT ne pouvait demeurer en arrière. Elle se serait fort bien contentée d'appuyer le programme commun, d'en demander la réalisation, car pour elle comme pour le PC, ce qui importe, c'est d'abord d'arriver au pouvoir. Mais puisque sa rivale prend ses dispositions pour canaliser le mouvement des masses que provoquerait inévitablement une éventuelle victoire de la gauche, elle a, sans se donner grand mal, sorti ses propres « solutions et propositions », afin de ne pas paraître à la traîne et d'être la première à « coiffer » le mouvement. I.P.S.